

armor

n° 167

magazine

10 F

Edouard
Leclerc

«breton de l'année»

Joseph Martray :
20 ans qui
transformèrent
la Bretagne

A Nantes,
le renouveau
ferroviaire

Planification et
budget régional

Louis Capart :
une communion
affective

Le salaire moyen
des bretons baisse

Le SATEL 83 à Brest

Le quarté industriel
breton

éditions spéciales

Les PAYS de VILAINE

Le PAYS de LANDERNEAU

1064 - 167 - 10 F

décembre 1983



Coopérative des Agriculteurs de Bretagne

une marque

des magasins

magasin vert

- Jardinage
- Bricolage



Le cadeau qui dure toute l'année

armor magazine

au seul service de la Bretagne et des Bretons

Depuis 15 ans, chaque mois, *ARMOR magazine* présente, illustre et commente en toute indépendance

L'ACTUALITE BRETONNE

Un an (11 numéros) : 104 F

Joignez votre carte de visite à votre chèque : nous écrirons aux bénéficiaires pour les informer du cadeau que vous leur faites.



bocaviande bretagne

Viandes en gros demi-gros

ULTRA FRAIS
LONGUE CONSERVATION
1, rue Lucien Poulard - B.P. 49
35600 REDON
Tél. : (99) 71.12.87

Décembre / Kerzu 1983
N° 167 - 15ème année
Prix 10 francs

armor magazine

En couverture :
Edouard Leclerc
(photo A. E. Poilvet)

sommaire

POLITIQUE * ECONOMIE SOCIAL

Edouard Leclerc - Saule compte la résurrection de la Bretagne	4
René de Foucaud - La planification et le budget régional	6
Le prix Jean Monnet à René Pleven	6
Les pays et les nouvelles responsabilités des élus	6
Yann Poilvet - Economie et culture	7
Arnel Calvé - Dihunnt'ya Bretoned	8
Yann Fouéré - Quelle tactique pour les européennes de 84 ?	8
Morvan Duhamel - Entretien avec Joseph Martray sur "20 ans qui transformèrent la Bretagne"	9
Raymond Leterre - Vers un contrat dans les limites de l'acceptable	11
Korzenn	13
La région aide la région	13
Anthony Garé - Le salaire moyen des Bretons baisse	14
La Caisse des dépôts et consignations : un rôle primordial	14
Les horodatrices brestoises	14
Publitéx, le nouveau media informatique	15
Le 2ème forum Habiter demain	16
ère nouvelle pour l'information	16
J. Baranger - Satel 83 : d'une école à un salon	17
La télécommunication, fait de société	18
Le Centre national de formation aux usages de la télématique	19
Marie-Claire Meheux - Le quartet industriel breton : Anvar, Fim, Inpi, Arist	20
Une première : la convention entre le Finistère et le CMB	20
A.E. Poilvet - Premier anniversaire pour le centre de Mescoat	37
M.C. Tregaro - Location de camions : un accélérateur de croissance	42
J.B. Lelievre - Un pays uni pour son avenir	43
Henni Servan - Transport ferroviaire : le renouveau nantais	52
La Loire-Atlantique poursuit sa croissance démographique	53

EDOUARD LECLERC, BRETON DE L'ANNEE (voir pages 4 et 5)



ARTS ET CULTURES

Le prix des écrivains bretons 84	21
Brezhoneg : une rentrée en noir et blanc	21
Les prix des poètes bretons	21
Yann Poilvet - Les livres	22
Yannick Pelletier - Poète de Bretagne et d'Amérique latine	24
Calendrier des expositions	24
Marie-Claude Capasso - L'univers fantasmagorique de Dominique Guillemaud	25
Nathalie Rioux - Les instants privilégiés de Daniel Lindé	25
A.G. Hamon - Louis Capart ou la communion affective	26
Eric Jouan - Vent d'ouest, le chant d'un monde	27
Myrthyn - Jean-Yves Hirrel le sagittaire	28
La ceinture du diable ou le curieux destin d'une fillette	28
Henansal - quand la chanson se veut collective	28
Anne-Edith Poilvet - Les disques	29
Thérèse Morvan - L'école de dessin de Fanch Bernard	40
Un symposium franco-allemand	42
Le Fram : pour l'enrichissement des musées	52
Radios de pays... radios d'Afrique	54
Herve Huban - Venezia ha Breizh	55
Programmes à la une de TF 1	60
Jean O'Freddo à la une de TF 1	60

TEMPS LIBRE

Pour les fêtes iodées... de remise en forme	20
Jean-Yves Kermarrec - Sur les bords de l'Elorn	39
Eureka 83, un siècle d'inventions françaises	42
Le Tour 84 à Nantes	52
Championnat d'Europe des nations de football	53
Eliane Deshayes - Un véhicule bleu et vert pour la promotion des Côtes d'Armor	54
Tro Breizh	54
Deizataer 1984	54
Guide	55
Armor gastronomie	57
La terrine de porc à la moscovite	57
Un plat régional : le chou-fleur	57
Tables recommandées	58
Daniel Trehic - L'aventure de Ph. Leleu	59
Bernard Hinault : une équipe bretonne	59
Le carnet	60
Klaod Paker - L'Alfa 33, la remplaçante de l'Alfasud	60
Petites annonces	61
Courrier	62

éditions spéciales

LANDERNEAU



Le nouvel hôpital
ET SA REGION
pages 30 à 41

PAYS DE VILAINE

pages 43 à 51



Le nouveau pont d'Aucier

EDOUARD LECLERC «BRETON DE L'ANNEE»

Pour la traditionnelle désignation du "Breton de l'année", nos lecteurs nous ont adressé de nombreuses propositions : Polig Monjaret (40 ans de B.A.S.), Pierre Bernard (son action pour la langue bretonne et au Parlement européen), J.B. Vignetti (Pays de Vitré, tourisme, tombées de la nuit), Xavier Ledercq (Bit'Air), Garloun (le roi Arthur et l'Europe), Per Roy, René Plevin, Loïc Camus, Anne Youenou, Bernard Hinauld, Pierre Guergadic et J.P. Pichard, Edmond Hervé... Mais, de très loin, c'est le nom d'Edouard Leclerc qui a été le plus souvent avancé. Et c'est vrai qu'il aura marqué cette année 1983, par son combat incessant contre les monopoles d'Etat, par l'étonnante progression du réseau de centres distributeurs indépendants qu'il anime (35 milliards de C.A.L.). Mais aussi parce que ce Breton titré de 57 ans porte loin et haut le nom de son pays, qu'il le sert de diverses manières, en évitant par exemple que des ouvrages anciens et rarissimes soient expatriés, en aidant discrètement ceux qui militent, d'une façon ou d'autre, pour la Bretagne... Ne vient-il pas, avec ses amis, d'offrir au C.H.U. de Brest un coûteux bistouri à ultra-son contre le cancer français... et qui sera le premier mis en service dans l'hexagone ? Mais c'est aussi à l'Européen convaincu qu'il faut rendre hommage nos lecteurs : les gouvernements ont tendance à signer des textes qu'ils oublient ensuite d'appliquer. Edouard Leclerc, qui est un passionné de droit, lui n'oublie rien et c'est ce qui explique qu'il amène l'Etat à devoir respecter sa signature, qu'elle soit apposée sur le traité de Rome ou sur un autre. Pour lui, l'Etat molosse qui accapare tout, qui veut tout contrôler, est un danger pour les libertés individuelles, un danger pour le droit des régions à une personnalité propre. On déteste ou l'on admire Edouard Leclerc : il ne laisse jamais indifférent. En faisant de lui le "Breton de l'année" pour 1983, nos lecteurs n'ont pas voulu signifier qu'ils adhéraient forcément à ses idées : ils ont voulu honorer l'homme de courage.



«Seule compte la résurrection de la Bretagne»

Des hommes pour lancer des industries nouvelles

A.M. - Edouard Leclerc, il n'est pas de jour ou l'on ne parle de vous : vous avez acquis en peu de temps une notoriété qui fascine les uns et agace les autres. Comment expliquez-vous la publicité faite autour de votre personne, qui bénéficie, soit dit en passant, aux 450 Centres qui portent votre nom ?

Edouard Leclerc - Ce qui fait la force des centres Leclerc, c'est d'avoir joué les hommes et non les structures ; aujourd'hui, si l'orientation politique était différente, si les impôts n'étaient pas ce qu'ils sont, il serait possible de prendre dans les Centres Leclerc vingt ou trente industries de grande qualité capables de lancer des industries nouvelles en France. C'est une étape sur laquelle je m'étais penché et que je n'ai pu poursuivre dans les conditions actuelles. Comment expliquer la publicité faite sur mon nom ? On s'aperçoit aujourd'hui que j'ai raison.

Les industriels pouvaient refuser la nationalisation

A.M. - Vous soutenez actuellement baser vos batailles sur le Traité de Rome qui, dites-vous, est battu par le gouvernement français : vous êtes donc très européen ?

E.L. - Absolument : ce que je n'admets pas, c'est que des gens qui ont signé le Traité de Rome n'acceptent pas aujourd'hui de le reconnaître et ne comprennent pas qu'il est quelque chose de totalement différent de la législation intérieure ; c'est le gouvernement français qui se met hors-la-loi. Mais savez-vous que le Traité de Rome est l'abnégation de la nationalisation et que, si les industriels avaient voulu se battre, ils pouvaient refuser la nationalisation en vertu du Traité de Rome ?

Le gouvernement est tenu de respecter le Traité de Rome

A.M. - Et si le gouvernement français conti-

nué de ne pas respecter ces clauses européennes et, par là-même, vous empêché de faire ce que vous faites en ce moment ?

E.L. - C'est impossible, et la France est obligée de se soumettre aux clauses de ce Traité que, je vous le répète, elle a signé. Cela ne sera pas la première fois que le gouvernement français sera condamné à verser des sommes phénoménales pour infraction à la législation européenne. J'ai gagné dans la table des prix du livre, dans celle des prix de l'essence ; le gouvernement vient d'être condamné dans l'affaire du tabac, il le sera pour les produits pharmaceutiques, et ainsi de suite car je ne me laisserai pas intimider.

Libérer l'homme

A.M. - On vous voit depuis quelque temps proposer un projet de réforme fiscale : quelles sont vos intentions ?

E.L. - En nationalisant, nous avons étendu le capitalisme d'Etat ; de même lorsque l'Eglise, avec son appareil, écrase l'homme, ce qui s'est passé à plusieurs reprises dans l'histoire de l'Eglise. Le jour où une philosophie se met dans le carcan d'un appareil, c'est l'asphyxie de l'homme. Je pense qu'un appareil est nécessaire mais qu'il doit rendre aux régions ses possibilités et, avant tout, aux hommes la puissance de créativité. Il faut libérer l'homme.

A.M. - Selon vous, le gouvernement ne joue ni

le jeu européen en reniant le Traité de Rome, ni le jeu régional en n'appliquant pas une véritable décentralisation ?

E.L. - C'est le même défaut : si la France joue le jeu européen elle est une province dans l'Europe ; elle ne veut pas être une province. Et si elle veut jouer le jeu de la province, c'est l'abnégation du centralisme.

On donne 100 fois plus à la Corse qu'à la Bretagne

A.M. - Ceci nous amène à une autre question directement liée à la Bretagne : comment voyez-vous l'avenir de la Bretagne aujourd'hui ?

E.L. - Je pense que les régions ne vivront que s'il y a décentralisation. En ce qui concerne la Bretagne, il faut regretter qu'elle n'ait pas été informée sur les problèmes énergétiques car il aurait été souhaitable qu'elle accepte d'une manière ou d'une autre, une usine nucléaire. Je ne vois pas, en effet, comment elle va s'en sortir sans source énergétique ; la grandeur d'un pays ne se mesure qu'au montant de sa consommation d'énergie. Je dis que si, demain, on voulait faire une usine nucléaire chez moi, j'accepterais.

A.M. - Les problèmes de la Bretagne ne se limitent pas au problème nucléaire ?

E.L. - Tout à fait exact ; il est un secteur primordial pour l'avenir de la région, c'est l'amélioration du réseau routier et en particulier l'axe Rennes-Nantes. Lorsque celui-ci sera réalisé, il y aura des retombées économiques importantes pour l'ensemble de la région.

Mais ce qui est vrai aussi, c'est que, tôt ou tard, il faudra arriver à la régionalisation, ce qui ne veut pas dire donner tous les pouvoirs à la région, mais lui donner un certain pouvoir surtout sur le plan économique.

La régionalisation pour moi, c'est notamment qu'une grande partie des impôts reste à la Bretagne ; quel courage nous avons, nous, de créer quelque chose en Bretagne quand on sait que la quelque chose en Bretagne est centralisée à Paris, que tous nos

impôts sont écorchés, que l'épargne ne reste pas là non plus !

E.L. - Le drame en Bretagne, c'est que l'on a développé une économie hors-sol en sachant pertinemment, par exemple, qu'il n'y a pas de nappe phréatique et que nous sommes près de 2 milliards d'habitants ; je m'excuse mais je compte les vaches, les cochons, etc... Cela deviendra dramatique et nous manquerons d'eau. Savez-vous qu'actuellement, à Brest, à Landerneau, il y a de la matière fécale en suspension dans les robinets. On n'a pas voulu comprendre que si l'on exigeait pour un foyer une fosse septique, il fallait aussi prévoir quelque chose au niveau des élevages. Je crains qu'il y ait une altération de notre potentiel à cause de cette exploitation hors-sol qui est basée, d'ailleurs, sur l'importation de produits extérieurs qui, dans un conflit mondial ou avec un dollar très élevé, ferait que notre région serait la plus touchée sur le plan agricole. Il faut donc revoir le problème.

Les problèmes de l'économie hors-sol

A.M. - Quelles solutions ?

E.L. - Le drame en Bretagne, c'est que l'on a développé une économie hors-sol en sachant pertinemment, par exemple, qu'il n'y a pas de nappe phréatique et que nous sommes près de 2 milliards d'habitants ; je m'excuse mais je compte les vaches, les cochons, etc... Cela deviendra dramatique et nous manquerons d'eau. Savez-vous qu'actuellement, à Brest, à Landerneau, il y a de la matière fécale en suspension dans les robinets. On n'a pas voulu comprendre que si l'on exigeait pour un foyer une fosse septique, il fallait aussi prévoir quelque chose au niveau des élevages. Je crains qu'il y ait une altération de notre potentiel à cause de cette exploitation hors-sol qui est basée, d'ailleurs, sur l'importation de produits extérieurs qui, dans un conflit mondial ou avec un dollar très élevé, ferait que notre région serait la plus touchée sur le plan agricole. Il faut donc revoir le problème.

Le compagnonnage du Moyen-Age

A.M. - On vous prêche des revenus plus que confortables : n'avez-vous jamais été tenté, à l'instar d'autres Bretons, comme Yves Rocher, d'en faire profiter les Bretons ?

E.L. - Je vais vous répondre que je ne le peux pas. Il faut d'abord savoir que mes Centres de Gouesnou et de Landerneau sont des entreprises personnelles, que je n'ai pas constitué de société ; cela veut dire que l'on considère que le magasin dont je suis propriétaire est un enrichissement et que je dois payer l'impôt sur les grandes fortunes dessus. Ensuite, j'estime que je n'ai pas à créer autre chose que ce que nous faisons puisque tout ce que j'ai fait, c'est d'adopter le système du compagnonnage du Haut Moyen-Age : l'ensemble des Centres Leclerc est caution de tous les jeunes devant les banques. J'estime que cela n'est déjà pas si mal.

De plus, il ne faut pas succomber à la tentation : prenez l'exemple des Coop : les Coop ont eu comme but les œuvres sociales et finalement ce sont les œuvres sociales qui ont avallé les Coop. Moi, je fais de la distribution - mon premier but est de vendre le moins cher possible afin que les gens puissent disposer de leur argent, librement. Il m'arrive, comme cela vient de se passer, que je fasse une découverte et que j'en fasse profiter les autres. Je m'explique : au cours d'études et de rencontres que j'ai pu faire, j'ai trouvé un appareil révolutionnaire en matière de



lutte contre le cancer : les Centres Leclerc viennent d'offrir à la Faculté de médecine de Brest cet appareil, jamais vu en France, qui permet d'absorber les cellules cancéreuses sans toucher aux cellules saines. Je puis vous dire, que le professeur Bisson, spécialiste en neurologie est parfaitement ravi d'avoir chez lui cet appareil.

A.M. - On n'a pas beaucoup parlé culture : quel avenir voyez-vous à la culture bretonne ?

E.L. - Il n'y a pas de culture sans une économie florissante : aujourd'hui, le pouvoir d'achat s'écroule, le problème de la culture va se poser. La culture d'accord, mais comment puisqu'elle n'aura plus de sous ?

La victoire de la Bretagne, c'est d'abord la victoire des hommes

A.M. - Pour terminer sur une note plus "armoricaine", pourriez-vous nous dire comment vous vivez votre identité bretonne ?

E.L. - Je suis Breton c'est vrai mais un Breton solitaire. Si je suis solitaire, c'est un peu par la force des choses car il est difficile de faire comprendre aux Bretons le combat que je mène. La Bretagne est une multitude de petits commerçants et artisans qui sont en train de crever parce qu'ils sont restés seuls et qu'ils n'ont pas compris que la victoire de la Bretagne, c'était d'abord la victoire des hommes ; il ne s'agissait pas seulement d'abattre nos talus, il fallait se serrer la main et ne pas rejeter quelqu'un parce qu'il était un peu excentrique et que ses idées choquaient. Un Breton réussit s'il met de l'amour : on se sauvera tous ensemble ou on mourra tous ensemble car on va finir par avoir le centralisme le plus absolu : on divisera les Bretons. Il faut que les Bretons oublient leurs querelles intestines - la seule chose qui compte, c'est l'économie de la Bretagne, la résurrection de la Bretagne. Il faut donner à la Bretagne son entité en réunissant Rennes, Nantes et Brest.

(Synthèse d'un entretien, à Saint-Ervy, d'Edouard Leclerc avec Yann Poubier et Anne-Edith Poubier-Beauchet)

Les six premiers «Bretons de l'année»



La planification et le budget régional

PAR RENÉ DE FOUCAUD

Jusqu'à présent, en France, la planification était indicative et devait donc être suivie d'une programmation financière qui, elle-même, était subordonnée à la loi de l'annualité budgétaire. Dans le passé, nous ne rencontrons pour l'essentiel que des difficultés de procédure car, quant au fond, le P.N.B., d'une part, et la croissance, d'autre part, permettaient de consacrer un volume financier important aux investissements et aux équipements lourds. Or, pour les programmes prioritaires d'exécution, il est prévu pour les cinq ans qui viennent une masse financière de l'ordre de 60 milliards de francs par an en volume, ce qui suppose une progression en francs constants de 8 % par an.

Déjà, pour 1984, le P.P.E. s'élevait à 59,4 milliards de francs. Ces dotations correspondent à une progression des dépenses de 16 % par rapport à une progression d'ensemble des dotations budgétaires de 6,3 %.

Cependant, en termes d'économie, les raisonnements marginalistes ont tout leur intérêt, et c'est pourquoi en 1984 la marge de manœuvre supplémentaire ne sera au mieux que de l'ordre de 9 milliards de francs. D'après les informations que je tiens officieusement, il pourrait d'ailleurs ne s'agir que de 6 à 7 milliards de francs pour l'ensemble des P.P.E.

Reporté à la richesse nationale, qui est de l'ordre de 3 800 milliards, l'effort supplémentaire apparaît bien insuffisant.

De ce fait et en toute logique, les Régions seront amenées à pallier les insuffisances de crédits, notamment d'investissements, puisque la Bretagne en ce qui la concerne se verra d'intervenir massivement dans le domaine du fonctionnement.

C'est ainsi que, pour résumer très brièvement, nous aurons affaire à deux formules principales. La première est de proposer des programmes correspondant aux douze P.P.E. retenus par l'Etat, la deuxième est de passer des contrats de plan Etat/Région où le risque de transfert de charge est indubitable.

S'il est vrai que, d'après les prévisions de certains organismes officiels, les budgets régionaux doivent augmenter de 30 à 40 % l'année prochaine en moyenne, cela signifie que les prélèvements fiscaux obligatoires auprès des contribuables devront à terme s'accroître, ce qui, naturellement, déchargera d'autant l'Etat de son rôle d'investisseur public.

S'il devait y avoir effectivement transfert de charge, cela risquerait d'accroître les disparités entre les Régions : les plus riches pouvant investir rapidement, investissements créateurs d'emplois à terme ; les plus pauvres voyant le décaissement s'accroître. En quelque sorte, nous assisterions à une détérioration des termes de l'échange entre les Régions françaises.

Par ailleurs, le flou qui caractérise l'articulation des programmes prioritaires d'origine nationale et les volontés régionales et locales risque de conduire à des retards quant aux accords suscep-

tibles d'être passés, ainsi qu'à la même disparité à laquelle je viens de faire allusion.

En effet, toute Région qui se coulera dans le moule imposé par l'Etat bénéficiera prioritairement, et bien évidemment, des crédits que j'ai évoqués.

En revanche, les Régions qui manifesteront une volonté propre dans des secteurs ne correspondant pas aux douze programmes prioritaires, seront naturellement pénalisées puisqu'elles devront assurer le financement par les deniers régionaux ou intrarégionaux (...).

Il est fondamental, pour la Bretagne, que le circuit court de l'épargne soit reconnu à sa juste valeur et que l'épargne des Bretons permette d'investir dans des équipements créateurs d'emplois dans les mois et les années qui viennent, par une capacité d'anticipation en matière d'investissements.

Gérer à trop court terme est en effet une erreur dans le cadre de notre stratégie économique, et c'est pourquoi je me réjouis de voir que, d'ores et déjà, sont passés des accords entre des banques régionales et des départements à l'occasion du IX^e Plan.

RENÉ DE FOUCAUD

(devant le Comité Economique et Social de Bretagne dont il est président).

Le Prix Jean Monnet à René Pleven

Un Breton, notre ami Alain Poyer, président du Sénat, est aussi président du jury international du Prix Jean Monnet qui, cette année, a été décerné à un autre Breton, René Pleven, Compagnon du Général de Gaulle, ancien président du Conseil, ancien président du CELIB et premier président du Conseil Régional de Bretagne. Des personnalités venues de toute l'Europe étaient présentes à l'Université de Lausanne pour la remise de ce prix au grand Breton qui fut un grand Européen. Dans son discours, René Pleven affirma qu'il faut remettre l'idéal européen, faire passer la Communauté de la dimension économique à la dimension politique. Pour cela on devra "associer l'imagination, le savoir et la volonté. Les élections européennes de juin 1984 offrent la chance d'insuffler aux masses une nouvelle ambition européenne". Les candidats devront convaincre les citoyens que les difficultés "ne viennent pas de ce qu'il y a trop d'Europe mais bien plutôt de ce qu'il n'y en a pas assez".

Aujourd'hui âgé de 83 ans, René Pleven demeure un des meilleurs analystes politiques de ce temps. Même s'il leur est arrivé de penser que se bretonnais s'expriment parfois avec trop de prudence, voire de réserve, les militants bretons de l'Europe se réjouissent du légitime hommage qui lui a été rendu.

Dans la presse bretonne

"QUIMPER-REALITES"

Depuis le 1^{er} décembre, le magazine mensuel de la vie quimpéroise : "Quimper-Réalités", tiré à 25 000 exemplaires, est édité par la SOPEL qui réalise déjà "Armor magazine" et divers revues locales et guides touristiques.

Les Pays et les nouvelles responsabilités des élus



Bassins d'emplois, micro-régions, les Pays sont de plus en plus présents dans les programmes d'aménagement et de développement. Con-

trats de Pays et Pays d'Accueil se sont multipliés à travers la France, ces dernières années.

La Fédération des Pays de Bretagne a proposé que la préparation du 9^{ème} Plan retienne le Pays comme échelon de concertation et de programmation, d'où les questionnaires communaux préparatoires au Plan, leur collecte et leur synthèse par pays.

Dans la mise en œuvre de la décentralisation, urbanisme, culture, enseignement sont bientôt figurés parmi les responsabilités des élus locaux. Consciente de l'importance de ces opérations, la Fédération des Pays de Bretagne les a inscrites au programme de son Assemblée Générale qui, à la mairie de Dinan, a travaillé sur trois axes principaux : les chartes communales, les Pays et le 9^{ème} Plan, les Pays et la décentralisation.

A la tribune de g. à dr. Michel Guégan, Bernard Lemaré, Louis Martin, Paul Houé, René Régnault (photos Alain Rubert).



ECONOMIE ET CULTURE

L'initiative de Michel Chauvin, d'entreprises d'une part, écrivains et universitaires culturels d'autre part, sur le thème "culture et économie bretonnes", deux volets de notre société qui, habituellement, s'ouvrent rarement en même temps, et qui, pourtant, sont complémentaires. Nous l'avions déjà proclamé dans notre aventure des élections européennes de 1979 : il n'est point d'économie sans culture, de culture sans économie, les deux se retrouvant dans le grand creuset commun que est la politique, prise dans le sens noble du mot. Jack Lang, lui aussi, l'a bien compris qui déclare : "la culture est une industrie, il faut y investir".

Les participants à la rencontre de Paimpont en étaient manifestement persuadés mais sans doute leur démarche avait-elle une inspiration différente tant il est vrai que, pour nous Celtes, l'esprit est à la fois une exigence et une passion, une réalité peut-être plus impérieuse que la matière, ce qui nous a d'ailleurs valu pas mal de déboires tout au long des temps. Bien sûr, sommes-nous persuadés que la culture ne peut s'épanouir efficacement que si elle prend en compte les exigences de la diffusion, donc de la gestion, mais nous pensons qu'elle a aussi une autre dimension, moins matérielle, davantage profonde : le plus que doit apporter l'esprit dans l'entreprise, cet élan que donne la symbiose de l'économie et de la culture, une chaleur humaine.

Ecrivain et économiste, Yvonne Gicquel rappelle à juste titre que, si le XV^e siècle fut l'âge d'or de la Bretagne, alors indépendante, c'est parce que l'ouverture sur le monde et la prospérité commerciale qui en découla se combinèrent avec la naissance d'une entité culturelle et originale. L'Histoire se répète plus qu'on le prétend : depuis trente ans, l'essor de la Bretagne s'accompagne d'un impressionnant renouveau culturel.

Les récentes Assises de Rennes sont allées dans le même sens que les débats de Brocéliande, bien qu'elles aient moins abordé l'aspect économique, et les deux assemblées régionales, de leur côté, ont décidé un important effort financier pour prendre de relais de la Charte culturelle que le gouvernement a eu tort de ne pas renouveler. Il semble donc bien que les Bretons aient compris, enfin, qu'un investissement ne peut aller sans l'autre, qu'il faut que les machines aient une âme. Nous nous en réjouissons.

S'il est un domaine dans lequel sont liées l'économie et la culture, c'est bien celui de la presse. Un journal, un magazine, une revue est un véhicule de l'information et de la pensée, mais il est aussi une entreprise comme les autres avec la rigueur d'administration que cela entend, et soumise comme elles aux difficiles exigences



par YANN POILVET

du marché. Pourquoi, alors, les pouvoirs publics auraient-ils la prétention d'exercer un contrôle de fait sur les journaux alors qu'ils ne le font pas, pas encore, sur les autres activités ? Il y a, il est vrai, une part d'hommage dans cette attitude : on reconnaît que la presse, ce n'est pas une simple marchandise, mais que, porteuse de culture, elle constitue un élément essentiel de civilisation. Sur un autre plan, à l'évidence, les ordonnances de 1944, promulguées en des circonstances exceptionnelles, étaient tellement empoissées que, quarante ans après, nul ne songeait à les invoquer. Nul sauf ceux qui carraigeaient et c'est ainsi qu'on arrive à l'affaire Robert Hersant.

On sait que celui-ci, homme de presse adouces et astucieux, a, au fil des années, édifié un important ensemble de presse qui s'étend tant sur Paris que dans les régions et l'autre-mer, dans le secteur des quotidiens que dans celui des périodiques et des publications spécialisées. Il a réussi parce qu'il est un bon gestionnaire et, évidemment, grâce à des concours financiers d'envie, mais sans voler personne. Certains, des journalistes surtout, lui reprochent ses méthodes, les compressions de personnel, des salaires trop bas, la pratique de la rédaction polyvalente. D'autres soulignent que, grâce à lui, des titres - y compris de gauche - ont pu échapper à la disparition à laquelle ils étaient condamnés.

Pourtant il faut se garder de céder à la tentation qu'ont les politiciens de tout

focaliser sur Hersant : on oublie Hachette, le bloc Alsacien, les empires provinciaux, ainsi que d'autres groupes (le Filippachi, qui, pour ne pas avoir de quotidien, n'en contrôle pas moins un nombre respectable de publications. Comme on néglige la puissance des groupes religieux et des groupes politiques.

Même si les principes qui ont inspiré le projet de loi sont assurément nobles et généreux : on veut éviter que des "tristes" fassent la loi dans la presse, qu'un seul homme ait trop de puissance par feuilles interposées, il n'en apparaît pas moins qu'il sera difficilement traduisible dans la réalité : d'une part parce qu'il condamnerait à une mort probable ou à un rachat sans garantie les titres que devraient céder Hersant et les autres ; d'autre part que la pratique des prêts-moins sera encore plus affinée pour tourner la législation. Et puis on se prend à dire qu'on fait bien des manières d'un côté, que l'on est bien laxiste de l'autre. Ici on veut embêter Robert Hersant, là on laisse n'importe quel homme d'affaires qui a fait fortune créer à coup de millions son propre journal, quitte à mettre en péril ceux qui n'ont que leur indépendance pour richesse. Dans quel cas la liberté de la presse est-elle le mieux servie ?

La vérité, c'est que nous aurions pu faire l'économie d'une querelle désolée, d'un tohu-bohu inutile ; la vérité, c'est qu'il eût mieux valu pas de loi du tout : on aurait ainsi évité l'hypocrisie et l'arbitraire... Quand l'Etat contrôle sans partage les trois chaînes de télévision et bien sûr la quatrième, toutes les radios, offi- cielles ou périphériques, la principale agence de publicité, etc. cela signifie qu'il dispose du monopole le plus puissant qui soit en matière de presse. Cet Etat propose une loi pour casser les trusts ? On pourrait en être d'accord si le monopole pas casser d'abord son propre monopole. Châlie !

Hélas, c'est depuis longtemps une manie des gouvernements parisiens - quelle que soit leur couleur - de prétendre tout contrôler, de s'imposer partout. Cela, qui se conçoit pour certains domaines : la monnaie, la défense par exemple, devient paralysant dans maints autres. Tout carcan étouffe ce qu'il enserré. Veit-on, aujourd'hui, étouffer la culture, la liberté de création, au nom d'une certaine philosophie économique qui fait l'affaire de l'administration jacobine ?

YANN POILVET

OPINIONS

Quelle tactique pour les européennes de 84 ?

Lionel Jospin n'est certes pas un oracle : ceux qui le considèrent comme tel se sont déjà aperçus qu'il s'était souvent trompé. Mais on doit tout de même penser que le Secrétaire général du Parti Socialiste qu'il est devenu avant de quoi il parlait lorsqu'il a indiqué, au cours du Congrès de Bourg-en-Bresse, que le gouvernement n'envisageait pas de changer le mode de scrutin pour les prochaines élections européennes dont la date est désormais définitivement fixée au 8 juin 1984. Jusqu'ici, tout au moins, personne n'a démenti Lionel Jospin, ni au gouvernement, ni au parti socialiste.

On avait espéré un moment que le système paritocratique de la liste nationale unique pour les 81 députés européens que la France doit être serait révisé. Le Parlement européen lui-même n'a-t-il pas demandé que ses membres soient élus dans des circonscriptions électorales qui désigneraient un minimum de trois et un maximum de quinze députés. Bien qu'il soit loin de correspondre aux nécessités d'un scrutin organisé à la proportionnelle sur des bases strictement régionales, et sans pourcentage dimatoire, qui est celui préconisé par la grande majorité de nos mouvements nationaux en Bretagne, en Corse, en Alsace, en Occitanie et ailleurs, le système recommandé par le Parlement européen mar-

quait incontestablement un progrès par rapport à celui de la liste unique nationale de 81 noms. Plus démocratique, il rapprochait un peu les élus de leurs électeurs. Il rendait un peu plus facile, s'il était adopté, la représentation à l'échelon européen des partis "régionaux", des minorités, des mouvements d'opinion qui se font jour sur certaines parties du territoire de l'Etat français alors qu'ils n'agissent pas les autres.

Forcé de constater qu'à la démocratie et à la représentation des "Régions" et des minorités, les partis socialistes et communistes, si au moins Lionel Jospin salue de ce point de vue, préfèrent le monopole politique exercé par les quatre grandes formations électorales qui se partagent la majorité de l'électorat français, se trouvant parfaitement d'accord sur ce point avec le R.P.R. et l'U.D.F. On se rappelle que ce sont ces derniers qui nous ont doté de ce système absurde et contre-nature lorsqu'ils étaient au pouvoir. Le "changement" n'a guère passé par là : la bande des quatre est toujours présente ; ses membres s'entendent comme larons en force pour se partager la représentation et le pouvoir, sans parler des avantages financiers substantiels que ce mode de scrutin apportera à leur caisse électorale grâce aux dispositions prises par le Parlement européen pour financer les formations politiques qui prendront part aux élections.

Une chose apparaît claire cependant : c'est que le maintien du système de la liste dite nationale unique de 81 noms sur le territoire de l'Etat français rend quasi impossible la participation de nos mouvements régionalistes, nationalistes et fédéralistes aux prochaines élections européennes. Les conséquences financières seraient trop lourdes pour chacun d'entre eux : leur dispersion géographique et leurs divergences tactiques et idéologiques rendent fort difficile, voire irréaliste, la constitution d'une liste qui serait capable de les rassembler.

Que reste-t-il donc à faire pour tous les mouvements et partis politiques que leur aire géographique réduira à l'état de participant aux prochaines élections européennes ? Ils peuvent, certes, recommander à leurs sympathisants de se réfugier dans l'abstention ; ils le feront sans doute bien que cette tactique soit fort peu efficace : elle ne gênera guère en définitive le jeu de la bande des quatre. Certaines formations politiques bretonnes, corses, basques, alsaciennes ou occitanes seront sans doute tentées de dépasser cette tactique de simple refus, pour organiser le sabotage actif d'un scrutin auquel il leur est pratiquement interdit de participer.

YANN FOUÉRÉ

Dihunit' ta Bretoned

Les événements sociaux qui se déroulent en Bretagne depuis plusieurs semaines, notamment au sein de la paysannerie, conduisent à des troubles importants de l'ordre public, à des dégradations de zones naturelles, à des déprédations fréquentes et, pour le moins, à des désagréments considérables pour le commun des mortels qui n'en peut mais !

Le sacage suivi du sac de la perception de Carhaix-Plouguer par des membres du CDJA, le versement de lisier dans les rues de Quimper, l'abattage d'arbres séculaires à Châteaulin et ailleurs, sont sûrement des moyens de libérer une violence difficile à contenir contre l'injustice du sort, mais on ne voit pas comment ces "opérations" finalement menées contre la collectivité, seraient en mesure de faire monter le prix du

porc, de supprimer ces maudits montants compensatoires ou de ramener le dollar à 4 francs ! Le blocage des routes qui entrave les activités des uns et des autres, le bris d'objets d'utilité publique qui pénalise tout le monde par le paiement de l'impôt supplémentaire pour leur restauration, non seulement ne sont pas de nature à résoudre les problèmes posés, mais indisposent le plus grand nombre contre une catégorie sociale.

Depuis de très longues années, le mouvement breton militait se tue à répéter qu'il faut que les problèmes bretons soient réglés en Bretagne par des Bretons. Hors de là, pas de salut. Quand diable nos agriculteurs comprendront-ils qu'il est parfaitement vain d'adhérer à des syndicats du genre FNSEA ou MODEP ? Que ces vastes centrales nationales ne peuvent, à la fois, défendre la chèvre et le chou, que, par conséquent, les difficultés bretonnes étant spécifiques, celles-ci ne peuvent trouver leur solution que dans le cadre des cinq départements bretons et certainement pas à l'échelon hexagonal, ou les intérêts de l'ensemble des agriculteurs sont divers et souvent contradictoires. Foin donc d'un syndicat parisien, mais d'accord pour un organisme similaire indépendant siégeant à Rennes ou Nantes, discutant avec un pouvoir politique breton, lui-même chargé de négocier à Bruxelles ou ailleurs. Qui ne se souvient, pour illustrer le propos, du différend ayant opposé il y a quelques semaines la FDSEA et le CDJA et qui a dû être arbitré par l'Instance suprême siégeant sur les bords de la Seine ?

Bien entendu, ce qui précède vaut pour le monde ouvrier : CGT, CFDT, FO, CSL, FEN, etc., ne valent pas tripette pour appréhender de façon correcte la situation, toujours particulière, de salariés bretons aux prises à des conditions

économiques qui n'existent, bien souvent, qu'en Bretagne, pour des raisons de situation géographique, une manière de raisonner puis de juger. Là encore, il faut bien comprendre que ces puissants syndicaux, quelle que soit d'ailleurs leur tendance politique, sont contraints à une appréciation globale, laquelle, selon la majorité au pouvoir, est pro ou anti-gouvernementale. Cette attitude est partagée obligatoirement, par tous les partis politiques hexagonaux, pour des raisons semblables, ce qui n'empêche pas les Bretons d'y militer avec un acharnement digne d'une meilleure cause ! Ne verra-t-on pas, comme en 1979, la voix de la Bretagne éliminée lors des prochaines élections européennes au profit de la "bande des quatre", bande très liée à ce point de vue, malgré les divergences d'opinions et qui, n'en doutons pas, sera soutenue encore une fois par des Bretons à l'esprit mercenaire. On peut s'interroger à l'envi, à propos du masochisme manifesté par la plupart de nos compatriotes, qui les conduit à s'accrocher aux basques des prophètes vains d'ailleurs. Ne serait-ce pas ce vieux comportement celtique qui pousse à offrir son glaive à tout le monde, sauf aux siens ? C'est probable et malheureusement on voit mal comment, à court terme, cet état d'esprit pourrait évoluer de façon intelligente. Il est vrai que la fréquentation assidue du petit écran et de l'ensemble des "mass media" ne risque pas de modifier quoi que ce soit, sinon à dégrader un peu plus la faculté de réflexion et de jugement de nos compatriotes.

Dihunit'ia, réveillez-vous donc, Bretons, avant qu'il ne soit trop tard et, si vous souhaitez vous battre, faites-le pour vous et votre seul pays : la Bretagne.

ARMEL CALVÉ

Une tranche de notre Histoire... Joseph Martray raconte l'épopée du CELIB :

«20 ans qui transformèrent la Bretagne»

Un livre de Joseph Martray est en soi un événement. Que cette fois il ait entrepris de raconter l'épopée du CELIB entre 1950 et 1969, l'événement prend une signification toute spéciale : nul mieux que lui n'a connu les faits, ni surtout l'arrière-plan des faits évoqués ; nul, aujourd'hui encore, ne peut comme lui les apprécier pour ce qu'ils furent réellement. Et nul autre, sans doute, ne saurait les situer dans la perspective la plus utile, afin que les combats d'hier trouvent leur suite logique dans ceux de notre temps.

Pour avoir participé de près à la plupart de ces événements, j'en ai évidemment lu le récit avec un intérêt particulier. Et je n'ai pas résisté à la tentation d'aller m'en entretenir avec lui, non pour tisonner les vieilles cendres à la façon des anciens combattants, mais afin, surtout, d'éclairer les luttes d'aujourd'hui et celles de demain.

MORVAN DUHAMEL



Joseph Martray sur le front de la marine noire

Ce livre : pourquoi aujourd'hui ?

M.D. - Je ne vous poserait pas la question rituelle : "Pourquoi avez-vous écrit ce livre", car il était évident que vous l'éciriez, mais plutôt : "Pourquoi avez-vous choisi ce moment pour l'écrire ?"

M. - On a déjà beaucoup écrit sur le C.E.L.I.B., avec parfois des erreurs et quelques arrière-pensées. Avant suivi de près cette période, disposant d'une documentation irrefutable... et de souvenirs, j'approuvais nécessairement le besoin de fixer ce moment d'histoire de notre région. Comme vous le dites : "on s'y attendait", car, à chaque occasion, m'étant en effet posé la question : "Quand raconterez-vous l'histoire du C.E.L.I.B. ?"

M.D. - Mais je ne suis ni un historien, ni un chroniqueur. Et si j'ai voulu, en écrivant ce livre, retenir le déroulement des faits, dégager les motivations des acteurs et tenter d'établir un bilan, j'ai attendu le moment où ceci pourrait être utile. Or nous sommes bien à ce moment puisque la régionalisation, dont l'idée fut lancée par le C.E.L.I.B. il y a 34 ans, se trouve bloquée, le gouvernement ne se décidant pas à appliquer la loi qui lui a-lu-même fait voter : celle du 2 mars 1982 prévoyant l'élection des Conseils régionaux au suffrage universel direct.

Le blocage de la régionalisation

M.D. - En vous lisant, on éprouve des impressions contradictoires. D'une part, quoique vous disiez, c'est bien un livre d'histoire et on ne pourra plus parler désormais de cette période sans s'y référer. Mais c'est aussi un livre engagé, ne serait-ce que dans vos appréciations sur l'action régionale du gouvernement. On se demande même, à certains moments, si ce n'est pas un livre programme et si vous ne pensez pas avant tout à la préparation de ces élections régionales qui viendront bien un jour ?

M. - Entendons-nous. "Engagé", je l'ai toujours été. Mais la priorité n'a cessé d'être pour moi la Bretagne. J'avais en 1950 et j'ai toujours comme tout le monde "mes options politiques personnelles". Mais son seul engagement, c'était le combat pour sortir notre pays du sous-équipement dans lequel il s'enfonçait : tout le reste me paraissait secondaire. C'est pourquoi, pendant les longues années où j'ai exercé mes responsabilités au C.E.L.I.B., personne n'a pu m'accuser d'y favoriser telle ou telle fraction politique ou socio-professionnelle. C'est ce qu'on appelait, d'un mot plus ou moins heureux, l'"apolitisme". Et je me suis toujours opposé à ceux qui, dans le cadre du C.E.L.I.B., pouvaient être tentés par l'utilisation politique de notre action.

Vous me dites qu'aujourd'hui je critique le gouvernement sur sa politique régionale. En lisant mon livre, vous pouvez vous rendre compte que je me suis opposé beaucoup plus encore aux gouvernements de l'époque, ceux de Michel Debré et Georges Pompidou, par exemple... et pas seulement en paroles ; le titre de certains chapitres suffit à le rappeler : "De Morlaix à Pontivy", "La bataille du rail", etc. Mais il s'agissait toujours de la Bretagne et de la Région, sans aucune déviation d'ordre politique. Aujourd'hui, c'est la même chose : quelles que soient mes opinions en tant que citoyen sur l'ensemble de la politique gouvernementale, c'est sur son action régionale que je me prononce ici : c'est le blocage de la régionalisation - présente en mai 1981 comme "la grande affaire du Septennat" - que je dénonce.

Quant à dire qu'il s'agit d'un livre-programme pour des élections régionales, d'utopies hypothétiques, ce serait excessif. Je ne pouvais pas ne pas essayer de dégager en conclusion, les "idées-forces" du C.E.L.I.B. et constater qu'elles sont encore valables pour aujourd'hui et pour demain, y compris la leçon d'union autour d'un objectif régional.

La couverture du livre de Joseph Martray : manifestation à Morlaix, le 22 juin 1961, après l'acquisition et la libération d'Alexis Guenneguez et Marcel Lizon.



L'idée révolutionnaire de la planification régionale

M.D. - L'un des deux thèmes de votre livre est de montrer que la régionalisation est partie de Bretagne, grâce au C.E.L.I.B. L'autre est de dire par quels moyens la Bretagne est sortie du sous-développement de 1950. Comment ces deux thèmes se rejoignent-ils ?

M. - Sortir du sous-développement - dont je rappelle les données dans le premier chapitre ("La Bretagne en 1950 : une situation quasi désespérée") - entrainer la France entière vers la régionalisation, tel fut en effet le double objectif des fondateurs du C.E.L.I.B. C'était alors une grande novation. Permettez-moi de citer ici un passage de mon livre.

"Il ne s'agissait pas de se battre pour un statut breton particulier, tout a fait illusoire... La priorité devait être, pour la Bretagne, d'arrêter la régression. On allait donc poser les problèmes en terme d'économie et de démographie, d'investissement et d'équipement, de plan et de programme en s'appuyant sur l'idée neuve qui était alors l'Aménagement du Territoire. Le reste - c'est-à-dire les institutions régionales - suivrait nécessairement à plus ou moins long terme des lors que dans cette Bretagne considérée comme région-témoin, on parviendrait à mettre en place des organismes, certes officieux, mais agissants, représentatifs, exemplaires".

C'est ce qui s'est produit : l'idée révolutionnaire de la planification régionale, lancée dès 1952 par le C.E.L.I.B., portait en elle-même celle des institutions régionales - car si un plan est établi, aucun Pouvoir ne peut laisser son contrôle à un organisme privé. D'où l'officialisation du C.E.L.I.B., la généralisation des Comités d'Expansion, la création des CODER, etc. : l'enfermement était en place. Les deux thèmes se rejoignent donc parfaitement et chaque résultat obtenu par le C.E.L.I.B. entraînait un progrès vers la régionalisation, le Pouvoir voulant "coiffer" par des institutions, d'abord timides et empiriques, la mise en place des réalisations régionales : ce fut cela le vrai compte du C.E.L.I.B. et j'espère qu'il apparaît clairement dans ce livre.

Les enveloppes de l'Unité
Une série d'enveloppes a été éditée à l'initiative du Comité pour l'Unité administrative de la Bretagne. Elle rencontre un grand succès. Le premier tirage ayant été épuisé, l'imprimerie Pierre Bernard, de Redon, imprime actuellement 25 000 nouvelles enveloppes. Les prix de vente sont : 20 centimes pour les petites enveloppes 114/162 ; 30 centimes pour les moyennes 110/120 et 40 centimes pour les grandes 150/200.
Adressez vos commandes à Eric Piauza Lezoux, 106, chemin de la Côte du Moulin, 78620 L'Evang La Ville.

BRETAGNE - EUROPE
Initiative Bretonne du
Mouvement Régions - Europe
R.P. 95 - 22400 IAMBALLE

La langue bretonne et l'unité régionale
M.D. - Vous insistez à plusieurs reprises sur le rôle des problèmes culturels et du combat du C.E.L.I.B. pour la langue bretonne. Vous parlez aussi de la question de l'unité bretonne. Le C.E.L.I.B. ne s'est-il pas résigné finalement à la coupure avec Nantes et la Loire-Atlantique ?

J.M. - Une des premières décisions du C.E.L.I.B. - pourtant créé pour lutter contre le sous-développement économique - fut de constituer une "Commission Culturelle" et notre position sur le problème de la langue bretonne n'a jamais varié.

En ce qui concerne la question de la Loire-Atlantique, nous avons tout tenté. D'abord, dès 1950, en associant les élus du 5^e département, puis des organisations professionnelles, enfin des maires... Je raconte, dans ce livre, ce que fut la Journée de Noyas : rencontre symbolique, le 15 novembre 1965, à l'initiative du C.E.L.I.B., du maire de Nantes, André Morice, et du maire de Rennes, Henri Fréville, sous la présidence de René Pleven, en présence d'une centaine de maires de Loire-Atlantique, rencontre suivie le soir même par le vote unanime du conseil municipal de Nantes décidant l'adhésion de la cité des Ducs au C.E.L.I.B.

Pouvons-nous faire plus ? Parce que le tracé officiel des régions nous enferme dans les quatre départements bretons, fallait-il renoncer à toute autre action et attendre que l'union se réalise ? Imaginez où nous en serions aujourd'hui si nous avions adopté cette méthode. Mais jamais nous ne nous sommes résignés à la partition et le C.E.L.I.B. a toujours été ouvert aux élus et responsables des cinq départements.

Le président Pleven : légiste mais énergique

M.D. - La présence du président Pleven apparaît constamment dans votre livre. Quel fut son rôle exact ?
J.M. - Sans lui, l'organisme créé à Quimper le 22 juillet 1950 serait resté un simple bureau d'étude sans audience et sans efficacité. A partir du moment où il accepte la présidence (avant 1951 les conditions s'affaiblissent et, à Paris, les portes s'ouvrent). D'autre part, ce qui reste à mon sens l'idée maîtresse du C.E.L.I.B. - la planification régionale - n'aurait jamais pu être lancée sans le

président Pleven, ami personnel de Jean Monnet, alors que cette idée apparaissait héritée aux techniciens du Commissariat de la rue de Martignac, pour qui le Plan était "vertical" par nature.

M.D. - Mais lorsque le C.E.L.I.B. s'est engagé dans des actions que l'on peut bien qualifier d'illégalles, comme la bataille du rail...

J.M. - Certes, le président Pleven est profondément légiste et les méthodes que le C.E.L.I.B. fut contraint d'employer l'inquiétaient à certains moments - je crois qu'il pensait à l'Irlande et qu'il craignait que notre région ne soit un jour entraînée, toute proportion gardée, dans un processus de violence. Mais il savait aussi que nous étions arrivés, en 1961-1962, à un blocage et qu'il fallait autre chose que de simples vœux pour entraîner les Pouvoirs Publics. Il savait surtout que le C.E.L.I.B. - et il y veillait - ne dépasserait jamais certaines limites... En tout cas, si le président Pleven pouvait, au sein du C.E.L.I.B., et quand nous étions entre nous, inciter à la prudence, jamais la moindre réserve n'apparaissait dès qu'il se trouvait devant les représentants du gouvernement... ou devant la presse. Ce fut particulièrement net dans la "bataille du rail".

M.D. - Pourquoi avoir choisi un éditeur parisien pour ce livre sur le C.E.L.I.B. et non un éditeur breton ?

J.M. - Les Editions France-Empire ont déjà publié des ouvrages sur la Bretagne et sur la Région - y compris sous ma signature - et les liens de ses dirigeants avec notre région, sans oublier la Loire-Atlantique, sont étroits. Mais j'ajoute que si j'ai d'abord écrit ce livre pour les lecteurs bretons - premiers concernés évidemment - je souhaitais qu'il atteigne un public plus large - il s'agit de montrer que la régionalisation de la France, lancée par le C.E.L.I.B., est aujourd'hui arrêtée et qu'il convient d'obliger le gouvernement à procéder enfin aux élections régionales... c'est-à-dire à respecter la loi. Un "éditeur parisien", comme vous dites, est bien placé pour cela.

Mission accomplie !

M.D. - Vous entamez "l'Épopée" du C.E.L.I.B. à l'intérieur de deux dates précises, du 22 juillet 1950 au 2 février 1969, c'est-à-dire pratiquement vingt années. Comment justifier-vous ses limites ?

J.M. - La première ne se discute évidemment pas puisqu'il s'agit de la naissance du Comité à Quimper. Il est vrai que le C.E.L.I.B. ne s'est pas arrêté le 2 février 1969, date du discours du Général de Gaulle à Quimper également, annonçant, d'une part le "programme pluriannuel d'investissements publics pour la Bretagne", d'autre part le référendum régional. Mais la double mission que le Comité s'était assignée le 22 juillet 1950 se trouvait cependant accomplie : d'une part la Bretagne était sortie du sous-développement et disposait des moyens qui lui permettraient de jouer désormais ses chances... sans que rien ne soit jamais définitivement gagné ; d'autre part la France avait pris conscience des problèmes régionaux et de la nécessité de les traduire dans les institutions... quels que soient ensuite les incidents de parcours.

Et puis, après 1969, l'union créée par le C.E.L.I.B. ne subsistait pas. La division finira par l'emporter, en dépit de la brillante tentative de Georges Lombard en 1972 qui, à elle seule, mériterait une étude.

Certes, le Comité d'Étude et de Liaison des Intérêts Bretons continuera, sous son nom et sous son sigle. Mais ses tâches ne seront plus du même ordre et le C.E.L.I.B. "historique" tient bien entre le 22 juillet 1950 et le 2 février 1969 - après, ce sera autre chose et une autre histoire... exigeant d'ailleurs plus de recul.



La conférence de régions périphériques d'Europe à Saint-Malo

(voir nos précédents numéros)



De gauche à droite Pierre Pillimin, 1^{er} vice-président du Parlement Européen ; Georges Lombard, président de la conférence ; Georges Plienet, secrétaire général.



Jean-Baptiste Lelièvre, Michel Guégan et une partie de la délégation bretonne.

La presse et le projet de réforme gouvernemental

"Les organisations sous-signées, Fédération nationale de la presse française et Syndicat national de la presse quotidienne régionale, rassemblant l'ensemble des titres publiés sur le territoire national, expriment leur stupéfaction en découvrant l'existence d'un projet de loi de révision de l'ordonnance du 28 août 1944 sans qu'à aucun moment, une procédure de consultation de la profession ait été mise en place. Compte tenu du monopole déjà exercé par l'Etat dans le domaine de l'information audiovisuelle, la Presse écrite, relevant du domaine privé, sans vouloir préjuger du fond d'un texte qui ne lui a pas été communiqué, estime être en droit de protester solennellement contre la procédure qui consiste à modifier, si peu que ce soit, l'exercice du droit d'écrire et de publier dans un pays où la liberté de la presse est considérée à bon droit comme une des garanties fondamentales de la démocratie"

Vers un contrat dans les limites de l'acceptable



Chronique des assemblées régionales
Raymond Leterte

"C'est le ton qui fait la chanson". Sans conteste celui de l'Établissement Public Régional (EPR) contrastait par rapport à bien d'autres séances. Tant au Conseil Régional (CR) qu'au Comité Economique et Social (CES), les voix étaient à l'unisson, voire unanimes.

Souplesse et fermeté ne sont pas antinomiques. Au CES les syndicalistes, principalement, et quelques représentants de la "vie collective" trouveront plus facilement terrains d'entente avec les chefs d'entreprises ; au CR, l'opposition régionale montra que son expérience de gouvernement, le réalisme de rigueur, le rapprochement de l'orthodoxie comptable de la majorité.

En deux chroniques, le compte rendu des débats le montrera. Cela ne veut pas dire qu'il n'y eut pas de stériles bavardages et les deux assemblées, malgré les admonestations de leurs présidents, gâstèrent du temps.

"Je ne pense pas, dit René de Foucaud, qu'il soit de notre ressort d'examiner en détail la foultitude des dossiers instruits". Un par un, cependant, avec des votes et des comptes de voix minutieux, parfois laborieux, pas un dossier n'y échappa ! Présent à la première partie de la séance du CR, sur un bureau spécial à droite de la tribune, j'eut comparé les méthodes de l'autre assemblée :

"Contentes-vous, supplia Raymond Marcellin, de noter les différences des avis de vos commissions par rapport aux conclusions proposées". Rien n'y fit ! Les rapporteurs, esclaves du papier préparé, firent subir à l'assemblée les inutilités redites. Quant aux votes, ils se font par larges appréciations, des mains levées - rarement plus de précision est exigée.

Vérité de la démocratie

Selon un scénario très au point, le CR procéda une nouvelle fois, le 21 novembre, à l'élection de son président et de son bureau : "à ce rythme de deux ou trois semaines en place par an, cela relève du stalinisme", ironisa Raymond Marcellin ; vivement le suffrage universel promis ! Hélas, nous sommes comme sous Anne, on ne voit rien venir ! Pour cette 8ème élection, qu'il fallut recommencer un étourdi ayant voté avec un pouvoir, ce qui ne se fait pas à ce scrutin), le président recueillit 43 des 65 voix exprimées, soit 65,15 % ; c'était le tour de Didier Chouat d'être le candidat des 20 socialistes présents ; et Serge Huber de nouveau fit savoir qu'il y avait les 3 communistes en séance.

Bernard Lemaire, président au rite comme d'habitude, dut faire face à la scène classique de l'opposition offensée. "Il y a ici, redit pour le néo-fus Charles Josselin, perversion de la loi de décentralisation, confusion entre l'exécutif et le bureau - celui-ci doit faire leur place, à la proportionnelle, aux groupes politiques". Curieusement, alors qu'il ne parle qu'après être remonté à la tribune, Raymond Marcellin se leva - "ce n'est pas réglementaire, vous le savez, d'ouvrir maintenant le débat sur la composition du bureau. Mais ce bureau est délégué par la majorité de l'assem-

blée, pour mettre en œuvre le budget, un budget que vous ne votez pas ! C'est cela la vérité de la démocratie !". Alors, ni le PS, ni le PC ne participèrent au vote. L'ancien bureau fut tout de suite réélu avec pourtant une nouveauté, puisque pour remplacer Yves Yvon Bourges présenta Yvonne Sauvet ; elle obtint le maximum des 43 voix, ainsi que Jean Hamelin, Bernard Lemaire, Marc Bécam ; Alphonse Arzel suivait de près avec 42 voix, Michel Cointat avec 41, tandis que Jean Rohou et Pierre Le Treut devaient se contenter de 39.

Déjà première femme vice-présidente d'une commission depuis 1979 (1), elle rejoint la dizaine de membres féminins de bureaux d'EPR. Au buffet du soir, elle était très félicitée, Raymond Marcellin soulignant alors, en plaisantant, "que seule Yvonne pouvait succéder à Yvon". Déjà les femmes de l'assemblée et celles des services régionaux pensaient au jour où ce petit événement n'en serait plus un.

À peine réinstallée, le président annonçait un nouveau vote pour les 4 représentants du CR au Comité Régional des Prêts (2). Charles Josselin demandait alors une suspension de séance de cinq minutes ; elle en dura trente. Furent désignés, pouvoirs compris, par 47 voix de la majorité régionale : Ambrose Guallec, Josselin de Rohan, Michel Cointat et Michel Guégan ; par 25 voix de la minorité : Charles Josselin, Jean-Yves Le Drian, Serge Huber et Marie Jacq. À la proportionnelle, furent retenus, les trois premiers nommés de la majorité et le premier de la minorité.

Ils retrouveront six autres conseillers régionaux élus au titre des collectivités départementales et communales (3). L'installation du Comité est fixée au lundi 5 décembre.

Suivront diverses autres désignations.

Sans nuire à la solidarité

Il y avait 73 membres, soit 83 % du CES, physiquement présents le 14 novembre ; si elle devait être normale, une telle participation est assez exceptionnelle.

"Consacrons-nous à des thèmes essentiels auxquels nous attachons une importance tout à fait particulière, ce qui nous conduira à utiliser notre droit d'autonomie", René de Foucaud, en accord avec son bureau, choisit en effet d'ouvrir la réunion sur trois dossiers non mis à l'ordre du jour par le président du CR.

Le premier concernait l'UTILISATION DE L'ÉPARGNE BRETONNE, recueillie d'une part sur les CODEVI (comptes pour le développement industriel), d'autre part sur les livrets spéciaux de crédit mutuel. Après deux réunions les 25 octobre et 10 novembre, la commission des finances du CES avait préparé un texte pour le soumettre à l'assemblée.

Sans tarder, le président avait, dès le 25 octobre, informé de cette "saisine" le président du CR ; ce 14 novembre René de Foucaud pouvait annoncer qu'il avait reçu réponse favorable de Raymond Marcellin. Pourtant il n'y avait nulle trace des saisines dans le document "avis du CES", remis aux conseillers généraux ; deux textes furent toutefois remis par leur commission des finances afin d'en débattre.

En ce qui concerne les CODEVI, Louis Lichou expliqua pourquoi sa commission réclamait "la régionalisation de au moins 50 % de l'épargne collectée ; afin de soutenir les investissements productifs régionaux". Elle demandait aussi que la notion d'industrie soit interprétée de façon libérale, qu'elle comprenne "toutes les entreprises créatrices d'emplois, quelle qu'en soit la nature". Enfin, puisque l'ANVAR doit examiner les dossiers, il paraît indispensable "qu'une instance ou serait présent le CES puisse examiner un recours des entreprises en vue d'une deuxième lecture".

S'agissant des 50 %, Bruno Mory exprima la crainte que cette disposition "nuise aux régions défavorisées". Louis Lichou estimait que le % était modeste, puisqu'il restait 50 % à la solidarité nationale. Le CES adopta cette partie à l'unanimité. Au CR, Claude Saunier demanda de ne pas s'arrêter sur un pourcentage. En présentant le vœu de sa commission, Yvon Bourges avait déclaré : "en maintenant au moins 50 % du volume de l'épargne", ce fut adopté.

L'expression "exercer un recours" parut au CES trop juridique ; "il ne s'agit pas de s'engager en arbitre", précisa Louis Lichou, mais seulement de demander une seconde lecture, la décision finale restant à l'ANVAR". Alors, proposa Michel Duhout, que ce second passage soit systématique, et non lié à une demande du CES et du CR". Lors du vote il y eut 14 abstentions et 2 contre, la proposition de la commission des finances fut adoptée. Le CR ne retint rien de ce point.

D'initiative régionale

Au sujet des livrets spéciaux du crédit mutuel, le CR, à la suite du CES, trouva anormale "la perspective de devoir affecter 60 à 70 % de l'épargne collectée à des valeurs émises ou garanties par l'Etat ou ses établissements publics".

Louis Lichou avait expliqué que cette collecte devait aller à des "emplois dits d'intérêt général", notion dont l'extension le satisfaisait. Par contre le mémorandum fixant les pourcentages "ne peut être approuvé par les responsables régionaux".

Yves Hérisset demanda seulement "d'élargir les vues, car il n'y a pas que le secteur mutualiste". Ce qu'il suggéra en matière d'épargne, c'était de "privilégier l'épargne non favorisée; alors seulement le collecteur en teste le maître. Si l'on accepte des avantages fiscaux, on se lie les mains". Gilbert Moch insista "c'est vrai, nous nous engageons dans une voie dangereuse... l'état dira "prenez donc à votre charge la dé fiscalisation". Aussitôt après les votes au CES, le texte de la commission des finances fut immédiatement adressé au Ministre des Finances, au président national du Crédit mutuel, au préfet de région, et au président du CR.

La deuxième séance concernait la création de la CONFÉRENCE FINANCIÈRE RÉGIONALE selon les vœux émis antérieurs (2), ainsi que d'un observatoire régional de l'épargne et de l'investissement. Dans son allocution d'ouverture, le président du CES avait souligné qu'une telle instance pourrait "fonctionner très rapidement puisqu'il ne peut s'agir que d'une initiative régionale".

Yvon Bourges proposa au CR une composition de cette conférence : 5 membres du CR désignés par la commission des finances et un représentant de chacune des 3 autres commissions ; un représentant de chacun des organismes consulaires (commerce-industrie, agriculture, artisanat) choisis parmi ceux siégeant au CES ; les représentants des organismes financiers et bancaires de la région.

Il n'avait pas intégré la demande de Jean-Claude Le Naour au CES "que les syndicats de salariés soient retenus comme interlocuteurs valables". Par contre il tranquillisa Claude Saunier qui demandait "que la minorité du CR soit représentée". C'était oui.

De schéma en schéma

En troisième "séance", le CES avait placé la BRETAGNE INTÉRIEURE. Malgré des questions à plusieurs membres, y compris le président et le rapporteur, il fut impossible de savoir pourquoi ce thème nécessitait l'exercice du droit de saisine alors qu'il fait partie de tous les ordres du jour !

Qu'un groupe réfléchisse sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'intervention, celui, dit de *Bretagne Centrale*, le fait sans cesse. Que le terme *Bretagne intérieure* remplace celui de *Bretagne centrale*, ce n'est pas un événement bien marquant ; il vient même trop tard pour les voitures et les motos qui courront le rallye Paris-Dakar sous l'emblème "Bretagne Centrale dans la course".

Seule nouveauté, la proposition de Charles Le Bris "d'aboutir à une sorte de schéma d'aménagement de la Bretagne intérieure"; il y eut avant ce SABI, un SALBI, schéma d'aménagement du littoral breton et des îles, mis en chantier en juin 1972, mais dont la publication des rapports ne fut jamais achevée (4).

De son côté Paul Houéla lança l'idée d'un "SMIC communal", qui serait estimé en "minimum d'équipements afin d'éviter que ne se creuse l'écart entre ville et campagne".

Le seul écho au CR, et encore n'était-il pas très explicite, vint de Loïc Bouvard, dans son rapport de synthèse sur les orientations du budget 84 : "la dotation réservée à la Bretagne Centrale (il n'avait pas changé de vocabulaire) augmenterait de 20 %... ce qui répondrait aux crâmes du CES, que l'on ne fasse pas suffisamment, ou du moins de façon significative, pour la Bretagne Centrale".

Seul le CR put à connaître de la "consultation des EPR sur le projet de SCHEMA DIRECTEUR DES VOIES NAVIGABLES"; le dossier n'avait été remis que le 4 novembre par le préfet. En introduction, le président faisait remarquer "ce schéma concerne uniquement le transport de marchandises et n'aborde pas la fonction touristique des canaux". Il notait surtout "avant toute étude par notre assemblée je souhaite souligner la nécessité de la prise en charge par l'état des travaux de restauration des canaux, préalablement à toute concession aux collectivités". Dont acte.

Modèle d'incohérence

Au seul CR également revint de donner avis sur une communication du préfet concernant la DÉLIMITATION DE ZONES D'EMPLOI EN BRETAGNE. Le projet était établi en prenant pour base les 17 "PAYS" définis par l'INSEE, plus une zone spécifique d'Auray.

"A venir à la prochaine réunion, conclut le rapporteur Céléstin Bleivin, après une concertation qui n'a pu avoir lieu", Michel Philipponeau appuya cet avis : "le découpage proposé est ahurissant !".

La POLITIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DES PAYS

tel était le titre d'un rapport de 47 pages faisant le point de l'exécution des contrats de pays. Le CES puis le CR "prenent acte du bilan". Le CES assortit toutefois son constat d'une remarque "des expériences ont montré qu'il ne fallait pas attendre que le niveau de développement d'un pays soit trop bas pour intervenir; les structures existantes sont alors insuffisantes pour amorcer le processus de mise à niveau, et les aides perdent de leur efficacité".

D'en parler à l'EPR confirmait les propos de Paul Houéla à la toute récente réunion de la Fédération des Pays de Bretagne, le 5 novembre à Dinan : "nous renforçons notre collaboration avec la région, pour aller dans le même sens et au même pas".

Ce furent également deux très brefs "dont acte" au président du CR qui ponctuèrent le passage à l'ordre du jour du rapport sur l'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE de la BRETAGNE en 1982 (2).

Au CES cependant sept intervenants firent quelques remarques. "La pêche est absente" reprocha Henri Didou ; "le rapport a une tonalité plus économique que sociale", nota Michel Duthoit ; "je ne dirai rien, dit tout de même Pierre Champeaux, puisque les responsables économiques sont absents", c'était en effet en fin de séance, après 13 h le mardi 15, et beaucoup de sièges étaient vides, tout aussi bien du côté syndical d'ailleurs !.

Seul Claude Guérillot prit l'occasion de ce rapport pour faire une déclaration au nom de son groupe. Il mit en particulier le doigt sur des modèles d'incohérence, à partir d'un exemple "les spécialistes disent que le taux "équitable" d'un prêt se situe à 3 points au-dessus de l'inflation. Mais... mais que deviendront les particuliers ou les entreprises qui ont emprunté à des taux de 18 % lorsque l'inflation était de 14 % si le gouvernement réussit ? Et il est en train de réussir ! On saisira les logements, on liquidera les biens ! Nous le refusons !".

Préliminaire

"Dont acte" encore au Commissaire de la République pour son compte rendu sur l'UTILISATION DES CRÉDITS D'ÉQUIPEMENTS

PUBLICS EN 1982. Au CES cela prit le temps de le dire. Au CR la cinquantaine de conseillers présents en séance de nuit s'en donnèrent à cœur joie de "politiciens".

A peine André Egu avait-il terminé la lecture des 9 pages de son rapport que Jean-Yves Le Drian attaqua : "ce rapport est un faux, sur des bases curieusement choisies !" immédiatement Raymond Marcellin prit l'affaire en main : "les bases de l'INSEE sont incontestables", et d'expliquer le rapport à la formation brute de capital fixe, FBCF sur lequel revinrent Charles Josselin et le préfet. "Mais à quoi servent donc les réunions préparatoires de commissions, s'enquit Michel Philipponeau, et pourquoi le rapporteur est-il un conseiller de votre majorité ?". La ballade était trop belle ; Jean-Baptiste Lelièvre bondit au fillet pour un smash imparable : "avant le 10 juin 1981, ce rapport était traditionnellement confié à un membre de l'opposition nationale, et c'était vous M. Philipponeau ; depuis le 10 mai j'ai pensé qu'il fallait suivre cette pratique !".

Rapide Claude Saunier avait calculé : "alors que l'opposition régionale représente un bon tiers des membres des deux assemblées, seulement 12 % des rapports lui ont été confiés ! Un président de commission en a présenté 10 !". Visé sans être explicitement nommé, Jean-Claude Cavallé entendait s'expliquer ; le président l'arrêta, refusant sagement ce genre d'effets de théâtre.

René Régnault reprit quelques critiques à l'égard du rapport : "pourquoi parler-systématiquement du désengagement de l'état ? de la diminution de la priorité accordée à la Bretagne en matière d'aménagement du territoire ? Pourquoi caractériser d'admissible telle diminution sur les équipements sportifs...".

"C'est curieux", enchâna Raymond Marcellin, vous avez vraiment une oreille sélective qui n'écoute qu'une partie de ce que est dit. Le rapporteur a souligné aussi l'importance de l'aide à la mécanisation, l'augmentation sensible des dotations consacrées à l'habitat, les crédits doublés au titre des voies navigables, la sollicitude toute particulière de l'état au bénéfice de la culture... etc".

Le jeu aurait pu se poursuivre mais le président le limita en faisant référence précisément au théâtre : "c'est du Brindello, à chacun sa vérité !".

Le Commissaire de la République fit un petit signe pour indiquer qu'il voulait intervenir. Il n'acceptait pas que soit reproché "le manque d'homogénéité du document ; je respecte la nomenclature budgétaire ; ni la rélegation de la Bretagne en matière d'aménagement du territoire ; elle arrive au 3è rang des régions !".

Jusqu'ou va la "rase-campagne" ?

En regardant de près les crédits du PLAN ROUTIER BRETON (PRB), la commission n'avait retenu que les 339 MF consacrés en 1982 pour la Bretagne ; le préfet était d'accord pour que soient ainsi retirés les crédits de Loire-Atlantique et Manche. Inquiète, elle interrogea : "des informations font état d'une dotation de 220 MF pour 1983, alors qu'il était prévu 380 MF, qu'en est-il ?".

Dans le cadre de la préparation du IXè Plan, un projet de contrat avec l'état, sur le PRB, était remis aux conseillers. Le 17 octobre Raymond Marcellin avait été reçu par le Ministre des Transports ; le 17 novembre les parlementaires bretons de la majorité également, Ambroise Guellec tint à rendre hommage à la

ténacité efficace du président : "l'administration centrale voulait démolir le PRB, vous l'avez sauvé, la démarche de dernière heure du PS n'a rien ajouté".

Courtoisement Louis Le Pensec avait, lui aussi, reconnu la bonne méthode des démarches de Raymond Marcellin : "il est important d'arpenter les couloirs des ministères, nous le faisons aussi, soit avant, soit après le président de l'EPER".

En effet, l'état aurait voulu un cofinancement à parité état-région de tous les axes autre que Brest-Rennes et Brest-Nantes ; "un tel contrat sur plus de la moitié de la longueur des itinéraires du PRB était inacceptable tant dans son principe que pour son impact sur le budget régional".

La région participe déjà pour 33 % aux aménagements de St-Malo-Nantes ! Une convention, incluse dans le contrat de plan en cours d'élaboration, devrait assurer au cours du IXè Plan, l'engagement de la plus grande partie possible des travaux du PRB.

A l'issue des négociations le projet élaboré prévoit : l'achèvement par l'état de Brest-Rennes et de Brest-Nantes, l'achèvement par l'état des opérations en cours sur St-Malo-Nantes et Rennes-Lorient, le co-financement par des opérations nouvelles sur Rennes-Lorient et Vannes-Plouërme!

Ce co-financement serait de 70 % état ; 30 % région et départements en "rase campagne" ; 55 % état, 45 % région et collectivités locales en "milieu urbain". Encore faudrait-il s'entendre sur les définitions ; Pierre Méhaigrené le nota dans son rapport, et Michel Philipponeau l'appuya : "il y a un risque de voir classer "urbain" ce qui est "campagne" !".

Au total, le programme mis en oeuvre au cours du IXè Plan s'éleverait à un montant de 1 968 MF : 1 612,6, région 177,8, départements 106,6, ville 70,9 MF.

35,6 MF chaque année au budget régional, ce sera lourd, cela marque aussi combien le désenclavement reste une priorité absolue.

Au CES Gilbert Moch avait lancé une idée qui n'eut pas d'écho au CR : "que la région lance un emprunt dans le public afin de faire une avance à l'état, tant pour le PRB que pour l'électrification des voies ferrées ; le remboursement s'établirait sur les budgets ultérieurs de l'état et de la SNCF. Par anticipation, nous mettrons des crédits à leur disposition".

"C'est ce que nous avons fait en 1975 pour les télécommunications, rappela René de Foucaud, si l'état allait ainsi plus vite, ce serait pain béni!". Mais Bernard Coquet qui

représentait le préfet n'en était pas si sûr : "il y a des contraintes de rythme dont il faut tenir compte".

Bien qu'adopté par le CES, avec seulement 9 abstentions, l'amendement de Gilbert Moch ne figurait pas dans les avis remis au CR, ce qui explique sans doute le silence de celui-ci !

A suivre...

Nous reprendrons le mois prochain les débats qui marqueront l'examen du projet de contrat de plan état-région présenté ici le mois dernier (2). Le comité interministériel d'aménagement du territoire aura alors tenu sa séance d'avis ; nous en aurons quelques échos.

La décision modificative au budget 1982 et les orientations pour le budget 1984 (2) ont également provoqué nombre d'intéressantes interventions ; nous y reviendrons.

RAYMOND LETERTRE

(1) Chronique n° 146 - *Armor magazine*, mars 1978 pour la 1ère fois, une femme. (2) Chronique n° 108 - novembre 1983. (3) Yves Le Cozannet, Bernard Lemaire, Jean Madelin, Louis Le Galvez au titre de conseillers généraux ; Marc Bécard, André Egu au titre de maires. (4) Chronique n° 6 - juillet 1974 - vers un schéma approuvé aux tiers.

LA GENDARMERIE MOBILE VA REVENIR A PONTIVY

A Pontivy, le départ de la Gendarmerie mobile qui était casernée dans le quartier de Tréleau (voir *Armor magazine* n° 164) a amené un "manque" dans la vie locale. Répondant à Yann Polvost qui lui avait demandé s'il était envisagé d'implanter à nouveau un escadron de Gendarmerie mobile à Pontivy, le ministre de la Défense, Charles Hernu, lui écrit :

"Une étude est actuellement conduite par la Direction générale de la Gendarmerie Nationale pour rénover le Quartier Clisson à Pontivy, au sein duquel il est envisagé d'implanter, outre un escadron de Gendarmerie mobile, le groupe de commandement d'une compagnie, une brigade territoriale et une brigade motonée.

Cela conduira à aménager 155 logements, des locaux de service correspondants et à réaliser des équipements sportifs adaptés. La demande de permis de construire sera déposée en 1984. L'occupation de la caserne étant envisagée pour 1987 ou 1988. Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie d'agréer, etc...".

CHARLES HERNU

KORZENN

La centralisation sur Paris d'antennes météo telle que celle de Brest étire dans l'air depuis longtemps. Le principal responsable de cette administration avait déjà expliqué le fonctionnement de ses services en mettant en évidence les directives que Paris envoie aux stations locales. La Ville-Lumière commande à tous et à tout et fait la pluie et le mauvais temps.

Les quelques carreaux cassés lors du tremblement de terre survenu récemment, en Belgique

ne pourront participer que quatre ou cinq formations. Et personne n'y trouvera rien à redire. Vente en-deca de la Méditerranée.

Le messianisme français se porte bien. Il sévit plus particulièrement cet après-midi du Tchaï et du Liban. Mais les explications des ambassadeurs et les discours présidentiels n'y changeront rien. Quand on envoie des troupes à l'étranger on ne fait pas du prosélytisme. On fait la guerre.

LA REGION AIDE LA REGION

Le bureau du Conseil Régional a pris un ensemble de décisions concernant les aides apportées par la Région en faveur de l'habitat, de l'urbanisme et de la profession granitière. Ainsi, pour le PRECOREB, a-t-il pris 41 décisions d'octroi de prêts, représentant 2100 MF de crédits, ce qui porte à 1255 le nombre total de prêts accordés depuis sa mise en place de ce dispositif et à 61,260 MF le montant des crédits attribués.

Le Bureau a procédé à une nouvelle répartition des crédits du Fonds d'Aménagement Urbain Régional pour aider les communes de moins de 3000 habitants à mettre en œuvre des programmes globaux d'aménagement contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à l'animation sociale et culturelle. En bénéfice, pour un total de 1316 978 F, Treguer, Plouaret, Lesneven, Auray, Vitré, Le Relec-Kerhuon, Plectin-les-Grèves, Treou-Tréguignec, la Chapelle-Érbee, etc.

Pour inciter les communes à utiliser le granté dans leurs travaux d'aménagement urbain, le Conseil Régional a mis en place un système de subvention conjoint avec les départements.

En faveur des zones sensibles de la Bretagne centrale, a été décidée une nouvelle affectation de crédits à hauteur de 3 282 512 F. Pour les organismes de la recherche : 455 000 F.

Des primes en faveur du développement économique ont été accordées à divers entreprises : "Vegetal", Loudeac ; Société d'Application Culinaire Kergoise, Carhaix - Plouguer ; Biscuiterie Rodaléc, Lorient ; "Techniver", Brest ; "L'Hôtelier Frog-Emerade", Saint-Malo ; "Archi-Bois", Sixt sur Aif ; "Car-Système", Redon ; "Ouest-Fermeuses", Plouragan - SCOP "Francisop", Tréguaux ; "Testelec", Chateaubourg ; "Quand le Bâtiment va", Redon ; "Air-Ouest-Lotaris", Ploumel Loyat ; Nicole Caillier, Erdeven ; "Mecamer", Lorient ; "L.P. Design", Gourin ; Entreprise "Staff-Décor", Orgères ; "Schibel", Plumeliau ; "Chanter Naval Bernard", Lomquelicq ; "Le Jeteux", Saint Philibert.

Le 1^{er} salon régional des économies d'énergie à Rennes

Du 18 au 22 janvier, à la salle omnisports de Rennes, se tiendra le premier salon régional des économies d'énergie omnisports. On attend une centaine d'exposants. Quatre forums sont prévus : économie d'énergie dans l'habitat, hygrothermie et ventilation, diagnostic des immeubles, générateurs. Des visites de réalisations remaines seront proposées et des actions lancées dans les écoles. Le grand public et les professionnels sont concernés.

Le SIAL en juin

C'est du 18 au 22 juin que les exposants du SIAL 84 accueilleront leurs visiteurs à la Porte de Versailles. Si le SIAL a changé de dates pour se tenir, toujours à la Porte de Versailles mais au mois de juin, c'est qu'il devait faire face aux impératifs de son développement : 12 000 m² de stands en 1984, 30 000 m² en 1974, 55 000 m² en 1982... La superficie indispensable pour 1984 (au moins 65 000 m²) n'était disponible qu'en juin.

Dans son n° de juin 84, *Armor magazine* présentera la participation à ce SIAL. Les firmes qui désirent y annoncer sont priées de prendre contact avec nous.

Le salaire moyen des Bretons baisse

Le numéro 15 d'*Océan* met l'accent sur les résultats de l'étude des revenus fiscaux des Rennais en 1979, la méthode utilisée pour actualiser la connaissance des salaires en 1982, les progrès de l'activité féminine, le moindre exode des jeunes, la baisse de la natalité.

Les salaires en Bretagne

Dans son article R. Le Verre part d'une comparaison entre le salaire moyen offert en Bretagne et celui du reste de la France. Ainsi le mouvement de rattrapage du salaire moyen en Bretagne par rapport à la moyenne nationale connaît un arrêt en 1982. En effet, le pouvoir d'achat du salaire moyen des Bretons a baissé plus nettement (- 2,6 %) que dans la France entière. Comment expliquer cette baisse ?

Les causes sont sans doute de plusieurs ordres : on peut par exemple avancer l'hypothèse selon laquelle la masse du travail disponible a été octroyée à un plus grand nombre de personnes, étant donné que l'on assiste à un développement de plus en plus important du travail partiel. Un autre facteur peut également entrer en ligne de compte : le phénomène de changement de génération. La mise en place des contrats de solidarité a entraîné le remplacement de salariés en fin de carrière par des jeunes en début de carrière, donc moins bien rémunérés.

Les revenus à Rennes

En 1979 la ville de Rennes est intervenue auprès de l'INSEE afin d'obtenir des renseignements sur les revenus des Rennais. Un des objectifs de l'étude était de positionner les quartiers les uns par rapport aux autres en fonction des revenus des ménages. Les facteurs tels la structure socio-professionnelle des quartiers, l'âge, le nombre d'actifs jouent ici un rôle très important. Il est ainsi constaté que le quartier de Servigné possède les plus hauts revenus alors que celui de Maurepas se trouve au bas de l'échelle. Sont annoncés deux dossiers : la garde d'enfants en Ille-et-Vilaine et la mobilité de la main-d'œuvre en Bretagne.

ANTHONY GORÉ

S.N.C.F. : plus que transporter les marchandises

Offrir un "service complet" à ses clients telle est l'ambition nouvelle de la S.N.C.F. qui assurera déjà l'emlevement ou la livraison à domicile par route des marchandises. Elle désire aller plus loin en intégrant à son offre par exemple : la distribution physique depuis les lieux de production jusqu'aux points de commercialisation ; la fourniture des moyens de manutention, - le stockage et l'emballage, la gestion des stocks, - les opérations diverses de contrôle ou administratives.

Cette prise en compte de la chaîne logistique paraît être une des données fondamentales des progrès commerciaux que le chemin de fer peut réaliser. Dans ce schéma, la S.N.C.F. dispose d'un précieux outil : l'installation terminale embranchée (I.T.E.) véritable chemin de fer à l'intérieur de l'entreprise. Le financement de telles installations peut notamment s'effectuer par l'intermédiaire d'une société - la Serfégie - agréée pour le financement des économies d'énergie, ce que procure indéniablement le chemin de fer lorsqu'il ne compare aux autres modes de transport.

Le financement des installations se fait sous forme de crédit-bail ou éventuellement sous forme de location longue durée.

Horodatrices brestoises : astucieuses et pratiques

Géré par la SOPAB, le stationnement est organisé à Brest d'une façon unique en Europe : une horodatrice mixte qui fonctionne à la fois avec des pièces de monnaie ou une carte magnétique payée à l'avance par le client et dont la valeur s'épuise au fur et à mesure de son utilisation. Sur sa piste magnétique sont enregistrés, au pointage, l'heure et le jour d'entrée du véhicule. Le T.U.S. (titre unique de stationnement)

permet à l'automobiliste qui a payé pour une heure de stationner 10 minutes dans un endroit, puis de changer de place tout en continuant à bénéficier du temps pour lequel il a payé. S'il n'a pas trouvé de place sur le parking, il en ressort sans avoir à verser quoi que ce soit. Enfin, si la carte n'a plus la valeur nécessaire, l'usager peut compléter avec des pièces de monnaie.



Naissance d'une liaison uranium

Les représentants des comités contre l'implantation des mines d'uranium en Bretagne se sont réunis à Rostrenen le 19 novembre pour mettre en place une liaison bretonne Uranium afin de regrouper leurs informations, leurs expériences et leurs idées et, ainsi, apporter davantage d'efficacité à leurs actions.

La liaison bretonne Uranium informe que le permis exclusif de recherche dit "permis de Kerbelay-Carguilloin" (région de Questembert-Rochefort (Morbihan) demandé par la Co.Géma. (I.O. du 5 sept. 82) a été agréé par le Conseil d'Etat (J.O. du 6 oct. 83). Les groupes locaux du site concerné attaquent cette décision devant le Conseil d'Etat. D'autres permis dont les demandes ont été déposées risquent à leur tour de se voir accorder. C'est pourquoi la liaison bretonne demande aux populations de s'informer et de se montrer vigilantes.

A ce propos, le comité de Malansac organise un festi-noz de soutien le 3 décembre.

Les lauréats du concours "Innovover pour exporter 1983"

A l'occasion de la remise des Prix Bretagne du concours "Innovover pour exporter" que le Crédit Lyonnais a organisé cette année, son directeur régional, Yves Hérisset, a rappelé que ce concours était ouvert aux entreprises de moins de 100 salariés ayant un projet dont le caractère innovant était reconnu soit par l'Anvar, soit par l'Institut pour le Développement de l'Innovation. Il a rapporté une large succès national puisque le Crédit Lyonnais a reçu près de 700 dossiers en quatre mois.

Yves Hérisset a souligné : "En créant les Prix du Crédit Lyonnais "Innovover pour Exporter", nous avons voulu permettre à des P.M.E./P.M.I. dynamiques de se faire connaître et les aider à entrer dans la compétition internationale. Nous entendons ainsi non seulement réitérer l'idée que l'innovation est réservée aux seules grandes entreprises, mais encore nous avons voulu apporter notre appui à ces entreprises innovantes et participer à la promotion de leurs innovations car, parmi elles, se trouvent les grandes entreprises de demain".

C'est à la Société Armor Inox (Maurois) qu'a été décerné le 1^{er} Prix de la Région Bretagne, le projet étant un procédé de cuisson à cycles contrôlés, avec récupération d'énergie et à très faible puissance installée appelée "Thermix", pour l'instant utilisé pour la cuisson de produits alimentaires, principalement du jambon. Un second Prix Régional a été attribué à la Société d'Etude et d'Application Générale d'Éléments Mécaniques (SEAGEM), de Saint-Thoméec, pour sa chaudière "Microstar" qui utilise un procédé de combustion de fuel injecté qui assure un rendement maximum, un entretien réduit, un fonctionnement silencieux.

Le jury a également décerné 3 mentions spéciales à la S.A. SERPE - Protection Electronique - de Guérol, pour ses capteurs hyperfréquences utilisant le rayonnement d'un champ électromagnétique à haute fréquence du type NAJA 100. A la Société d'Exploitation des Procédés "E.G.M.O." Constructions Mécaniques, à Brest, pour ses matériels de lutte contre les pollutions accidentelles et permanentes des eaux qui permettent la récupération de produits polluants flottants (hydrocarbures ou autres). Et à Ouest Standard Thématique de Cesson-Sévigné pour son programme de recherche visant à la mise au point d'un produit nouveau, le ordinateur X25.



Deux Publitéx en fonctionnement.

Publitéx représente un pas de plus dans la vague d'évolution du domaine informatique. Présent en première à Rennes, capitale de l'électronique, Publitéx est un média informatique complet, adressé à un large public.

Il est l'aboutissement de travaux effectués en collaboration entre l'OMIS (Ouest Micro Informatique System, sarl créée en octobre 1980) et Publitéx (SA créée en juillet 1980). Les deux responsables étant Jean-Pierre Hausser, 29 ans, gérant de O.M.I.S., et Christian Lalanne, 27 ans, P.D.G. de Publitéx.

Qui s'adresse Publitéx ?

Le premier clientèle visé apparaît être celle des supermarchés, clientèle importante puisque 20 000 personnes en moyenne passent par ces lieux de vente (par semaine) ; le produit proposé par Publitéx à ces récepteurs consiste en informations du supermarché, annonces des prochaines promotions, présentation de nouveaux produits, voire aussi des messages publicitaires provenant d'annonceurs extérieurs.

Publitéx met gratuitement l'ensemble des matériels du concept à la disposition du gérant de supermarché et O.M.I.S., assure l'installation, ce matériel consiste en un micro ordinateur (SMT) nommé "Goupil 31", fabrique à Redon. La disquette est fournie par Publitéx, créant les images, graphismes, logotypes informatiques du point de vente en question. Les annonces publicitaires sont aussi inscrites dans ce cadre.

Albert Revault rélu président de l'UPJB

L'Union patronale interprofessionnelle de Bretagne vient de réélire son bureau. Président : Albert Revault. Vice-présidents : André Fauveaud (Fédération des T.P.), Felix Florio (Fédération du Bâtiment), Alain de Gouville (Union Patronale d'Ille-et-Vilaine), Francis Vauléon (Union Patronale des Côtes-du-Nord). Secrétaire : Pierre Huet (UNI-CEM). Trésorier : Henri Guillerm Industries Chimiques. Adjoint : Alain Bazantay.

Coop Logement Bretagne

Avec l'adhésion d'Aiguillon-Construction, Coop Logement Bretagne couvre désormais la

PUBLITEX le nouveau média informatique

Avantages et inconvénients du procédé

La disposition des écrans à chaque caisse permet aux clients de prendre connaissance des produits offerts. Le temps d'attente dans une file d'attente évalué à une minute minimum, l'attention du client peut donc être largement captée. Elle l'est d'autant plus qu'entre en jeu l'attrait de la couleur et de l'image mobile. Le client sera donc plus imprégné et se souviendra mieux du produit proposé que s'il lisait simplement les annonces déposées dans sa boîte aux lettres. Le procédé présente donc une efficacité certaine. Cependant se pose un problème de mémorisation pour le consommateur, l'écran se trouvant à la sortie il devra donc s'en rappeler lors de sa prochaine visite.

En conclusion il apparaît que ce procédé est moins coûteux et plus efficace que certaines pratiques traditionnelles.

Projets

Alors que 50 équipements peuvent être comptés aujourd'hui, l'espoir est d'atteindre 1 000 installations pour la fin 84, ainsi que l'ouverture sur le marché européen, l'extension en France étant prévue à raison de 70-80 installations par mois.

Le procédé est aussi prévu pour les files d'attente des gares, aéroports, banques... Le marché est vaste !

MARIE-CLAIRE MÉHEUX

LE NOUVEAU DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE LA C.D.C.

Christian Brunet est né le 6 septembre 1952. Administrateur civil, il est diplômé d'études complémentaires supérieures, licencié et diplômé d'enseignement supérieur en droit, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, ancien élève de l'École Nationale d'Administration.

Sa carrière : en 1971, affectation à la C.D.C. dans des participations et des opérations des filiales de l'établissement ; en 1979, responsable de l'Unité chargée de la gestion de la trésorerie de la C.D.C. ; en 1981, délégué régional de Poitou-Charentes ; en 1983, délégué régional de Bretagne.

Voulez-vous participer au Colloque des régions d'Europe ?

Pour la 1ère fois, le Parlement Européen organise à Strasbourg une Conférence des régions d'Europe du 25 au 27 janvier. Afin que notre pays puisse y être largement représenté, le Mouvement Bretagne-Europe organise à cette occasion un voyage de groupe. Les personnes qui souhaitent y participer sont priées d'écrire rapidement à : Bretagne-Europe, BP 95, 22404 Lamballe cedex. Les conditions leur seront aussitôt communiquées.

Le 2ème forum Habiter demain

Grouper, en un même lieu et sur un minimum de temps, un maximum de représentations offrant un large panorama des efforts d'innovation pour l'habitat dans l'Ouest, telle est la volonté qui a présidé à l'organisation du 2e Forum Habiter demain qui se tiendra à Rennes, dans les salons Leoco Gaddy, le 7 décembre de 9 à 17 heures. Une rencontre placée sous le signe de l'efficacité à laquelle sont attendus 300 participants.

Concours "Habiter demain, une folle pensée d'archi"

Le débat sur l'architecture doit aller en s'élargissant pour concerner de proche en proche toutes les couches de la population. Dans cette optique, Gaz de France/Nantes a lancé, en mars, l'opération Habiter demain. Elle se traduit, en un premier temps, par un concours ouvert aux élèves architectes de Rennes et Nantes, sur le thème "Habiter demain, une folle pensée d'archi".

Le jury, réuni sous la présidence d'Hubert Guériet, directeur régionale de l'Équipement, a retenu, mais non classé, 4 projets comme significatifs :

- le projet de Christine Guéfir (Nantes) pour sa cour intérieure ouverte, solution architecturale au problème de l'équilibre intime/vie collective dans le cas d'un habitat de groupe autogère ;

- Pascal Baousson (Craon) et Françoise Croauan (Rennes) pour l'apport poétique et les solutions plus "écologiques" qu'elles proposent pour l'habitat de demain ;

- Gwenael Keromnes (d'Hôpital Camfrout) basé sur le traitement des espaces intérieurs et leur adaptation à l'évolution des besoins ;

- Patrick Gautier et Jacques Geoffroy (Rennes) qui réunit dans une même réflexion les différentes préoccupations d'avenir.

Les projets sélectionnés seront exposés au cours du 2ème Forum Habiter demain au cours duquel un prix de 5 000 F sera remis à chaque lauréat.

Jeune chambre économique de Saint-Brieuc

Vosci le bureau 1983-1984 élu par la J.C.E. de St-Brieuc et de sa région. **Président :** Gérard Larnicol, huissier de justice, Languoux. **Vice-présidents :** Yves Cléro, directeur commercial, Quessoy ; Jean-Louis Ménard, conducteur de travaux, St-Brieuc. **Secrétaire :** Jean-Paul Huby, secrétaire général de mairie, Bimic. **Trésorier :** Noëlle Berthault, technico commercial, St-Brieuc. **Membre :** Catherine Thierry, chargée d'études tourisme, St-Brieuc. **Post-Président :** Christian Picaud, juriste, St-Brieuc.

Informatique et communication une ère nouvelle pour l'information

Deux journées organisées par Initiale Conseil et Communication et Oried Informatique, ont rassemblé à Rennes et Carhaix une centaine de chefs d'entreprises et de responsables intéressés par les nouvelles techniques de communication. TV par câbles, video, vidéotex, télématique, banque de données, micro-informatique ouvrent une ère nouvelle de l'information et de la communication.

Quelle influence les nouveaux médias vont-ils avoir sur la communication à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise ? Quels changements dans les mentalités vont impliquer ces bouleversements technologiques ? Quels services l'informatique peut-elle apporter aux hommes de communication ?

Spécialistes du marketing, de la communication publicitaire et de l'informatique, des professionnels de haut niveau sont intervenus : Joel Le Naour (Marketing Office), Daniel Adam (Ide-media), Marie-Rene de Jahalin (communication d'entreprise), Jean-Claude Pichon (Oried Informatique), Daniel Joan (Initiale Conseil et Communication), Jean-Luc Ortega (ingénieur à la Sogitec), Henri Kukier (Publi Direct Conseil), Jean de Legge (TMO Ouest), Didier Legros (relations publiques, J.M. Conseils).

Parmi les intervenants les plus remarqués, Joel Le Naour met l'accent sur la nouvelle sociologie des années à venir. Devant un consommateur plus sélectif, qui recherche la qualité plutôt que la quantité avec une nette tendance au repli sur soi, à l'hédonisme, les marchés porteurs vont évoluer. Pour les industriels et les professionnels, c'est le moment d'innover.

Pour Daniel Adam, l'explosion des nouveaux média qui se profile à l'horizon 90 va impliquer des modèles de recherches opérationnelles extrêmement poussés au niveau des études d'audience.

L'homme et les signes de reconnaissance

Pour sa part Daniel Joan a développé l'importance de la reconnaissance du signe et de la marque face à un public de plus en plus sollicité par la publicité. L'évolution vers les nouvelles techniques, bien sûr, mais le rôle primordial est joué par les hommes qui restent avant tout les véritables instigateurs des événements. Pour illustrer son propos il a présenté un film vidéo réalisé par deux sociétés rennaises, Arc Ciel et Fonales.

De g à d: Joel Le Naour, Daniel Adam, Marie-Rene de Jahalin, Jean-Luc Ortega, Jean-Claude Pichon



Une exposition a permis de matérialiser les nouvelles possibilités et de faire prendre conscience de l'impact qu'elles vont avoir dans les années à venir : TDF avec son système Antiope, ICL avec le tétel, Oried Informatique présente ses logiciels sur matériel Mical et Victor, CCI avec les didacticiels.

Ces deux journées auront été fructueuses sur l'évolution de la communication, et tout d'abord entre dirigeants de PME, hommes de communication et informaticiens. Les échanges nombreux, des débats animés et l'intérêt porté aux démonstrations prouvent la vitalité des entreprises bretonnes.

Des Bretons aux bourses Adolphe Lafont des exploits manuels

Dans le cadre du Salon du Bricolage, sur le stand des Bourses Adolphe Lafont des exploits manuels, après une longue délibération, les membres du jury national ont choisi les 12 "exploits" aux auteurs desquels une bourse de 10 000 F chacune a été attribuée. Parmi les Bretons boursiers : Emile Le Trec, retraité téléphonique (Petit Camp, Lannion) pour la maquette d'une locomotive à vapeur type "Merlin", reproduction au tiers, Perrine Guiovan, retraitée de l'Enseignement (88 ans), 4, rue Lavantain, Callac, pour sa collection d'oiseaux réalisée avec de l'osier, du papier et de la gouache sur une armure en fil de laiton, Maurice Guillou, retraité de la SNCF, La Ville au Vent, Plaintel, pour une maquette de machine à vapeur - locomotive, type Pacifique PLM 231 G, imbrée à 4 k, munie d'une pompe à eau système Waskington et d'une pompe mécanique, Anne Hengst, Ker ar Mor, route de Gramme, Trégastel, pour un pull réalisé à partir de poils de son chien, Lucien Quenne, retraité du textile et de la mer, 45, rue Notre Dame, Granville ; en 20 ans, il a décoré et garni des sujets sculptés, environ 400 coquilles de moules.

Pour les prochaines bourses, les candidatures peuvent être adressées au Comité Adolphe Lafont des exploits manuels, B.P. 254, 75464 Paris 10.

Horaires, un outil pour mieux se déplacer

Comment aller de Tréguier à Paimpol, de Saint-Brieuc à Loudéac ? Comment visiter l'arrière-pays ? Comment connaître les correspondances entre le train et l'autocar ? Dans les Côtes-du-Nord, pour la 5ème fois, une série d'indicateurs regroupe tous les horaires des transports collectifs pour cinq secteurs géographiques. Ces fascicules sont disponibles gratuitement dans les mairies, les S.I., les agences de voyages, les gares, l'Équipement... Ces secteurs sont : Guingamp - Lannion - Paimpol ; Dinan - Lamballe ; Centre-Ouest Bretagne ; Centre-Est Bretagne ; Saint-Brieuc.

DOSSIER

SATEL 83
DU 8 AU 10 DECEMBRE 1983 A L'E.N.S.T. DE BRETAGNE ★ BREST

D'une école à un salon

Le stéréotype de l'ingénieur assis à son bureau traitant par téléphone parait aujourd'hui pour le moins désuet. Les réalisations et l'impact des sociétés américaines et japonaises soulignent le caractère concurrentiel tant dans les domaines industriels que commerciaux.

Cette compétition ne souffrant ni laxisme, ni même le moindre relâchement, il apparaît dès lors que l'ingénieur doit "coller au terrain" de façon très serrée.

Lorsque les années 60 présidèrent au développement des techniques de pointe de l'électronique, l'informatique et les télécommunications, le manque d'ingénieurs particulièrement qualifiés dans ces domaines se fit bien vite évident. Pour pallier cette carence, deux solutions pouvaient être envisagées, soit augmenter le nombre d'élèves à l'E.N.S.T. Paris (Sup. Télécom), soit créer une nouvelle école de même niveau avec des créneaux originaux correspondant à la demande. De grands problèmes de gestion et de maîtrise d'une école trop importante pouvant être préjudiciables à l'enseignement, une situation immobilière difficile à résoudre à Paris, la deuxième solution fut donc choisie par le Directeur Général des Télécommunications.

L'E.N.S.T. de Bretagne ouvrit ses portes en 1977 à Brest dans les locaux provisoires au lycée de Kérichen.

Depuis, quatre promotions ont été formées avec chacune leur originalité à l'intérieur bien sûr du cadre choisi par la Direction de l'École et dans l'esprit de "l'ingénieur moderne".

Le cru 1984 n'aura absolument rien à envier à ses prédécesseurs. Faisant preuve d'un dynamisme et d'un pragmatisme efficace, cette

promotion met sur pied les 8, 9 et 10 décembre 1983 un Salon des Télécommunications "SATEL 83" qui se déroulera dans les locaux de l'établissement.

Pour les habitués de ce genre de manifestation, ceci peut paraître comme un gagageur - trouver 50 entreprises internationales, nationales, régionales acceptant de venir exposer à Brest, tandis que le salon international de Genève "Télécom 83" vient à peine de fermer ses portes, n'est ni plus ni moins qu'une action remarquable. Que de laxismes rudoyés, que de découragements surpassés, aura-t-il fallu à cette équipe de pionniers pour mener à terme l'organisation de cette exposition et ce dans les meilleures conditions.

SATEL 83 sera un succès, j'en suis pleinement persuadé ! Tout a été mis en œuvre. Les professionnels seront présents les 8 et 9 décembre, deux journées qui leur sont réservées et qui se prolongeront le samedi 10 décembre par l'opération "Portes ouvertes" à propos de laquelle les Bretons, bien sûr, mais aussi tous les gens de la région ne me démentiront pas en venant nombreux se rendre compte des possibilités des techniques de pointe, de nos réalisations en ce domaine et enfin du cadre de vie magnifique de notre école. "Crauset" ou se font-ils enseigner, activités culturelles et sportives de nos élèves d'aujourd'hui, futurs chefs d'entreprises ou cadres de haut niveau de demain qui auront fait leur scolarité dans un établissement ayant vocation d'ouverture vers l'extérieur et en particulier vers la région.

Je donne à tous rendez-vous les 8, 9 et 10 décembre.

J. BERANGER directeur de l'E.N.S.T. de Bretagne

PROFESSIONNELS CONFRONTES
AUX PROBLEMES DE LA TELEMATIQUE

VIDEOTEX (TERMINAUX, SERVEURS, RESEAUX) COMMUNICATION DE L'ECRIT...

LE CENTRE NATIONAL DE FORMATION
AUX USAGES DE LA TELEMATIQUE

vous apporte une formation indispensable pour
DECIDER — REALISER — UTILISER

Renseignements
demande de catalogue

CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX USAGES DE LA TELEMATIQUE
16, rue du Puits Mauget - B.P. 141C - 35032 RENNES CEDEX - Tél. (99) 01.55.55

La télécommunication, fait de société

La télécommunication est un fait de société. Dans n'importe quel type de civilisation, écrit Malinovsky, toute coutume, tout objet matériel, toute idée, toute croyance, remplit une certaine fonction vitale, définit un certain rôle, représente une partie indispensable dans un ensemble organique (*).

C'est ainsi que la communication dans son sens le plus général (et la télécommunication en particulier) est une "partie indispensable" de cet ensemble organique qu'est la société.

Il y a, en fait, équivalence entre changement profond dans la société, nécessité de changement, et mutation dans le domaine des communications. A ce titre, l'essor de la télécommunication tel qu'on le connaît est un fait. Le fait de notre monde moderne. Il annonce un avenir tel qu'il était difficile de se l'imaginer il y a dix ans. Cet essor est ce que l'imprimeur fut à l'époque de Gutenberg - une mutation de nos idées et de notre monde.

Une première évolution qui s'opère dans nos esprits, c'est cette idée de plus en plus partagée, en ces temps difficiles que nous traversons, à savoir, que les entreprises détiennent un rôle essentiel pour notre bien-être à tous. Et ce rôle, d'ailleurs, ne peut que s'affirmer. C'est de la compétitivité de leur situation, de l'essart qui les gère, des produits qu'elles offrent que dépendent notre niveau de vie et notre manière de vivre.

Ainsi, si face à la crise, un bouleversement radical s'opère au sein même de l'entreprise, il est sûr que nous en ressentirons les effets et que l'évolution de notre société en portera le poids.

Le fait est que l'industrie subit une mutation grâce aux nouvelles techniques de télécommunications et plus particulièrement grâce à la télématique. Le mot même de télématique symbolise parfaitement la symbiose qui existe entre informatique et télécommunication et renseigne sur le rôle primordial qu'elle jouera vis à vis des problèmes de l'entreprise - mais, aussi, traitement, transmission, stockage de l'information.

D'où son utilité dans les banques, les assurances, les services.

Un point fort de l'industrie

Un exemple frappant est celui de la télévision par câble en France - l'idée est de "câbler" l'hexagone grâce à la télédistribution - transmission à distance de l'image et du son dans un "câble" électronique. Un tel procédé permettrait d'obtenir un gain considérable au niveau de la qualité des images et du son, la possibilité pour certaines régions de recevoir les programmes d'autres régions dont elles étaient jusqu'alors privées, les ondes hertziennes n'ayant pas une portée suffisante. Le projet équivaudrait à un coût de 4 000 F pour brancher un foyer, et à un marché de 45 milliards de Francs pour les industries de l'électronique et des télécommunications. Sur-tout, il pourrait permettre la création de 35 000 emplois.

L'importance des télécommunications est telle qu'elle s'étend au niveau européen. La Commission du Marché Commun note que le secteur des télécommunications constitue un point fort de l'industrie - elle affirme même que "les mutations technologiques en cours impliquent des investissements de recherche et de développement considérables (numérisation, fibres optiques, satellites et micro-électronique)" qui ne peuvent être rendus possibles que par l'existence d'un marché commun européen.

De quelque côté que l'on se tourne, on assiste donc à une mutation industrielle due aux télécommunications, dont l'essor est le symbole d'un changement profond de notre société qui rejailit, de fait, sur la vie du citoyen.

Fibres optiques et câbles... un futur proche

D'un point de vue pratique, les fibres optiques et les câbles semblent être les deux systèmes qui vont modifier notre vie quotidienne dans un futur assez proche. Le câble de télédistribution devant permettre la réception d'un grand nombre de programmes. Dans une ville de 20 000 habitants, quelques antennes collectives pourraient desservir la totalité des intéressés. Pour ce qui est des grandes cités, une antenne par quartier suffirait. Le système des câbles pourrait déboucher sur la création de réseaux locaux et régionaux. Notons encore son application au visophonie (qui permettrait à deux abonnés d'établir une communication visuelle et sonore), aux annuaires électroniques, etc.

Les fibres optiques offrent, pour leur part, des avantages considérables : grande capacité de transmission simultanée de messages sonores et visuels pour un encombrement certes moins grand que celui des câbles coaxiaux - économie de devises car un

gramme de fibre sera équivalent, au niveau des performances, à 10 kg de cuivre importé.

Fibres et câbles apparaissent donc comme des secteurs de pointe qui permettront d'augmenter fortement la capacité du réseau national de télécommunications.

Avec l'essor des réseaux télématiques, apparaissent des services nouveaux : Vidéotex, Télétext, Télécopie.

Le système Vidéotex, expérimenté à Valéry, permet d'avoir accès à des renseignements d'ordre administratif, commercial, ou tout simplement de vérifier son compte en banque en quelques secondes sur un clavier.

La grande nouveauté, c'est la possibilité pour "Monsieur Tout le Monde" d'être relié par l'intermédiaire de son téléphone à toutes sortes de banques de données.

Le système Vidéotex peut même rendre possible une certaine forme de dialogue par l'intermédiaire de programmes proposant jeux éducatifs, exercices, stimulations, tests.

Du point de vue des sociologues, on semble donc s'acheminer vers une nouvelle culture basée sur "l'échange des informations et sur l'acquisition d'un "savoir-faire" pour chercher et utiliser les données stockées dans les banques et les bases du même nom" (selon le propos de Marie Marchand).

Nous vivons d'ailleurs déjà notre futur : à Biarritz est installé un réseau local de distribution en fibres optiques qui apporte à la population des services tels que les annuaires électroniques, les téléscopes, etc. Montpellier a suivi le même exemple. Notre société se tourne donc vers un avenir d'informations. L'essor des développements industriels ne se borne donc pas au domaine économique ; il opère une transformation profonde des modes de vie, des relations sociales, du travail et de la culture.

(*) Cité dans "Ces merveilleux instruments" de M. Friedmann.



Des relevés de l'ENST en labo iphono CNET.

SATEL
Renseignements pratiques

- Lieu du Salon : ENST Brest, 21 de la Pointe du Diablot, Plouzané, à 10 km à l'ouest de Brest en direction du Conquet.
- Moyens d'accès : avion Air Inter jusqu'à Guipavas, liaisons par bus jusqu'à l'École ; SNCF liaison Brest-Liberté (centre ville) à Plouzané (arrêt terminus) - parking assuré pour les visiteurs.
- Hébergement : étudiants logés sur le campus ; visiteurs : hôtels.
- Restauration : un service de restauration est assuré sur place pour le déjeuner.
- Droits d'inscription : entrée gratuite pour l'exposition.
- Secrétariat : de 8 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30 ; 1981 00 10 06 ; 00 15 86 ; 00 15 87.
- Les invitations pour les journées professionnelles sont à demander à : SATEL 83, ENST de Bretagne, B.P. 856, 29279 Brest Cedex.



Le Centre National de Formation aux usages de la Télématique

Créé à Rennes au début de 1983, le C.N.F.T. a ouvert en octobre dernier.

Pourquoi un centre national de formation aux usages de la télématique ?

Le développement de la télématique, dans toutes les régions françaises et dans tous les secteurs de programmes proposant jeux éducatifs, exercices, stimulations, tests.

Le développement de la télématique, dans toutes les régions françaises et dans tous les secteurs de programmes proposant jeux éducatifs, exercices, stimulations, tests.

Le développement de la télématique, dans toutes les régions françaises et dans tous les secteurs de programmes proposant jeux éducatifs, exercices, stimulations, tests.

Les grandes lignes de la formation

- Des formations "pratiques" liées à l'utilisation concrète des produits et services de la télématique.

- Des formations "méthodologiques" destinées aux phases de réflexion et d'études qui précèdent l'acquisition et la mise en place de ces produits.

- Des formations "économiques" permettant aux stagiaires d'acquies une méthode pour les études de coûts et de prix de revient.

- Des formations "techniques", permettant soit à des techniciens de parfaire leurs connaissances, soit à des responsables de projet d'acquies le minimum suffisant pour leur permettre de dialoguer avec les spécialistes.

Les thèmes abordés

La formation est, dans un premier temps orientée vers le vidéotex et commence à s'élargir à l'ensemble des domaines de la télématique, voire plus largement, des télécommunications d'entreprise.

Le public concerné : Le CNFT s'adresse à tous les secteurs professionnels et les formations sont adaptées à tous les niveaux de qualification professionnelle rencontrés dans les entreprises.

Les méthodes mises en œuvre : Associant la théorie et l'application, avec l'aide de moyens pédagogiques modernes, les formations s'appuient sur des démonstrations et des travaux pratiques individuels. A cet effet, le Centre dispose de salles dotées des équipements nécessaires aux manipulations (consultation, composition, sérocur, équipements de connexion) et d'accès à de nombreux services existants.

Inscriptions : Le CNFT fonctionne comme la majorité des organismes de formation continue et pour obtenir tous les renseignements complémentaires ainsi que le catalogue, il suffit d'appeler le (99) 01.55.55.

LE TRINÔME BRETON : électronique ★ télécommunications ★ océan

Si la Bretagne a pris une place importante dans le domaine de l'électronique et des télécommunications, elle n'en demeure pas moins attachée à l'océan.

Brest, en particulier, reste avant tout un grand port industriel et militaire. Il est donc logique que le développement des télécommunications maritimes y trouve un écho tout particulier.

Depuis longtemps déjà les communications "radio" se sont évertuées à briser la solitude du marin. Et, avec l'avènement des émetteurs VHF (Very High Frequency) et BLU (Bande latérale unique), les possibilités se sont encore accrues : ceux-ci possèdent en effet, pour une faible puissance, un rayon d'émission élevé. Ainsi les marins peuvent désormais converser entre eux ou avec le continent sur de grandes distances.

Mais, outre cette fonction humanitaire, la "radio" remplit un rôle plus pragmatique, et non moins utile, dans le domaine de la sécurité. Ainsi, elle permet d'obtenir des bulletins météorologiques actualisés, et par conséquent fiables ; en cas de danger, elle apporte une aide efficace afin de contacter d'éventuels secours.

De même, le radar permet une navigation plus sûre - par sa vision "tout temps", il évite nombre d'abordages ou de mises à la côte. Enfin, les communications traditionnelles ont permis d'élaborer un balisage de nos côtes. Souvent associées aux grands phares dont elles reprennent le principe, les radiobalises émettent un signal en morse que détecte tout récepteur marins peuvent désormais converser entre eux ou avec le continent sur de grandes distances.

Une ère nouvelle : les satellites

Mais une nouvelle ère est sans doute arrivée : les satellites, là aussi, révolutionnent les données actuelles. Sans remplacer tout au moins jusqu'à aujourd'hui, l'infrastructure existante, leur avènement décuple les possibilités offertes, notamment dans le domaine de la navigation au large. Par une surveillance assidue de notre planète, les satellites assurent une couverture météorologique améliorée. Ils permettent aussi, accessoirement, un contrôle vigilant de l'état de pollution des mers du globe. Mais surtout, la détection acrospatiale rend désormais possible la surveillance permanente des navires.

Un système comme celui de la célèbre balise Argos permet de localiser un bateau avec une précision surprenante de l'ordre de deux milles marins (soit 3 km). On conçoit sans peine son intérêt dans l'hypothèse d'un naufrage.

D'autre part, les satellites apportent une aide plus directe aux marins. En effet, le sextant, si précis soit-il, laissait toute navigation à la merci d'une erreur humaine. Désormais, les systèmes de localisation par satellites les plus perfectionnés apportent une sûreté quasi-mécanique et réduisent considérablement les risques d'erreurs : l'approximation n'est plus de mise. Ainsi, les techniques de télécommunications actuelles, par leur multiplicité, par leur degré de perfectionnement, permettent de rompre peu à peu le mutisme forcé de l'océan. Mais il reste beaucoup à faire : les ingénieurs s'y emploient !

BULLETIN D'ABONNEMENT

OU DE REABONNEMENT

à découper ou à recopier et à renvoyer

7, rue Saint-Jacques - B.P. 123
22400 LAMBALLE - CEDEX

M. _____
Profession _____
Adresse _____

— abonnement d'un an à «ARMOR magazine» à partir du mois de _____ et verse 104 F t.t.c. (ordinaire) ou 250 F (soutien) par :
— chèque bancaire
— chèque postal
— virement au C.C.P. Armor : 2691 - 70 Y Rennes
• Rayer les mentions inutiles.

"AL LIAMM"

(Directeur : Ronan HUON)

REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT EN LANGUE BRETONNE

Abonnement : 100 F - Y.B. D'HASEE
Pont Keryan - 29190 Pleyben
C.C.P. 4914 83 B Paris



L'École nationale supérieure de télécommunications de Bretagne vue d'avion.

BRETAGNE - EUROPE

Mouvement Breton ou Mouvement Régionaux - Europe

B.P. 95 - 22400 LAMBALLE

Le quartet industriel breton : ANVAR ★ FIM ★ INPI ★ ARIST

La conjonction de ces quatre formes d'études et d'aides aux entreprises nécessite une attention particulière compte tenu de la primordialité des réalisations et projets de chacun face à l'économie bretonne.

C'est-à-dire

L'Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche (A.N.V.A.R.) a été présentée dans notre n° de novembre en liaison avec la présentation du Fond Industriel de Modernisation (F.I.M.). Nous rappellerons toutefois que l'ANVAR, support considérable de l'aide à l'innovation, "lève les difficultés de financement pour l'entreprise de ses projets de mise au point de produits et procédés nouveaux améliorés".

Une première : la convention entre le Finistère et le CMB

Depuis plusieurs années, par le jeu des réglementations sur l'activité et les services bancaires, on constate une tendance à la centralisation accrue de l'épargne collectée regionalement par les organismes bancaires et financiers.

Ce phénomène, qui a des incidences évidentes et néfastes sur le financement des besoins régionaux, est particulièrement sensible au CMB qui collecte environ le 5% de l'épargne bretonne. Aussi a-t-il maintes fois proposé par la voix de son président, Louis Lichou, de négocier avec l'Etat une convention-cadre régissant l'affectation des ressources collectées - afin de tenir compte des besoins des sociétés, des collectivités territoriales et de l'Etat - sur la base de discussion que voici : - 70% pour la satisfaction des besoins des sociétés - 20% pour le financement des collectivités territoriales - 10% pour l'Etat.

Les collectivités territoriales manifestent un réel intérêt pour ce processus. Au cours des derniers mois, des discussions ont été engagées avec l'EPFR et avec les Conseils Généraux. Elles ont connu un premier aboutissement avec la signature, entre le Conseil Général du Finistère et le CMB d'une convention, signée par Louis Orvoën et Louis Lichou, qui présente les caractéristiques suivantes : Pendant la durée du 5ème Plan (de 1984 à 1988), le CMB met à la disposition du Département une somme annuelle d'au moins 30 millions de francs (éconómiques).

- Les fonds doivent être affectés, à concurrence d'un minimum de 30 %, au financement d'actions à caractère économique, notamment pour des interventions susceptibles de favoriser ou de maintenir l'emploi. - Ces concours peuvent bénéficier des conditions prioritaires du C.M.S. soit, actuellement, au taux de 12,85 % sur 15 ans.

Cette convention est la première du genre sur le plan national. Elle devrait rapidement être suivie d'accords de même nature entre la Région et les autres départements, d'une part, et le Crédit Mutuel de Bretagne, d'autre part. Celui-ci marque ainsi sa volonté d'accroître sa contribution au financement des besoins collectifs (deux communes bretonnes sur trois ont déjà bénéficié d'un ou plusieurs prêts du CMB) et au développement régional.

L'aide est ouverte à toute entreprise et remboursable sans intérêt. L'A.N.V.A.R. a aussi le statut de conseiller auprès des chefs d'entreprise en matière d'innovation.

En ce qui concerne le (FIM) alimenté par les comptes de développement industriel (CODEVI), il met à la disposition des entreprises "deux instruments souples, simples et rapides" : il s'agit d'un prêt participatif technologique attribué selon les procédures nationales ou régionales pour les prêts inférieurs à 5 MF. Le second instrument est le crédit-bail à situation améliorée.

L'I.N.P.I. de Rennes

Le centre régional de l'Institut National de la Propriété Industrielle (I.N.P.I.), installé auprès des autres organismes chargés de la recherche et de l'innovation (ANVAR, ARIST), a pour mission : - la protection des droits de propriété industrielle, - la publicité de la situation juridique, - l'information documentaire.

Les entreprises, inventeurs, chercheurs, peuvent bénéficier de renseignements par l'INPI sur tous les problèmes de propriété industrielle (brevet d'invention, marque de fabrique, de commerce, de service, dessins, modèles).

Ils peuvent aussi accéder à un fond documentaire important concernant par exemple les brevets d'invention (textes des demandes et des brevets publiés, abrégés, fichiers classés par matières et par déposants). A savoir aussi que des bases de données des brevets français et européens, classification internationale etc., seront mises à leur disposition.

L'I.N.P.I. leur permet d'obtenir tout ce qui concerne les opérations de dépôt des brevets, des marques, et les reproductions des documents disponibles. D'autre part, les demandes de brevet, d'enregistrement de marque peuvent être déposées à l'INPI.

La création de ce centre régional intervient à un moment où la situation en matière de brevets d'invention, sur le plan national ou régional, pose problème. Il semble important de souligner la différence chiffrée des dépôts de demandes de brevets. En 1982 le total des demandes est inférieur à 11 000 pour la France. Au même moment la Grande-Bretagne en déposait 2 fois plus, l'Allemagne 3, les U.S.A. 4 fois plus et le Japon 18.

Dans un second temps, il est constaté, pour la même année 1983, un déséquilibre entre les dépôts de brevets français dans ses pays industriels et les dépôts de ses pays en France (trois fois moins de brevets français / aux dépôts des pays étrangers). C'est pourquoi un brevet sur quatre protèges, sur le territoire français est d'origine étrangère, à noter donc un risque futur de dépendance technologique de la France.

En ce qui concerne la Bretagne 216 brevets en 1982 étaient présentés par les départements de la région administrative. Certaines inventions réalisées en Bretagne ne sont pas commercialisées car jusqu'elles peuvent être déposées au siège social de l'entreprise, le plus souvent situé en région parisienne. (Une exposition "Eureka 83" sur le brevet est présentée à l'I.N.P.I., Rennes jusqu'au 10 janvier).

L'A.R.I.S.T. : pour les PMI

Le rôle de l'Agence Régionale de l'Information Scientifique et Technique consiste à apporter un appui aux P.M.I., à les conseiller dans les domaines techniques et technologiques. Il est donc possible de distinguer quatre types de prestations : - la recherche de toute information scientifique et technique (sources internationales, nationales, régionales) et la constitution de dossiers documentaires ; - l'étude de l'état d'une technique, d'un produit ; - une surveillance technologique ; - une diffusion des offres et la recherche de produits et technologies nouveaux.

Les P.M.I. ne peuvent s'informer au même titre que les grandes entreprises, compte tenu du coup de l'opération ; en utilisant les services de A.R.I.S.T., elles opèrent un regain de compétitivité.

Cette agence régionale ouverte en octobre 83 est un service de la CRCL de Bretagne. Elle est une des dernières à avoir été créée, la première étant née à Nantes en 1972.

MARIE-CLAIRE MÉHEUX

- ★ Délégué régional de ANVAR : G. Mantel.
- ★ Chef du centre régional de l'INPI de Rennes : R. Leblanc.
- ★ Responsable de l'ARIST de Bretagne : M. Sorel.

Un sondage original : L'ENERGISCOPE

Avec le concours d'Optima Concepts, la Banque de Bretagne organise un sondage permanent original : l'ENERGISCOPE des chefs d'entreprises. Nous le présentons le mois prochain.

Pour des fêtes... iodées... de remise en forme

L'Hôtel des Thermes marins de Saint-Malo propose pour les fêtes de fin d'année, soit pour Noël, soit pour le Jour de l'an, un forfait spécial fête - thalassothérapie : six jours de thalassothérapie, sept jours d'hôtel en pension complète* en chambre double avec bain et W.C. ou en chambre individuelle avec douche et W.C.

Arrivé le dimanche soir, départ le dimanche matin, soit du 18 au 25 décembre, soit du 25 décembre au 1^{er} janvier.

Un dîner prolongé de réveillon. Piscine d'eau de mer chauffée, et ouverte. Tous les éléments sont réunis pour offrir un séjour de remise en forme réussi, dans le cadre de l'Hôtel des Thermes, et des Thermes Marins de Saint-Malo.

Forfait : 2 965 F par personne. Hébergement gratuit pour les enfants de moins de 12 ans partageant la chambre des parents.

Les consultations médicales ne sont pas comprises.

Les Thermes Marins de Saint-Malo fermentent du 1^{er} janvier au 6 février.



Prix des Ecrivains bretons 1984

Les prix littéraires des Ecrivains bretons 1984 seront décernés à Lannion le samedi 28 avril, dans le cadre du Congrès annuel. Le Grand Prix, d'un montant de 10 000 F (Fondation Yves Rocher), et le Prix de la Ville de Lannion (2 500 F) pourront être attribués indifféremment à des romans, essais, recueils de poèmes ou de nouvelles ou ouvrages historiques, en langue française ou en langue bretonne. Le prix Pierre Roy couronnera obligatoirement une œuvre en langue bretonne, le prix Le Mercier d'Ern un ouvrage historique, le prix Capitaine Guézennec une œuvre poétique. Les autres prix seront affectés, par décision souveraine du jury, en fonction du genre qui aura été couronné par le Grand Prix.

Ne sont admis à concourir que les ouvrages publiés au cours de l'année 1983 et dont les auteurs sont bretons, d'origine ou de résidence.

Le jury est composé de Yann Brekilien, président, Jeanne Blaveau, Hervé Le Boerff, Gérard Le Gouic, Charles Le Quintrec, Antoni Lheritier, Yvon Mauffret, Yann Polve et Naig Rozmor.

Les candidats doivent envoyer leurs œuvres, avant le 15 janvier, en neuf exemplaires, au Secrétaire du Prix des Ecrivains Bretons, Bibliothèque Municipale, 29000 Quimper.

Les prix des Poètes bretons

La remise annuelle des Prix des Poètes bretons de la Société des Poètes et Artistes de France a été présidée par notre collaborateur André-Georges Hamon dont l'allocation a été particulièrement appréciée : en effet, il ne s'agissait nullement d'un discours "de circonstance" aux éternelles redites, mais d'une célébration vivante et fervente de la création poétique et musicale bretonne. Le jury, composé de Andrée Bourgeois-Mace, présidente ; Magdeleine Huttin-Degrees ; Ginette Durand ; Jacques Vier, professeur ; Bertrand Pizini ; René Sauvaget, a attribué les prix suivants : grand prix : Jules Besret ; prix de la SPAF bretonne : Claudette Duval ; second prix : Yann Malo ; prix spécial du jury avec félicitations : Paule Perron ; prix Gilles Fournel : Bertrand Borne ; prix Lagarde-Montezien : Denise Deflans ; prix Auguste Bergot : Serge Liauzu ; prix Contes et nouvelles : Amick du Cleuziou ; prix de l'Humour : Gérard Gautier ; prix de jeunes : Anna Le Mée.

Le jury de la Chanson Poétique, composé de MM. Hamon, critique musical ; Plantard, professeur au Conservatoire de Rennes ; Jean-Yves Héril, auteur-compositeur, Collectif Chanson-Bretagne ; Guy Tudy, professeur et compositeur ; René Sauvaget, délégué SPAF et Ginette Durand a décerné la Coupe de la Ville de Rennes à Anne Volange, le prix de la SPAF bretonne à Marguerite Cabon Duvalis.

La charmante muse des Poètes Bretons, Sylviane Petau, a remis coupes et médailles aux lauréats, lesquels ont ensuite présenté quelques-uns de leurs œuvres. On a beaucoup applaudi François Noblet et Françoise Riou, interprétant des chansons de Janine Denel avec le grand talent qu'on leur connaît et Anne Volange chantant ses remarquables compositions. Le traditionnel vin d'honneur, puis un repas amical, fort bien animé poétiquement et musicalement, ont terminé le plus agréablement du monde cette sympathique manifestation qui rassemblait une centaine de personnes.

culture * sevenadurez

BREZHONEG : une rentrée en noir et blanc

L'Association des parents d'élèves pour l'enseignement du Breton (B.P. 2507, 35025 Rennes Cedex) communique ainsi la rentrée scolaire en ce qui concerne l'enseignement de notre langue :

Côté blanc

- L'enseignement du breton a repris dès les premières semaines dans les écoles où il était assuré l'an dernier.

- Trois classes bilingues ont été ouvertes ou sont en passe de l'être cette année : à Saint-Rivoal dans le Finistère, à Lannion, à Rennes (Ecole de la Liberté).

- 8 nouveaux postes de professeurs de breton ont été créés dans les établissements secondaires de l'Académie de Rennes.

- L'année scolaire 1983-1984 se place donc sous le signe de la continuité de l'effort du ministère de l'Éducation en faveur de l'enseignement du breton. Elle marque aussi l'avènement d'une innovation importante : la création de classes bilingues.

Côté noir

- Le service de l'enseignement du breton assure dans les établissements secondaires ne représente que 3% des besoins évalués et réclamés par les chefs d'établissements de l'Académie de Rennes. A côté des déficits de 5 à 10 % constatés pour les disciplines artistiques, le breton fait figure de parent très pauvre de l'Éducation nationale avec un manque d'enseignants de 65 %.

- Dans le premier degré, seuls deux postes supplémentaires ont été créés : ils ont été affectés aux classes bilingues. A Rennes, l'inspecteur a dû cependant puiser sur un emploi créé l'an dernier pour pourvoir la classe bilingue en maître. Cette stagnation des effectifs d'instituteurs inquiète les parents.

- En effet, l'an dernier, seuls 30 % des besoins avaient été couverts. Comme la formation des maîtres marque le pas, il est à craindre que cette année la diffusion de masse de l'enseignement du breton ne connaisse aucun progrès.

- De plus, toutes les classes bilingues demandées par les parents n'ont pas été ouvertes, notamment à Rennes où la municipalité s'est opposée à autoriser cette expérience à l'école maternelle du Faux Pont.

Enfin, aucune structuration administrative de l'enseignement du breton n'est envisagée sérieusement dans l'Académie. 1. Le poste d'inspecteur pédagogique régional n'est pas encore créé. 2. Il n'existe aucune de charge inspectrice d'académie aucun inspecteur départemental de l'éducation nationale (I.D.E.N.) affecté à l'organisation administrative et pédagogique de l'enseignement du breton dans les écoles primaires et maternelles. 3. Aucun programme ni directive n'est prévu pour l'enseignement élémentaire et préélémentaire. 4. Il n'existe aucune publication de manuels d'enseignement adaptés et modernes. 5. Une véritable programmation de la formation des enseignants n'a encore vu le jour.

Au moment où le ministère de l'Éducation s'approprie à substitution certaines écoles Diwan, la persistance de carences et l'absence d'orientations dans l'enseignement public, malgré un réel

effort financier réalisé depuis trois ans, conduit à se demander si le gouvernement est prêt à définir une véritable politique d'intégration de l'enseignement du breton à l'école. Depuis trois ans, l'Association des Parents d'Élèves, a montré ce qu'il est possible de faire pour la formation des maîtres, le matériel pédagogique, le contenu de l'enseignement, l'appui aux enseignants. Forcés de reconnaître que cette expérience et ce capital de connaissance sont ignorés par l'Éducation nationale qui ne propose rien en échange.

L'appréhension des parents est renforcée par l'absence dans le rapport sur le 5ème plan de développement économique, social et culturel (1984-1988) de mention à la question des langues et cultures régionales.

Afin d'exposer largement ces problèmes, l'APEEB s'approprie à publier un livre blanc sur l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes.

Apprendre le breton par correspondance

Considérez que tout s'apprend et à tout âge. L'association Skol Ober propose le système pratique et peu onéreux des cours de breton par correspondance.

L'élève tout d'abord aura à choisir entre les manuels d'étude proposés selon son âge et ses méthodes de travail. Selon qu'il est scolarisé, salarié ou à la retraite, le rythme qu'il accordera à l'envoi de ses devoirs à son correcteur en sera modifié. Il est cependant conseillé d'envoyer un devoir par semaine.

Skol Ober propose désormais quatre niveaux d'étude, offrant ainsi aux élèves la possibilité de choisir avec plus de précisions le niveau qui correspond le mieux à leurs besoins. Skol Ober dispense également des cours de gallois, d'espéranto, d'irlandais et d'histoire de Bretagne.

Renseignements : OBER, Gwarsennec Leunvars, Plafur, 2-2310 Plozeu les Grèves.

Vente des écrivains bretons

Pour la 32ème fois, l'Association Ar Pili haouez organise le samedi 10 décembre la vente signature des écrivains bretons au Montparnasse Park hôtel, 19, rue du Commandant-Mouchotte, de 14 à 19 h 30.

Assisteront à cette vente : Gwen-Adi Bollor, Yann Brekilien, Hélène Cadou, père Chardonnet, Henri De Grandmaison, Eugène Guillemin, Antoine Leclercq, Yves La Prairie, Charles Le Quintrec, Gérard Le Gouic, Guilhem, Jean-Marc, Henri Quastelle, Jeanne Blaveau, Mervan Dubarmit, Joseph Marquis, Pen-Satec, Sébastien, Inevic d'Arbonne - Paul Guich.

Telenovourien Vreizh

Les harpistes déposent désormais de leur bulletin (gratuit). Telenovourien Vreizh donne le 1^{er} versé de paraître. Au sommaire, la présentation de l'association, l'histoire de la harpe celtique, Mariannig Larc'hantez, Yann Danielo l'auteur, des chants, une bibliographie, etc. (François Hascot, 23, Strad ar Prad, 29000 Kemper).

LIVRES

par YANN POILVET

Récemment parus...

Nous avons un retard important dans la présentation des ouvrages que nous avons reçus et nous prions qu'on nous en excuse. Nous allons nous rattraper dans les prochains numéros ! Signalons dès à présent (afin que vous y pensiez pour les fêtes) :

- ★ **Les grands trauages de l'histoire**, par Hervé le Gall (Ed. Jacques Grancher).
- ★ **Foires et marchés en Bretagne à travers les siècles**, par Michel Duval (Ed. Brez'h hor Bro).
- ★ **Le martyr de Riton Carlo, coureur breton**, par Yves Rome (Ed. du Parhélic).
- ★ **Les régions d'Europe en quête d'un statut**, par Yann Fouéré (Cahiers de l'Avenir).
- ★ **La Bretagne sous le gouvernement de Vichy**, par Hervé le Boterf (Ed. France-Empire).
- ★ **Contes de Plougastel**, par L.M. Bodénes (Ed. de la Cité).
- ★ **Histoire de la Bretagne**, par Yannick Guin (Maspero).
- ★ **Le chanson du cidre**, par F. le Guyader (Ed. Jeanne Laffitte).
- ★ **Moriaux et sa région**, par Louis le Guennec.
- ★ **L'Armorique romaine**, par Patrick Gallou (des Bibliothèques de Bretagne).
- ★ **Graines pour les sans-jardin**, par René Mallicet.
- ★ **Les députés bretons de 1789 à 1983**, par Jean Pascal (P.U.F.).
- ★ **Les cadets de la France libre**, par Erwan Berget (Presses de la Cité).
- ★ **Le labourer de la République**, par Charles Tillon (Fayard).
- ★ **L'histoire du nabab René Madec**, par Max Vignes (France-Empire).
- ★ **Jean Coetanlem, cœur au poing, lys au lèvres**, par Léon Gauthier (Jean Pichollec).
- ★ **Les chiens de Dieu**, roman d'Henri de Grandsonn (Julliard).
- ★ **Les moments inutiles**, poèmes de Michel Coimant (Subervie).
- ★ **La cuisine réfléchie du cuisinier breton**, par Georges Paincu (Plon).
- ★ **Mori d'un Indien**, par Philippe Durand (Parhélic).
- ★ **Les derniers corsaires malouins**, par F. Robidou (Laffitte).
- ★ **Chant des hautes nuits**, poèmes de Paul Sordet (Nature de Bretagne).
- ★ **Les pommiers de Fonesant**, roman de Jeanne Blatau.
- ★ **Problèmes bretons du temps présent**, par Yann Fouéré (Ed. d'Organisation).
- ★ **Après la tourmente**, par Anna Youennou.
- ★ **Au fond de la baie de St-Brieuc, Yffiniac**, par Francis Gellran.
- ★ **Métamorphoses du houx**, poèmes d'Alan Guel (Ed. Ere).
- ★ **Calendrier roman**, par Jean-Claude Even.
- ★ **Histoire, du mouvement breton**, par Michel Nicolas (Syros).

CES ALBUMS ONT UN AIR DE FÊTES

L'âme photographiée nue

Quand la mer se retire, laissant miroiter en espoir de retour les grandes grèves grises ou blondes, le vide qu'elle fait n'appelle que son comblement. Quand l'homme se retire, il ne laisse aucun vide. Son absence rend au paysage sa plénitude, même si celui-ci conserve quelques traces du huppé pensant que nous sommes. Si Dieu a besoin des hommes, il n'est pas sûr qu'il en aille ainsi pour la Nature. Bretagne, espaces et solitude : tout l'esprit, tout l'art des photographes de Jean Kervoche est dans le titre de son album. *Marais, grèves, landes, ciels* sont les lieux de direction du photographe qui s'attache à en fixer l'essence et la permanence recouvertes par la mouvance des saisons et des marées, ou bousculées par nos constructions : maisons, bateaux, tombes. Mais que peut une raffinerie hissant ses gros tuyaux contre l'élégante gracilité de l'arbre se mirant dans l'eau ? Même s'il advient qu'un personnage se promène dans les paysages de Jean Kervoche, c'est pour faire sentir la solitude de son espace intérieur. *Beauté de l'âme nue, mais aussi désertion. En tout cas, voici une Bretagne sans oripeaux, une Bretagne humble et superbe, exaltant les pores de la grille des jours pour se révéler telle qu'elle-même.* (Editions Jean Pichollec).

Souvenirs de Bretagne

Réalisés de 1911 à 1913, 80 photographes de Charles Lhermitte évoquent une Bretagne qui n'était point encore entrée dans l'ère moderne : la Basse-Bretagne et les côtes y sont surtout présentes. Préface de Louis Guillaou (Ed. du Chêne).

Le Roi Arthur et la Quête du Graal

Quel enchantement, cette plongée dans l'épopée du plus grand de nos rois ! Brodant autour de la série de toiles qu'elle a consacrées en 1982 à Arthur et à la Table Ronde, Garlann nous conte, écrite avec tendresse et passion, dans un style empreint de poésie, l'épopée qui mena le petit évêque de 15 ans de la conquête d'Escalbur, l'épée magique, au repos en l'île d'Avallion, Tir na Nog. C'est de là, rappelle l'auteur qui se souvient de la prophétie de Merlin, qu'il reviendra un jour en grande ou petite Bretagne pour faire revivre aux peuples de Celtie un nouvel âge d'or de la terre, de paix et de lumière... Grâce à la reine Guinevere, l'espoir est ravivé ! (150 F. - Atelier de Kerlég, 29116 Moellan-sur-Mer).

La Bretagne aux multiples facettes

Voici un album, superbe, comme on en a rarement vu : après avoir présenté les hommes dans leur passé et leur culture, Olier Mordrel nous initie à la Bretagne authentique à travers ce qui en est la réalité profonde : ses pays. C'est une promenade magique, pleine de soleil d'enthousiasme, mais aussi un travail remarquable d'érudition qui enrichit qui le lit, même celui qui croyait tout connaître. Ajoutons que les illustrations sont magnifiques. Comme l'écrit Brekilien, c'est un vrai plaisir d'explorer la Bretagne en compagnie d'Olier Mordrel ("La Bretagne", éd. Fernand Nathan).

Braspars, une paroisse des monts d'Arrée

De l'antiquité à nos jours, voici contée la longue et attachante histoire d'une paroisse typique de la montagne avec sa foi traduite dans les monuments, ses paysans malins, ses innombrables légendes et ses mœurs originales. Une monographie bien documentée réalisée par Gwenh'lan le Souzeur (Ed. du Seuil).

Saint Jacut de la Mer, scènes d'antan

Sur une série de dessins et de cartes postales anciennes choisies avec amour, Jean-Pierre Birh fait revivre les hommes, les métiers et les scènes de la vie quotidienne durant le premier tiers de ce siècle dans le petit port nord-breton et sa presqu'île (Auto-édition).

Au pays du Cheval d'orgueil

Cet album éclaire le célèbre livre de Pierre-Jakez Hélias : s'il n'en a pas la densité, parfois indigeste, il traduit la même passion pour le pays bigouden et ses habitants. Hélias par un texte qui coule bien, Edouard Boubat dans des photos diaphanes nous font partager l'émerveillement que leur donne ce petit morceau de terre qui ne fait pas plus de sept lieues d'un bout à l'autre et dans les deux sens (Ed. Plon).

DOCUMENTS

Les phares et leurs gardiens

Commandeurs imposants plantés sur les côtes ou sur les îles, les phares exercent depuis toujours une curieuse fascination sur les hommes. C'est que, face aux immensités incontrôlables, ils portent témoignage de notre vigilance inquiète. Mais plus attachants encore sans doute sont leurs gardiens dont la vie de reclus volontaires (du moins jusqu'à une époque récente) nous semble mystérieuse, passionnante et angoissante tout à la fois. Sur les rivages hexagonaux, la Bretagne possède la plus forte densité de phares. C'est dire l'intérêt pour nous de la brochure que vient de leur consacrer André Legrand (Ed. Ouest-France).

EN SOUSCRIPTION

★ HISTOIRE DE BRETAGNE, par Auguste Dupuy - Réédition du texte original de 1932 : un volume de 425 pages 15 x 21, avec une gravure originale de Mathurin Méheut et une préface de J.M. Thomas (09-1-Ed. Calligrammes, 18, rue Fréron, Quimper).

Le prix Médicis à Kenneth White

Le poète écossais Kenneth White, qui vit à Trebeurden, vient de recevoir le prix Médicis étranger pour son livre "La route bleue", récit d'un voyage au Labrador.

BREZHONEG

Al libertérien hag ar brezoneg

Une petite revue doit être créée par Emile Masson il y a 70 ans : "Brug" (Brayère). Pendant 19 mois, jusqu'à la déclaration de guerre, elle affirma - en breton - que les prolétaires n'ont pas de patrie et que c'est au peuple d'exercer le pouvoir. Elle incita les paysans à s'organiser en syndicats. Elle propagea les thèses socialistes et libertaires à propos de Bretagne, de l'école et de la religion. Tout cela marquait une rupture fondamentale par rapport aux autres périodiques de langue bretonne de l'époque. C'est à l'étude de cette revue - qui n'a pas eu de postérité - que Fanch Brodic vient de consacrer un véritable livre d'histoire, sous le titre *Al libertérien hag ar brezoneg - Brug, 1913-1914* (les libertaires et la langue bretonne). Il y analyse pour la première fois les idées développées dans Brug en les situant dans le contexte de l'époque et présente les textes les plus importants, dans un ouvrage de 300 pages, qui retiendra l'attention de tous ceux qui voudront savoir comment pouvait-on être "breton", socialiste et libertaire en 1913-1914. (50 F en librairie, ou directement aux éditions *Brud Nevez* 6, rue Beaumarais, 29200 Brest).

LE DICTIONNAIRE CLASSIQUE FRANÇAIS-BRETON de René Le Gleau :

Un événement considérable dans la lexicographie

Il y a dix ans, René Le Gleau publiait un volume intitulé "Syntaxe du Breton moderne" où, utilisant un millier de citations typiques, il fournissait un excellent instrument de travail à ceux qui, compte tenu du bilinguisme de fait que nous subissons, tentent à éviter de trop calquer en breton les structures du français. Aujourd'hui, il récidive brillamment en entamant la publication, aux éditions AL LIAMM, d'un dictionnaire classique français-breton. Le premier tome, comprenant les lettres A et B, est assez éblouissant par sa richesse et l'étonnante variété des citations littéraires puisées aux meilleurs sources. La bibliographie cite ainsi les principaux dictionnaires en usage, les revues culturelles essentielles et près de 200 titres d'ouvrages marquants, anciens ou récents. C'est dire avec quel sérieux et quelle minutie ce travail a été réalisé. C'est avec plaisir que l'on constate qu'AL LIAMM a réalisé la publication avec le concours du Centre National des Lettres, fait hélas peu fréquent, mais reconfortant... Il reste à souhaiter que l'intérêt d'un tel ouvrage n'échappe pas, en particulier, aux responsables des bibliothèques publiques et privées, et que la rapidité de diffusion permette sans trop tarder la parution des tomes complémentaires. Tous les celtsants, quel que soit leur niveau, trouveront dans cet ouvrage de multiples occasions d'enrichir leurs connaissances et de découvrir des nuances dont la subtilité est parfois insoupçonnée. René Le Gleau mérite pour ce remarquable travail d'effusions chaleureuses et succès auprès du grand public qu'il contribue avec brio à informer de la richesse de notre culture et par là-même à en assurer l'indispensable promotion. René Le Gleau, dictionnaire classique français-breton, tome 1 : A-B. Un volume de 322 pages 92 F ; sous reliure plastique 115 F. En librairie, ou chez Jeanne Quéléf, 47, rue Notre-Dame, 22200 Guingamp. (Majorité de 10 % pour expéd.).

ROMANS

Les enfants de l'aube

Son père mort, Alexis découvre, à travers le carnet qu'il tenait soigneusement, l'émouvante aventure sentimentale qu'il vécut. L'amour qui enflema deux adolescents malades et qui fit trois victimes : l'âme, sa mère, très vite, l'autre, son père, à terme, le troisième, fruit de leur passion, en héritage. C'est un grand roman, à la fois tendre et cruel, traité avec une remarquable délicatesse même dans les passages les plus audacieux. La première œuvre de Patrick Poivre d'Arvor : révèle une belle plume et beaucoup d'âme (Ed. Livre de poche).

LA NUIT DES BARBARES, par Orlando de Rudder.

Paysans gallois contre soldats romains : c'est la toile de fond d'une histoire bizarre animée par un trio pittoresque : un colosse, un scribe et une fille qui aime autant l'amour que l'alcool... et le jumble. (Ed. Robert Laffont).

SPIRITUALITÉS

Mystères de la nativité chrétienne

Il ne s'agit ici en aucun cas d'un genre théâtral, de mises en scènes de pièces que le public jugeant comme plaisanteries indécentes ou turpitudes. Ce qu'Henri Blaquart nous conte avec une assurance remarquable, c'est un voyage-lecture, un cheminement avec l'Écriture Sainte, "une présentation de l'histoire du Sauveur" comme l'écrit Guignebert. Pour tous ceux qui ont reçu la nourriture chrétienne en même temps que le lait maternel et pour les autres, il y a au fil de ces pages, une invitation à soulever le voile du Mystère, à faire un pèlerinage aux sources par-delà les gros piliers de traductions parfois inexactes, à déchiffrer quelques trésors cachés dans le zodiaque. L'interprétation d'Henri Blaquart est une voie qui fait appel aux traditions fort lointaines et mérite d'être suivie. Elle est en tout cas empreinte de force, beauté et sagesse (Édition ALREA), M.C.T.

LES PEUPLES DE DIEU, texte de Claude Molteni, dessins de Jesus Blasco.

Cette Bible en bandes dessinées est une réalisation originale qui, par la visualisation des récits, rend plus proche, plus accessible l'histoire sainte. (Ed. Dargaud).

BRETAGNE EST POÉSIE

L'Obole des chemins : sous ce titre, une jeune poétesse bretonne, Anne-José Lemonnier publie son premier recueil (1). La vie, c'est à dire la poésie, s'aggrave en une ballade au creux de semences ou des balais de mats affermeur ou grifferaient le passant, telles les réalités qu'ils découvrent. Mais la saveur des mots s'est parfois desséchée, les voix alors qui se recroquevillent comme nos âmes tristes. Tout s'use l'homme et la parole, l'amour et la douleur. Que faire, sinon de se mettre en marche pour retrouver le sens et de notre chair, et de notre verbe : l'obole de la plénitude ou "creuses ce marque en nous, cette nuit d'été (...)" et partager entre les mots le temps divin de notre désarroi". On sait que la poésie scientifique, souvent d'essence didactique, existe. Avec Yves La Prairie,

fondateur du CNEOX, nous avons affaire à un scientifique-poète. Les Margelles du temps (2) sont ce qui reste au bord du parcours de notre carrière, tels des résidus précieux : améthystes, émeraudes, diamants... Margelle-permanence Yves La Prairie ne se départit en rien d'un émerveillement qui l'autre l'espérance accompagnée, devant la Création dont la mer et ses profondeurs abyssales lui paraissent justement le pays, devant la ferveur combattante des noces de l'homme et de l'océan, devant l'Amour qui renait chaque matin plus beau, plus intime. Ce qui reste encore : l'angoisse du gouffre du temps, de la mort en marge de quoi nous retenit quelque moment, la vie.

Legendaires (1) regroupe les chroniques que Théophile durant publie dans Le Goëland. Grâce à Yves-Alain Favre, le lecteur peut

YANNICK PELLETIER

(1) Ed. Rougier, Mortemart, 87300 Mezières-sur-Isère.

(2) Ed. St-Germain-des-Prés, 110, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

Poètes à l'honneur

Voici les lauréats bretons du Concours régional de poésie organisé par la M.J.C. de Lisieux. Le prix Bertrand Bonnes, Saint-Thurien pour "Carnas", de Pierre Guillen. Rennes pour "Les-mois" et Jean-Claude Bellier. Vitte pour "Ombre de la mort".

YANN POILVET

Poètes de Bretagne et d'Amérique Latine

Eugène Guillevic et Armando Rojas, Per Jakez Hélias et Luis Mizon, Youenn Gwernig et Abel Posse, Maripol et Nwaria Tejera, Manuel Scorza et, en roulements de poèmes pour Quimper, Max Jacob. Accueillis par la ville de Fougères, les rencontres poétiques internationales de Bretagne, que préside Douik Jégou, ont réuni pour leur première prestation deux continents : l'un habité de vieux rêvés porteurs d'avenir, l'autre incarnant l'histoire tout en recherchant d'antiques racines : Bretagne, proue de l'Europe, et Amérique Latine.

"Je pressens mon passé comme un abîme ami", écrit le poète chilien Luis Mizon. Qui de nous ne reprendrait à son propre compte ce propos ? A la demande de Douik, ce traducteur remarquable qu'est Claude Couffon, qui aura tant aidé à une juste connaissance de la littérature de langue espagnole, avait réuni autour de Manuel Scorza de jeunes écrivains latino-américains représentant le Chili, l'Argentine, le Pérou, Cuba. Poésie d'espoir et de désespoir, de destruction et de reconstruction, d'affirmation et de négation, ces caractéristiques de l'apport latino-américain à la sensibilité du monde réactif nous vident mythos, redonnant vigueur au sang noir qui coule de nos plaies, illuminant nos idéaux ternis.

De ces rencontres fougeraises, journées de tables, un apologue se dégage : le poète - chose légère, disait Platon - est celui qui donne son exact poids à la vie humaine.

"Demain la lettre inconnue traversera les mains de l'âme".

YANNICK PELLETIER
* Le prix des "Rencontres" a été attribué à Jean Mambrino pour l'ensemble de son œuvre.

Centre breton d'art populaire
Conférences sur les arts et la pensée en Bretagne chaque samedi à 16 h 30 au Centre, 37 bis rue Victor-Hugo à Brest - le 17 décembre, *Lumennas*, par Pierre Guilloix, professeur de littérature à l'U.B.O. - le 7 janvier, *les grands cultivateurs de Basse-Bretagne* (époque moderne), par Roman Le Prohon, maître-assistant à la Faculté des lettres (tél. 098 46.05.85).

Les prix des Ecrivains de l'Ouest
L'Association des Ecrivains de l'Ouest a décerné ses prix 1983.
Le Grand Prix du Roman est allé à l'explorateur et écrivain Jacques Gouerguec pour son roman "Panoramas" (Grasset).
Le Prix du Grand Roman a été attribué à Alain Guilloix, professeur à l'Université de Bretagne Occidentale, pour "L'Antiochisme romain" (J.B. Le Bihan éditeur).
Prix Kérangon à Lucien Bety, auteur et Pierre Joubert, illustrateur de "Une histoire de la France" destinée aux enfants (Ed. Ouest-France).
Le Prix Régional des Caisses d'épargne à Gérard Guichet pour son roman "Les gens de Guillerme".

Le 4ème Festival du Livre en Bretagne
Le 4ème Festival du Livre en Bretagne aura lieu les 4, 5 et 6 mai au Centre d'Action Culturelle de St-Brieuc, place de la Résistance.

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

Nous envoyons les annonces d'exposition pour le 5 du mois précédent

BREST - Galerie Michel Ange, place Tour d'Auvergne, jusqu'au 31 : huiles et pastels d'Yvon Guilloix - Galerie Saluden - Georges Evano.
CARANTEC - Hôtel de ville - 5ème Grand salon de peinture de Bretagne.
COLMAR - Galerie JCB, 17, grand rue - œuvres d'Yvon Labarre.
CRÉZON - Gal. H'ors du temps - exposition de groupe.
DIHAN - Bibliothèque municipale jusqu'au 19 : peintures et aquarelles de François Dubois.
GUINGAMP - Galerie des Ponts-St-Michel - Bernard Lavaren.
LANDERNEAU - Centre de Mescoat jusqu'au 15 : Henri de Cavallé néo-impressionniste ; espace extérieur.
LORIENT - Musée - Le mariage en Bretagne.
MORLAIX - Musée - peintures d'Yves Helouët.
NANTES - Espace 44 jusqu'au 22 : Colette à Nantes - Ecole des Beaux-Arts - Herman A. Webster - peintre-graveur - Musée des beaux-arts jusqu'au 23 : images labrales - CCJ, place de la Bourse à partir du 20 janvier : Garlton et le Roi Arthur - C.C.O. jusqu'au 22 : collections du FRAC.
QUIMPER - Auditorium du 20 décembre au 12 janvier : Garlton et le Roi Arthur - Galerie de l'Épée jusqu'au 14 janvier : aquarelles, gravures et huiles de Christine Thouzeau - Musée des beaux-arts - Tang, art chinois contemporain et traditionnel.
RELECO KERHUON (le) - Siège du CMB - Decal.

RENNES - Galerie du Chapitre jusqu'au 11 : Garlton et le Roi Arthur - Théâtre, art graphique très contemporain - Librairie Breizh, 17, rue de Penhoët - Yves Denoual, photos de la Table ronde - Marie - Art Protis - Musée de Bretagne - photos de Raphaël Binet et Anne Catherine - Maison du Champ de Mars - artisanat tchécoslovaque - Musée des Beaux-arts jusqu'au 18, dessins et estampes de Barry Flanagan - CRDP 92, rue de l'Antrain jusqu'au 20 : Fraga, 200 milliards de m³ de gaz sous la mer du nord - Frontal - François Dubois - Institut Franco-Américain jusqu'au 17 : jeunes artistes nantais - Maison de la Culture jusqu'au 22 : peintures de Josef Jira, sculptures de Josef Soukup - Celles ; à partir du 14 : manipulations génétiques - Rotonde du Théâtre, les enluminures de Jacques Le Roux.
ST-BRIEUC - FIDA jusqu'au 12 : le sculpteur britannique David Mach - Musée - objets sur la petite enfance traditionnelle - Bibliothèque municipale jusqu'au 15 : poésies et livres anciens pour les enfants - G.A.C. - peintures de Christian Pincon ; "interaction" musique arts plastiques ; photos de Ras ; la nouvelle carte postale, photos de Bernard David (11-24) ; Gal. de Pierre - Peter Deluka.
ST-JACQUES DE LA LANDE - Galerie Diaph - 35 photos de Jean-François Rosspape.
ST-MALO - Gal. Actuel-Art - peintures, dessins, collages de Daniel Lindé.
ST-MAZARE - Gal. Arts et Lettres jusqu'au 10 janvier - Irland Pelayd.

Une importante exposition à Nantes
Le Fonds régional d'Art Contemporain des Pays de la Loire (F.R.A.C.) présente au Centre de Communication de l'Ouest (Tour Bretagne) du 2 au 22 décembre une partie de ses collections de peintures.
Des œuvres de Philippe Cognée, Wolfgang Gaferl, Jean-Michel Alberola, Dominique Ferrat, Bertrand Fleury, Jean-Claude Laffi, Miquel Barcelo, Jean Tisica, seront exposées dans le grand hall du Centre.
Dans le cadre de cette manifestation deux conférences sur l'art contemporain auront lieu au Centre. Le 16 décembre à 17 h 30 : la collection du FRAC et la culture contemporaine, par Mario Toran et Jean de Loisy.
Le 21 décembre à 17 h 30 : les idées de progrès en art, par Jean de Loisy.
Renseignements : FRAC, Abbaye de Fontevraud, tél. (41) 51.79.30 (Jean de Loisy) et Direction des Affaires Culturelles à Nantes, tél. (40) 29.32.55 M. Mario Toran.

Une nouvelle galerie à Guingamp
Le peintre Bernard Lavaren vient d'ouvrir à Guingamp la Galerie des Ponts-Saint-Michel.

Yvon Guilloix à Brest
Une exposition Yvon Guilloix, "Huiles et pastels", est présentée à la "Galerie Michel Ange", place de la Tour d'Auvergne à Brest du 2 au 31 décembre.

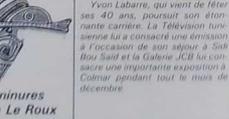
Christine Thouzeau
Exposition aquarelles, gravures et huiles à la Galerie de l'Épée à Quimper du 3 décembre au 14 janvier.



Les enluminures de Jacques Le Roux
Très influencé par les chinois et japonais, Jacques Le Roux est autant passionné par toutes les formes d'écritures, de calligraphies des anciennes civilisations que par la peinture et la sculpture. Ses enluminures présentées au Théâtre de Rennes séduisent par leur originalité.

Le 4è grand salon de peinture
Le Grand Salon de Peinture de Bretagne, créé en 1980 à l'initiative de Y.-F. Follet, se déroule pour la 44ème fois à l'Hôtel de Ville de Carantec, près de Morlaix. Une trentaine d'artistes professionnels bretons ou résidant en Bretagne participent à cette exposition ouverte du 11 décembre au 3 janvier : aquarelles, des aquarelles, huiles, gravures, pastels et illustrations de toutes tendances, réunies par Marie-Anne Guiguen-Porziès ; Bernard Louëtlin (invité d'honneur), Sophie Buisson, Katell Le Gornig, Jean-Claude Le Floch, Michèle Barange, Aymar Le Forestier de Quillon, Jacques Kemener, Paul Danec, Nello, Nando Tronari, Michel Chaussepiéd, Robert Priser, Georges Evano, Ebbe Bierbaum, Hervé Bourhis, Reon, Jean-Yves Mudec, Yvon Labarre, Jean-Yves Coullou, Carmelo de la Peña, Annie Eschermann, Gianni Dova, Bernard Jannemin, Dahin présent, entre autres, leurs œuvres les plus récentes.
* Rencontres : M.-A. Guiguen, 29228 Carantec 098) 67.04.59.
* Exposition ouverte toute la semaine, 10-12 h et 15-19 h.

Yvon Labarre à Colmar
Yvon Labarre, qui vient de fêter ses 40 ans, poursuit son étonnante carrière. La Télévision tunisienne lui a consacré une émission et l'occasion de son séjour à Sidi Bou Said et la Galerie JCB lui consacrent une importante exposition à Colmar pendant tout le mois de décembre.



Yvon Labarre à Colmar
Yvon Labarre, qui vient de fêter ses 40 ans, poursuit son étonnante carrière. La Télévision tunisienne lui a consacré une émission et l'occasion de son séjour à Sidi Bou Said et la Galerie JCB lui consacrent une importante exposition à Colmar pendant tout le mois de décembre.

ARTS et ARTISTES

Les instants privilégiés de Daniel Lindé
Artiste moderne et figuratif, Daniel Lindé assemble dans ses œuvres des bribes d'images issues d'affiches décollées, de photos publicitaires, de magazines etc... La quête de l'effet plastique préside à la création - il travaille à partir de ou sur des collages, opère souvent par surimpression - Il détourne les images de leur référent initial et devienne. La diversité des techniques employées séduit : dessin à la craie noire, encre, huile, acrylique, transfert ou trichloréthylène...



Marque par Valerio Adams et Telennaque, auquel il a rendu un hommage, il définit clairement le contour des figures ou des objets : son dessin est franc et précis.
Ses éléments iconiques sont parfois confrontés à la douceur d'une femme. Ils symbolisent la vie actuelle : typographies publicitaires, dessins industriels, plans, avions, voitures de courses, motos, bateaux...
Daniel Lindé vit à Saint-Malo. Il construit des boîtes, recueille d'objets intimes. A travers ses œuvres - collages et boîtes - il se montre sensible aux espaces fugitifs liés de l'accumulation, de la vitesse et de la prescription.
Daniel Lindé réunit des instants privilégiés.

Le Tro Breizh de Garlton
Garlton poursuit son Tro Breizh (voir A.M. de novembre) : jusqu'au 11 décembre, elle présente à Rennes, Galerie du Chapitre, une exposition qui constitue la synthèse des principaux symboles culturels qui sont devenus sa signature et ont fait sa célébrité ; on y trouve également son magnifique album sur le Roi Arthur et la Quête du Graal. Elle sera ensuite à l'Auditorium de Quimper du 20 décembre au 12 janvier, puis à Nantes, à la CCL, place de la Bourse, du 20 janvier au 20 février. Enfin, à Josselin, M. et Mme Tual accueilleront ses œuvres à l'Hôtel du Château les 21 et 22 janvier.



L'UNIVERS fantasmagorique de Dominique GUILLEMARD

En haut des marches du Passage Pommeraye, au milieu de meubles contemporains, Dominique Guillemard expose. Un événement !... le peintre nantais revient dans sa ville natale le temps d'un vernissage - Dominique Guillemard a choisi d'exposer en terrain ami, dans un cadre ludique aux formes épurées. La ligne Knoll se marie aux mouvements synopses des silhouettes chères à Guillemard... Les épousailles involontaires sont réussies.

Les volutes et les spirales des orchestres signés Guillemard se frayent un chemin dans ce lieu bis-cornu tout en escaliers : les musiciens se glissent entre les constructions géométriques pures du mobilier Knoll pour une répétition hors du commun.

Les toiles vous aspirent dans leur sillage vertigineux et les instruments tourbillonnent dans les salons. Devant certains tableaux, ne croirait-on pas que, venant d'un vestibule sombre, on pénètre brusquement dans un palais inondé de lumière ? Les nappes immaculées ont cette tenue latieuse des tissus lourds et précieux : les angles du tableau, les fenêtres qui s'y reflètent, les plaques qui y miroitent servent de repoussoir à de vastes natures mortes ou tréfont filées à champagne et serviettes en éventail.

Une valise à mille temps
L'univers de Guillemard est haut en costumes : une réelle débauche de fracs et de neuds papillons revêtent un lettré tout au fil de l'exposition... Sous la houlette de Guillemard-Nantais, nous voici projetés dans des palaces, des Carnegie Hall, des Scala, des Florian, ou le port de la cravate s'imposera. Atours de fête, bues des vitres derrière lesquelles se collent les spectateurs-badauds en quête de cristaux, d'ors et de vernis... Le vertige Guillemard vous happe et vous sidère : les des sont jetés... sous les hauts plafonds baroques, derrière l'alignement des voûtes et des piliers, entre les tables, le monde du peintre se presse, hâte, la vie bat aux tempes, les poils s'accroissent sous les habits de fête : c'est une valise à mille temps scandés par des violons nerveux, regardés : les personnages s'estompent, les visages s'embrument, on sombre, perdu dans le rêve.

"Nous déclarons que le mouvement et la lumière détraquent la matérialité des corps", affirmait Marina dans son manifeste du futurisme... Guillemard nous laisse des dénouilles, des manéquins encore incandescentes, les des architecturés et les personnages sont animés de rebrous de lumière qui s'écroulent dans une fantasmagorie.

Certain violoncelle, pris dans la tourmente, révèle le souvenir des chronophotographies de Marey, qui fixaient en un seul cliché les états successifs d'un mouvement. Les archers s'dancent comme des dards, la vie ne tient qu'au fil tenu du luxe superflu, impalpable. Tout est tension dans la mythologie de Guillemard : avec une grâce piquante, d'une touche agile, le peintre met en page un théâtre où, sous les rideaux et les draps, les feuillages exotiques et les cristaux de Murano



Dominique Guillemard est né le 8 avril 1943. Exposition personnelle : Nantes, La Basse, Lille, Rennes, Strasbourg, Tours, Bordeaux, Paris etc... Plus des Arts et des Arts à Colombes, Nationale des Beaux Arts, En mars 1981, Jean Morel (Galerie d'Art de la place Beauvau, Paris) organise à Paris devant son marchand. Il expose dès le mois de décembre suivant. Il participe ensuite à de nombreuses manifestations, la Galerie Présence de Bruxelles en un an de plus. En juin 81, Jacques Boudier, éditeur, lui réalise deux lithographies sur la musique, à Bordeaux l'année suivante il travaille avec Roberto Baroni qui lui réalise une exposition. EXPOSITIONS A VENIR : décembre 83 à Dallas, U.S.A., mai 84 à Paris - septembre 84 à Bruxelles, octobre 84 à Cincinnati, U.S.A.

vibrent avant que le Maestro ne plaque son dernier accord.

Tout le monde s'absente !
Instant, lumière, mouvement, vitesse... telles sont les dominantes des 20 tableaux exposés, Guillemard s'est voué à la vitesse : les costumes d'apparat surannées lancés dans une telle sarabande d'angles, d'arabesques et de lignes-rayons obliques, ne sont que les formes d'une autre réalité cachée. A cette allure, les beaux messieurs se confondent avec les serveurs stylés. Tout le monde s'absente : les draps blancs sont jetés sur les nervures des marbres qui enlèvent tout ce beau monde ; la netteté des rainures, la précision des vernis font la rumeur aux costumes de deuil première classe. La lumière se propage à la manière d'ondes sonores : la couleur est petite en "stries", chaque figure ainsi traduite laisse deviner, par le dégradé et les ombres portées, la continuité des gestes.

Soudain, les poignets des violonistes sont pris dans un mouvement fénétique, les coupes oscillent sur les plateaux, les sons montent jusqu'au paroxysme, avant que le crissal n'éclate.

MARIE-CLAUDE CAPASSO

"Le Rêveur" à Venise



la fête et les spectacles

LOUIS CAPART ou la communion affective

Sur les ondes de Bretagne, cette barbe longue et sage s'est imposée en 1983. A tel point que même les plus grands détracteurs de la chanson poétique ont salué cette apparition imprévue, dans son déracinement des habitudes musico-américano-électriques, avec intérêt... Louis Capart est un poète qui porte la chanson en bandoulière depuis bien des années comme une arme nécessaire à la découverte de soi-même et des autres. Socrate, un temps, ce breton de l'île de Sein, emigré à Saint-Denis, impose son originalité par la chaleur de sa voix, la richesse de son écriture, la finesse de ses instantanés. Dans le sous-profond d'une communication affective.

Marie-Jeanne-Gabrielle : une chanson d'amour

Armor - "Marie-Jeanne-Gabrielle" est le titre vedette de votre album, la chanson-clé de votre histoire artistique. Pourquoi cet hymne à l'île de Sein et qu'engage-t-elle pour vous ?
Louis Capart - Quand, au départ, on admet sa Bretagne au fond de soi, le lieu précis de ses origines n'a que peu d'importance. On peut se sentir bien partout en terre bretonne et Rennes aura pour nous plus d'attraits que son équivalente parisienne. Mais quand tes racines ont puisé l'eau salée quelque part au large du continent, que les premiers rythmes de ta vie consciente ont été des rythmes d'adulte, ceux des marées, de la pêche, que ton enfance, marquée par des personnages hors du commun, un grand père de légende, a été celle d'un petit garçon à qui on raconte des histoires extraordinaires et d'autres plus vraies sur la vie, la mort, les naufrages... Quand on a tout appris du beau, du nécessaire, croquer ne pas l'écrire, le chanter ? "Marie-Jeanne-Gabrielle" n'est pas le dépliant touristique d'une île particulière. C'est mon chant intérieur "Un chant d'amour".

A.M. - Vous êtes de ceux qui sont venus à la chanson par militantisme. Pourtant votre chanson est éloignée de nombreuses années-lumière de l'écriture militante. Comment expliquez-vous cela ?

L.C. - Je n'ai rien à vendre et ne défends les intérêts de personne, ni les grandes lignes indéfectibles d'une philosophie dont rien ne permet de dire qu'elle est la seule valable. Il est possible que nous ayons confondu le militant et le passionné. Pourtant, j'accepte ce terme à l'appui d'une revendication importante : le droit à la communication comme le droit au pain et aux libertés. Si ma chanson s'est éloignée de l'écriture militante c'est que j'estime que cette dernière n'avait guère le pouvoir, ni le vouloir, de véritablement communiquer.

De Socrate à Louis Capart

A.M. - Louis Capart s'est appelé Socrate avant de se faire reconnaître. Deux personnes, deux personnages ? Quel cheminement de Socrate à Louis Capart ?
L.C. - Socrate fut mon premier maître à penser. Fou de théâtre à quinze ans, je décidai d'en faire le héros d'une pièce en trois actes... et en alexandrins. Ce sont mes compagnons de jeu de l'époque qui vont, par boutade, m'identifier au personnage et le "pseudonyme" me collera si longtemps à la peau qu'il faudra attendre mon premier 45 tours. Il y a deux ans, pour voir mon prénom et mon nom inscrits définitivement l'un à côté de l'autre. Ouf !

A.M. - La chanson bouzouli son histoire. Vous avez choisi d'imposer une belle chanson poétique appuyée sur une mélodie qui ne s'embarasse pas de recherche isométrique...

L.C. - Le théâtre, comme je le disais, fut l'un de mes premiers moyens d'expression. La chanson vint ensuite pour dépasser l'écriture, permettre ma propre mise en scène... avec musique s'il vous plaît ! C'est presque un tour. Quant à la forme, il faut que le rythme, la mélodie conviennent aux mots, aux idées que je veux exprimer. La chanson traditionnelle permet de le faire, même si, musicalement, elle ne correspond pas tout à fait à ce que j'aime entendre. J'avance prudemment dans la recherche : la musique est fondamentale mais ne doit pas trahir les mots.

Le "je" du langage universel
A.M. - Votre chanson s'offre le cadeau de dire votre propre histoire, vos ennuis et vos espoirs. Vous rappelez en cela Besson qui se veut le chanteur de son vécu...
L.C. - C'est vrai ; j'ai beaucoup de points communs avec Besson... Raconter ma vie ne présente d'intérêt que s'il s'agit d'un moyen de toucher l'auditeur. Je suis allergique au "nombriisme", cette maladie qui fit tant de mal à la chanson des années 50-60. Raconter ma vie c'est surtout parler de l'autre, de vous, de lui... Paradoxalement le "je" n'interviendra que dans des chansons au langage universel, celui où chacun



peut reconnaître ("il faudra que je me souviene", "j'ai tant navigué sur la terre"). C'est l'ensemble, je crois, qui fait ma propre histoire.

La chanson est une synthèse

A.M. - Mais, au fond, qu'est-ce que l'expression chantée ?
L.C. - La chanson est une synthèse. Je ne dis pas qu'elle est l'essentiel. Chaque expression a sa justification. Néanmoins la chanson répond à son compte toutes les facilités, tous les moyens évidents de transmettre. Elle exige cependant un travail extraordinaire, des heures de patience pour résumer un climat, quelques phrases, ce que nous avons en nous tous et qu'il faut traduire. L'auditeur doit en recevoir l'extraît, la substance. Il doit se sentir soulagé d'un travail qu'il était sans doute en mesure de mener à bien lui-même. Une chanson ne doit pas être seulement perçue auditivement, mais comme composée, écrite par celui qui l'écoute. Les mots lui parviendront non de l'extérieur mais au fond de son cœur.

A.M. - Quels sont vos espoirs et vos projets ?
L.C. - Mes espoirs ne sont pas personnels. Ils touchent à notre collectivité, à une évolution de notre société, de nos moyens de profonde communication. Quant aux projets, un album se prépare pour fin 84 avec notamment une chanson que je livre en exclusivité aux lecteurs d'Amor : "J'ai caché ma colère".

ANDRÉ-GEORGES HAMON

★ Discographie : Louis Capart chante l'île de Sein (A.C.) - Louis Capart - A.C. (C) Louis Capart, 21, rue de Chamilly, 91200 Saint-Denis.

★ NDLA : A l'heure où nous mettons sous presse, Louis Capart rentre d'une tournée de 24 000 km aux Etats-Unis au cours de laquelle il a pu faire partager sa chanson et sa passion pour la Bretagne dans les universités américaines.

BRETEIL (35)

Concert de Myrdhin le vendredi 9 décembre à 21 heures

EMIGRATION

PARIS - Théâtre d'Oratoire, 4, rue Gustave 75018 Paris - à partir du 6 décembre, hommage à Jean Cocteau.

VENT D'OUEST le chant d'un monde

Un kaléidoscope organisé

Des sources du vent d'ouest à l'infini ou il se perd en écho sonore, il existe un espace-voilage que Jean-Yves Bosseur, à l'invitation du Centre d'Action Culturelle de Saint-Brieuc, a voulu traduire en un kaléidoscope de sons, de mots, et de lignes, le tout organisé de telle façon que la musique, la poésie et le graphisme puissent, selon les mots de Kenneth White, "faire revivre le sens de l'exploration". Cette création musicale de la tradition celte s'est donnée les moyens de voir le jour dans les conditions les plus favorables qui soient puisque les participants (1) se sont mis au travail depuis déjà 15 mois.

Bosseur, qui a présenté en 1982 un doctorat d'état sur les "notations et communication des musiques nouvelles", chargé de recherches au C.N.R.S. et chargé de cours à l'université de Paris 1 et H.E.C., a derrière lui un passé de compositeur aux multiples facettes ; après avoir collaboré au théâtre pour des œuvres de Ionesco, Arrabal ou Beckett, il travaille avec des plasticiens, dont Tom Phillips, et des écrivains, dont Kenneth White, qui assentent aujourd'hui la continuité, respectivement plastique et poétique de "Vent d'Ouest" - Le chant d'un monde".

Entre deux répétitions et avant de reprendre le train pour Paris, Jean-Yves Bosseur a bien voulu nous accorder un entretien.

Une spirale pour un voyage...

Eric Jouan - Jean-Yves Bosseur, à la lecture des noms des participants à la création, on s'aperçoit que des non-professionnels de spectacle y contribuent en même temps que des styles différents de musique la composent. En quoi ce caractère hétéroclite vous semble-t-il intéressant ?
J.-Y.B. - Les musiques ne sont jamais échantées et il est bon de les faire réfléchir les uns aux autres. L'enjeu ne consiste pas à tenter une synthèse entre des phénomènes issus d'horizons épars, ce qui risquerait de conduire à un nivellement ou à une neutralisation, ni d'exposer une sorte de patchwork dans lequel les éléments resteraient étrangers les uns aux autres. Il s'agit plutôt d'explorer le thème du voyage, très déterminant dans la pensée celte à travers plusieurs facettes retirées entre elles de manière organique.

E.J. - Comment est construite la partition de Vent d'Ouest ?
J.-Y.B. - J'ai longuement étudié les ouvrages de Duhamel sur la musique bretonne et finalement, j'ai réalisé avec K.W. plusieurs pièces musicales et je crois en effet que nous avons adopté la même attitude intellectuelle.

E.J. - Vous diriez-vous "musicien parisien" ?
J.-Y.B. - Paris ? Je m'en fous ! J'ai effectué mes études musicales à Cologne avec Karlheinz Stockhausen et Henri Pousseur de 1965 à 1969 et à cette formation très européenne s'est ajouté un apport très international. Pour Vent d'Ouest, je me suis senti suffisamment d'affinités avec les musiciens celtes que je connaissais assez bien pour accepter ce projet.

E.J. - Je pose la question au compositeur-musicographe que vous êtes (2) : la musique peut-elle s'ouvrir, au sens strict du terme ?
J.-Y.B. - Il faudrait un livre pour répondre à cette question ? Je crois qu'on n'invente rien ex nihilo et que seules les innovations techniques nous permettent d'inventer quelque chose de neuf. On est aussi parfois influencé par des univers musicaux divers. Je me sens personnellement très proche de la Renaissance et de sa musique. Pour ce qui est de ce spectacle, la tradition celte existe, elle nous entoure, il faut la faire respirer.

Le Vent d'Ouest soufflera trois fois ?

René Le Gac, responsable CAC du projet, nous a confié son admiration pour la ferveur de

ment choisi une armature en douze tableaux (d'après la symbolique des 12 premiers nombres des Setes en breton) entre lesquels l'univers musical s'élargit peu à peu comme se déroule une spirale vers l'infini, le tout étant soutenu par les créations de Kenneth White. Cette spirale symbolise un enrichissement progressif, un voyage initiatique où l'on est toujours un fugitif, où il n'existe pas d'arrêt sur lequel on puisse se reposer.

Ere compositeur-voilage...

E.J. - Etes-vous un compositeur-voilage à la manière d'un Kenneth White nomade-intellectuel ?
J.-Y.B. - J'ai réalisé avec K.W. plusieurs pièces musicales et je crois en effet que nous avons adopté la même attitude intellectuelle.

E.J. - Vous diriez-vous "musicien parisien" ?
J.-Y.B. - Paris ? Je m'en fous ! J'ai effectué mes études musicales à Cologne avec Karlheinz Stockhausen et Henri Pousseur de 1965 à 1969 et à cette formation très européenne s'est ajouté un apport très international. Pour Vent d'Ouest, je me suis senti suffisamment d'affinités avec les musiciens celtes que je connaissais assez bien pour accepter ce projet.

E.J. - Je pose la question au compositeur-musicographe que vous êtes (2) : la musique peut-elle s'ouvrir, au sens strict du terme ?
J.-Y.B. - Il faudrait un livre pour répondre à cette question ? Je crois qu'on n'invente rien ex nihilo et que seules les innovations techniques nous permettent d'inventer quelque chose de neuf. On est aussi parfois influencé par des univers musicaux divers. Je me sens personnellement très proche de la Renaissance et de sa musique. Pour ce qui est de ce spectacle, la tradition celte existe, elle nous entoure, il faut la faire respirer.

Le Vent d'Ouest soufflera trois fois ?

René Le Gac, responsable CAC du projet, nous a confié son admiration pour la ferveur de



Jean-Yves Bosseur entouré de musiciens en répétition.

Jean-Yves Bosseur, la passion des jeunes qui participent à la création et l'intérêt mutuel de tous les solistes. Le Centre d'Action Culturelle joue la carte de la création et les risques pris (graveur d'un disque, coproduction du spectacle) sont réels, mais comment ne pas applaudir à cette démarche ?

Le Vent d'Ouest sera-t-il un bon vent ? Le bulletin météorologique définitif sera publié dans la salle Louis Guilloux du C.A.C. de Saint-Brieuc le 16 décembre à 20 h 30.

N.B. - A Saint-Brieuc, le Vent d'Ouest soufflera trois fois le 16 à 20 h 30, le 17 à 20 h 30, le 18 à 15 h.

ERIC JOUAN

(1) Participe au spectacle : Jean Baron ; les écoles primaires de l'Établette et de la Providence ; Le C.E.S. Le Brez ; le lycée Rabalais ; Dwan-Saint-Brieuc ; l'École Nationale de musique ; l'Association Garnier ; Michel Ghesquière ; Patrick Lebrun ; la chorale Pro Musica ; Jean-François Quecener ; Youana Treven ; Tom Phillips ; Kenneth White. (2) Jean-Yves Bosseur a collaboré à l'histoire de la musique sous la direction de B. et J. Massin, écrit "Revolutions musicales" (ed. Sicomat), participe au Dictionnaire Larousse de la musique (édition 1983).

LE CINÉMAGIC DE CHRISTIAN ROLLAND

Christian Rolland, 29 ans, est le "Monsieur Cinéma" de F.R.3 Bretagne... le ventre et les bretelles en moins. Déjà, à Radio Armorique, et pendant plusieurs années, il s'occupait de l'émission "Contrechamp". Il a interviewé, au bas mot, 150 personnalités du cinéma.

L'émission "Cinémagic", essentiellement en direct, tient compte de l'actualité autour de quel décalage de programmation entre Paris et Le Mans, Nantes ou Rennes. Christian Rolland n'est pas là pour faire de la critique - d'autres s'en chargent - mais pour faire de l'information. Il reçoit aussi des personnalités du monde du cinéma qui ne sont pas là uniquement pour parler de leur film mais comme témoins, comme professionnels.

Dans le cadre de Cinémagic il a lancé un concours. 500 places de cinéma sont offertes chaque mois grâce aux exploitants de salles qui

ont répondu nombreux à son appel. Il suffit de découvrir le titre d'un film à partir de deux photos montrées à l'antenne et d'envoyer la réponse sur carte postale à Christian Rolland, Cinémagic, F.R.3, 9, avenue Janvier, 35031 Rennes Cedex.

Ph. Yannick Hervé / FR 3



JEAN-YVES HIREL LE SAGITTAIRE

"C'est par un beau matin, que l'aventure touche au port de St-Malo". Homme d'aventure en effet, le Sagittaire est généralement un être bien bâti. Sa carrure est large, son torse est puissamment fouillé d'ajouter qu'il ne présentera aucun caractère androgyne. Chacun connaît l'image de l'archercinture. Il n'est donc pas étonnant d'avoir à faire à un homme robuste, athlète tranquille et serén. Dans un visage plutôt carré, la bouche attend le fruit qu'elle va croquer.

Ceinture et Archer, le Sagittaire réalise en lui l'équilibre et l'harmonie entre le corps et l'âme, la liberté et l'ordre. Ceinture accompli qu'on reconnaît dans notre ami Jean-Yves Hirel tirant ses fleches verbales. La symbolique de ce neuvième signe est celle du parcours de la flèche. C'est le mouvement, le dépassement de toute frontière. Souvent insatisfait, le Sagittaire désire autre chose, un autre monde, une autre société. Cette insatisfaction n'engendre pas le pessimisme, bien au contraire. La violence du meilleur s'accompagne de confiance. A propos de sa célèbre chanson "La Veste", André Georges Hamon souligne justement que si Jean-Yves Hirel "a choisi de se souvenir ce n'est pas par pessimisme, mais bien pour nous dire que la vie ne se bâtit pas seulement sur le vide de nos rêves cloïstérés".

Jean-Yves chante la vertu, mort d'une petite ferme en concluant : "dommage qu'on ne peut vendre l'éternité qui dort au fond du puits".

De "dommage" signifie bien sa confiance en la pérennité de l'essentiel.

Les Sagittaires sont des croyants, même le plus athée d'entre eux est un homme de foi. Ce neuvième signe est celui d'êtres religieux, culte de la vie, culte de l'amour. Cela les amène à transmettre, à enseigner. Ils sont pourvus d'aptitudes pédagogiques et puis-ils connaissent l'équilibre du corps et de l'esprit, on ne sera pas étonné de trouver parmi eux, aussi bien des professeurs de théologie que des moniteurs de judo.

Ceinture ayant les pieds sur terre, Jean-Yves Hirel s'est forgé une philosophie de paysan poète, rude et vibrant. A l'aise, très à l'aise dans le rôle de Pater Familias, il aime être entouré d'une grande famille. Il a dirigé son cercle intime en devenant le père nourricier du Collectif Chanson Bretagne. Hyperfamilial, riche en gentillesse, il est, depuis la création du Collectif, le "chargé de mission" toujours prêt à se dévouer et à défendre la veuve et l'orphelin chantant, à nuire même le kamikaze.

Approchant Jean-Yves Hirel, on découvre que sa chanson est un combat, l'âme et le corps ne faisant qu'un tout "brûler la banrière des mots vrais".

MYRDHIN

HENANSAL : quand la chanson se veut collective

Le soleil brilla sur Henansal, petite cité proche de Lamballe, pour les assises bi-annuelles du Collectif Chanson-Bretagne qui veut porter haut et loin les aspirations de l'expression musicale et chantée.

Depuis l'assemblée de Glomel des réalisations ont vu le jour (tête à Saint-Malo chez Gwen et Dodick), des projets sont avancés (convention avec ADDM 35), tournée dans les Côtes-du-Nord sur le Spectacle (Ivan), Cela marque bien la dynamique d'une démarche qui, après la réflexion d'Henansal, engage son travail sur plusieurs axes : un projet d'enregistrement vidéo pour ses adhérents, une nouvelle édition de l'Annuaire du Collectif, la sortie régulière d'un bulletin et la recherche de financement pour faire aboutir ces projets

ainsi que la mise en place d'un secrétariat permanent, voire d'un secrétaire artistique. A Henansal, où il faut souligner la chaleur de l'accueil de la municipalité et l'organisation parfaite de la journée par quelques amis de la chanson années par un Bernard Mevel tout droit issu du Festival de Pléneuf Val-André, un nouveau souffle a été donné par les chanteurs eux-mêmes sur l'intérêt collectif de la démarche spectaculaire. Pour preuve tous les projets énoncés qui rejettent au loin l'individualisme et s'orientent, comme l'a fait proposer notamment Marjol, vers "la création de spectacles à plusieurs ou les formes d'expression pourraient être mêlées".

A Henansal, le Collectif Chanson-Bretagne s'est ouvertement prononcé pour un Collectif encore plus collectif.

ANDRÉ-GEORGES HAMON

60 films disponibles sur les pays celtiques

L'Institut Culturel de Bretagne a fait paraître une liste de 60 films documentaires consacrés aux pays celtiques (Cornouailles, Ecosse, Galles, Irlande et Man) ainsi qu'à la Galice, qui peuvent être empruntés facilement pour des projections dans les écoles, les maisons de jeunes, les centres culturels, les comités

d'entreprise, etc... Elle contient une présentation brève de chaque film, sa durée et les conditions auxquelles on peut les emprunter. Elle sera envoyée aux personnes qui en feront la demande à l'Institut Culturel de Bretagne (B.P. 66 A, 35031 Rennes Cedex) en joignant une enveloppe 32 x 23 cm affranchie à 6,30 F.



Une partie de l'équipe. Au 1er plan, la jeune Fleur Beeber (photo Myrdhin)

«LA CEINTURE DU DIABLE» ou le curieux destin d'une fillette

Voilà plus de deux ans que Yannick Letoquaux et Myrdhin travaillent sur ce court-métrage dont le tournage vient juste de s'achever. Une expérience nouvelle à plus d'un titre : si le Finistère et l'Ille-et-Vilaine ont ces dernières années touché au cinéma, les Côtes-d'Armor restaient très timides. Ce vide a stimulé Yannick Letoquaux qui connaît le milieu cinématographique depuis une dizaine d'années. Photographe de plateau sur plusieurs longs métrages, il a aussi été assistant réalisateur à deux reprises. S'il a fait appel à Myrdhin, c'est que le scénario se déroule autour d'une histoire vraie qui s'est déroulée en 1913 en Haute-Bretagne : il fallait faire les dialogues, choisir les sites des décors naturels, écrire la musique et que tout cela coule de la même source.

L'histoire est celle d'une fillette de 10 ans. Le destin lui révèle qu'elle possède le don de guérir le zona. Le film retrace les péripéties de sa première guérison, une "ceinture du diable", c'est-à-dire un zona mortel qui cernait la taille d'une malade. Son rôle est joué par Fleur Beeber, de Matignon, et les autres rôles par des comédiens professionnels : Odette Simonneau, Sabine Londauf, Serge Feuillet, Jacques Sancerre...

Au total, une équipe de trente personnes qui a planté tente et caravanes dans les merveilleux sites du Guildo, du Manoir du Plessis-Boutexière en Plorer, Arguenon et au Ranfion en Saint-Igneux, à l'école du Gouray et à la Ferme d'Antian à Plédidiac.

Le film, co-produit par l'Association Rita et l'Atelier Régional de Cinéma (Kemper), a bénéficié de quelques subventions du Conseil général des Côtes-du-Nord et de la Direction bretonne des Affaires Culturelles.

Desormais, l'objectif est, en le présentant au Festival de Cannes 84, d'intéresser tous les acquéreurs potentiels, dont les chaînes de télévision de tous les pays francophones.

L'automne vient d'offrir printemiers apporte toute la vie nécessaire au plein épanouissement de cette entreprise.



Georges Quillou

Georges Quillou

Channing ! Vous connaissez Channing ? Mais si, Channing, avec son foulard noir sur la tête, sa canne à la main, le dos courbé, cette comédie qui parle de main, et de rien, méditant sur les gens de son village. Elle est de Landerneau Channing, ou bien de Plougastel ou bien d'ailleurs encore. Peut-être (et même sans doute) l'avez-vous même rencontrée.

C'est ce personnage que Georges Quillou a choisi de mettre en scène au travers d'histoires plus vraies les unes que les autres. Car Georges Quillou s'est posé en observateur des petits faits de la vie quotidienne et le résultat est savoureux. Des histoires au gré des jours, à l'église, à l'épicerie, dans le champ, au bistrot... Channing est introuvable et c'est drôle à souligner tant le naturel transparait ici. L'étude est fine, le langage approprié et Channing, avec son accent finistérien, n'en finit pas de vivre toutes sortes de situations. Oh, le pittoresque n'est pas dans l'originalité de ses situations mais plutôt dans leur vécu tel qu'il est rendu par Georges Quillou.

On est bien loin ici de l'affreux Job Langoum qui ridiculisait à plaisir les Bretons en les rendant les plus imbéciles possibles. Rien à voir, ce personnage est c'est tant mieux. Georges Quillou est d'une autre race : celle qui sait écouter ses pairs mais en les respectant, sans jamais attendre à leur dignité.

Georges Quillou - les aventures de Channing - Ter 3009 - Editions Pluriel - 61350 Passais la Conception.

Louis Capart

Entré dans le monde de la chanson par la petite porte avec un 45 tours, Louis Capart gravit aujourd'hui de nouvelles marches avec cette fois un 30 cm. Ceux qui avaient écoulé la première production seraient ravis de la nouvelle car chacun gardait le souvenir d'un très bon moment passé en sa compagnie. Il n'est qu'à écouter régulièrement un certain nombre de radios qui diffusent régulièrement un des deux morceaux de son premier disque "Marie-Jeanne Gabrielle" pour se rendre compte que la chanson n'était pas passée inaperçue.

Voilà donc Louis Capart revenu avec nous prolonger le plaisir qui nous avait paru bien court : les mots ne suffiraient sans doute pas pour traduire tous les sentiments qui peuvent jaillir à l'écoute d'un tel disque et les occasions deviennent rares de trouver ainsi plaisir à sa porte. Cela augmenté d'ailleurs ma honte de ne pas avoir signalé en son temps la sortie de ce disque qui, pourtant, m'avait fortement impressionné.

L'erreur est aujourd'hui réparée et il n'est pas trop tard de toutes façons pour dire tout le bien qu'il faut penser de ce micro-disque.

"La vraie chanson, dit Louis Capart dans une de ses nouvelles compositions, est celle qui a

DISQUES

trouble notre indifférence". Alors Louis Capart est un vrai chanteur et sa chanson une vraie chanson : car je vous l'assure, vous ne resterez pas indifférent. Le premier morceau n'est pas terminé que vous partagez déjà cette atmosphère que la voix chaude de Louis Capart contribue à créer et c'est avec confiance que vous pourriez le chemin. Quoi de plus beau, quoi de plus attachant que le regard qu'il porte au monde qui l'entoure et si notre oreille réenclenche avec plaisir le tube "Marie-Jeanne Gabrielle" et "Il faudra que je me souviens", elle est tout aussi attentive à l'écoute des dix autres morceaux qui composent le disque. L'intré n'est sans doute pas

égal et j'ai pu marquer une petite préférence pour quelques chansons telles : "Je vendrai vos boites les fesses", "Petit Pierre et Marie" ou "Cette chanson qui ne vient jamais". En écoutant ce disque, on a comme un coup de foudre : on reste sous le charme et c'est presque avec tristesse que l'on voit le saphir se poser sur le dernier sillon. C'est véritablement, on a eu l'impression de partager un grand moment. Et finalement, ce n'est pas qu'une impression.

(Louis Capart - ALC 02 - 21, rue de Chantilly, 93200 St-Denis)

ANNE-EDITH POILVET

Intériorité : froidure

La Compagnie des Drapeaux animée par Gaston Jung, à la Maison de la Culture de Rennes a donné dans l'indifférence générale une soirée "Italo Svevo", auteur italien ami de Joyce, touché par la psychanalyse. Une soirée de découverte qui, finalement, ne montre pas grand chose du talent de l'auteur si ce n'est dans l'éclaircissement final de "Intériorité". Une comédie qui présente le jeu de deux aristocrates avec la vie. La mort et la raison d'un valet en toute beauté. Et l'on sort d'"Intériorité" en disant : "Qu'est-ce que ça, c'est ça ?".

Ivanov : drame à la force !

J'ai longuement applaudi au baisser de rideau de la première d'Ivanov parce qu'elle représente l'un des travaux les plus aboutis de Dominique Quéhec et propose de l'œuvre de Tchekhov une dimension moderne. Les comédiens participent totalement de l'analyse de Quéhec qui fait s'affronter en permanence la rigueur, l'intériorité, la présence sincère de Pierre-Gondard Ivanov et les obscurités d'une vie sociale en voie de décomposition. Pour le reste on renverra à Tchekhov qui cernait parfaitement les interrogations d'un homme libre sur le monde qu'il entoure. Dans

Le Roi Lear : étonnant !

Le Théâtre Quotidien de Lorient va faire vivre à Rennes plus une tournée en Bretagne une magistrale production "Le Roi Lear". Je ne connais pas la mise en scène "intra-muros" de Philippe Frogier, mais je sais l'impression profondément ressentie au Pont du Bonhomme à Lanester dans cet été d'intensité chaleureuse. Le drame de Shakespeare a trouvé dans la production lorientaise une dimension étonnante. Etonnante réassurance de texte, étonnante prestation d'acteurs et particulièrement de Guy Panigot qui réalise là l'une de ses plus grandes interprétations, étonnante intelligence d'une mise en scène, étonnante présence d'un spectacle, fort étonnant, prenant l'attente que tre heures et plus Philippe Frogier, Emmanuel Tessier qui exploite à chacune de ses poses psychologiques multiples, Pascal le Goff remarquable fou du roi, Robert Argibault et Jean Signe (sans compter tous les autres) l'ouvrent la porte de la nuit à une immense fresque. Impressionnante réalisation qui ouvre au cœur de l'homme la réflexion sur la folie et les impensables du pouvoir. A voir absolument ! 11 au 10 décembre à la M.C. de Rennes. Du 12 au 18 décembre à Lorient.

Les fêtes à Rennes

Les animateurs culturels rennais ont préparé un programme de 200h pour les fêtes de fin d'année 83. La Comédie de Rennes terminera sa série de représentations d'Ivanov de Tchekhov dans la lec-



Les Esternis (ph. J. Mestican)

Ture originale de Dominique Quéhec. Pierre-Jean Valentin a choisi, au d'offrir un cadeau aux amateurs de chant avec l'unique récital français d'Henri Mann dans Franz Schubert, il a remporté un succès mondial dans l'interprétation de "Beckmesser" des "Maitres Chanteurs". Son passage à la M.C. de Rennes le 21 décembre devrait être un point d'orgue de la saison lyrique. L'année devrait se terminer en feu d'artifice sonore et visuel grâce à une coproduction entre le Théâtre Chorégraphique et l'Orchestre du Théâtre de la Ville. Les Esternis qui rassemblent quatre orchestres chorégraphiques de Gigi Calcaudat autour de grands succès : "Cendrillon" de J. Offenbach, "Le beau Danube bleu" de Strauss, "Bacchante" de Chopin et "Rhapsodie en bleu" de Gershwin. On connaît aujourd'hui suffisamment le sens du corps, le vivacité et l'esprit d'invention de Gigi pour attendre de ce spectacle un grand plaisir dans l'explosion du sens de la fête retrouvée ! Les 26, 29, 30 et 31 décembre à la Maison de la Culture de Rennes.

A.G.H.

Pierre-Gondard et Dominique Mestral dans Ivanov



Hermann Priy



L'EXPERIENCE EN PLUS

Pour mieux construire ou rénover
selon vos possibilités

LES ARTISANS DE L'ELORN

40, quai de Léon - LANDERNEAU
Tél. : 21.44.12



UNE VUE GENERALE DU PORT DE LANDERNEAU
(carte postale ancienne)

SOMMAIRE

- ★ Un pays à comprendre, par *Théo Le Borgne*
- ★ Un Landerneau économique et combattif
- ★ Une entreprise en expansion : la S.A. Cloître
- ★ Une politique constante, une interview de *Paul Jarry*
- ★ Une antenne A.N.P.E.
- ★ Des secteurs fragiles mais une ville équilibrée
- ★ L'amélioration de l'habitat au centre de la politique de logement, par *J.P. Le Néna*
- ★ L'électronique du Ponant
- ★ La qualité de la vie passe par le développement socio-culturel, par *Françoise Dincuff*
- ★ Premier anniversaire pour le Centre de Mescoat, par *Anne-Edith Poilvet*
- ★ Visite sur les bords de l'Elorn, par *J.Y. Kermarrec*
- ★ La santé à Landerneau
- ★ L'école de dessin de Fanch Bernard, par *Thérèse Morvan*
- ★ Une commune du pays de Landerneau : Plouédern

LE PAYS DE LANDERNEAU

Un pays à comprendre

PAR THEO LE BORGNE



«L'Elorn et les impressionnantes dimensions de son estuaire, où les eaux douces ne fournissent qu'un infime cubage, est balayé par le flux et le reflux de la marée qui vient recouvrir ses vastes et ses puits, envahir les petites criques et même pousser d'indiscrètes incursions dans les prairies et les chemins bordiers quand il ne vient pas inonder les bas quartiers de la ville. Là, le fidèle vient buter au vieux pont des Léon et des Rohan». Cette phrase, tirée d'un livre de Jehan Bazin, illustre à merveille la Ville de Landerneau : son paysage, sa raison d'être, son histoire, son éternel devenir.

LE GOÛT DU NÉGOCE ET DE LA COMMUNICATION

La mer, la rivière, la terre, les rochers, les bois et la cité cohabitent ici le plus naturellement du monde et font du vieux pont habité, construit en l'an 1510 par Jehan II, Vicomte de Rohan, le point de rencontre privilégié entre le Léon et la Cornouaille, entre la Rade de Brest et l'arrière pays, entre l'Océan et les Monts d'Arrée.

Cette situation géographique fait que Landerneau, ancienne capitale de la Principauté de Léon, est depuis les temps les plus reculés une ville de transit et de rencontre, une ville de commerce et une ville toujours de son temps. Son histoire et ses monuments ou maisons, colorées en «vieux or» par la pierre de Logonna, en porcelaine émaillée. Nul besoin de beaucoup d'imagination pour «voir» les marchands et touristes d'autrefois se diriger vers la Maison dite «La Sénéchaussée» (place du Marché), chercher gîte ou repas dans la Maison de Notre-Dame de Rumengol (rue Saint-Thomas) ou rendre visite à quelque riche armateur habitant la «Maison de la Sirène» (rue Chanoine Kerbrat). Nul besoin non plus d'un grand savoir pour se rendre compte de la qualité du porche renaissance de Saint-Houardon, édifié en 1604 et considéré comme un modèle du grand nombre de porches du bassin de l'Elorn qui sont parmi les éléments les plus caractéristiques de l'art breton, ou pour savourer les scènes piémontaises de verve de l'une des sablières de l'Eglise Saint-Thomas de Cantorbéry.

Ce goût du négoce et de la communication, cette recherche ou, plutôt, cette volonté de maintenir pour leur ville le rôle naturel de la plaque tournante, permettent aux Landerneux de 1983 d'avoir confiance en l'avenir, tout en conservant le passé, d'être résolument contemporains tout en se concertant avec les générations de hier et de maintenir leur devise : «Dalc'h Song, Dalc'h Mad», «Sousviens toi, tiens bon».

Léon d'être une Ville Musée, Landerneau est une ville vivante avec un commerce actif, un artisanat florissant, des établissements scolaires

variés, primaires, secondaires, techniques de toutes options avec les facultés à 20 km, l'implantation d'organismes régionaux importants et des propositions de loisirs de plus en plus nombreuses (terrains de sports, piscine des plus modernes, port de plaisance pour les petits bateaux), puis un hôpital et une clinique chirurgicale à la pointe du progrès. A tout ce patrimoine on accède facilement (ligne Paris-Brest, voie express Paris-Brest à 2 km, aéroport à 8 km). Tout ceci provoque la construction de quartiers neufs, comme ceux de Kergrès ou du Tourous où les habitations individuelles et les ensembles collectifs font bon ménage.

UNE VILLE OUVERTE

Bien sûr que la Ville ouvre largement ses bras aux communes environnantes. Vers l'Ouest et le port de Brest, côté Léon, La Forest-Landerneau mérite encore bien son nom avec un tiers de sa superficie couverte de bois et de bosquets. Cachés au bord de l'estuaire les vestiges du si célèbre Château de Joyeuse Garde sont une invitation à y rencontrer les héros de l'épopée arthurienne : Tristan et Isolt.

Non loin de là, la commune de Saint-Divy a su s'adapter à la situation difficile provoquée par l'évolution démographique rapide et d'un changement de composition d'une population autrefois essentiellement agricole en une population où il y a davantage d'employés, d'ouvriers, de cadres moyens. Il y a donc des lotissements, une zone artisanale, un centre de loisirs, des structures

res d'accueil adéquates. L'Église et le Manoir de la Haye y font le pont avec le passé.

En direction de Lesneven, de Brignogan et des Abers, en bordure immédiate de la voie-express Brest - Rennes, Saint-Thonan offre encore des paysages Howardés pleins de charme, façonnés patiemment par des générations d'hommes attirés là par les nombreux cours d'eau et la proximité de trois villes importantes. Là aussi, le patrimoine architectural est impressionnant avec douze croix et calvaires qui jalonnent les chemins, les manoirs de Boitiquéry et de Pen Ar Quinquas, la Chapelle de Saint-Herbot du 16^e siècle.

Discrettement niché dans la campagne, près de la cité gallo romaine de Kerlenn (en Plouzevetter), le tout petit bourg de Tremouécan nous offre l'un des plus attachants joyaux de la Renaissance bretonne, l'Eglise Notre-Dame, construite de 1555 à 1714 avec un porche à une galerie élevée de 1610 à 1623 dans le style classique.

Plouédern, proche de Landerneau, a su garder une saine indépendance vis-à-vis de sa grande voisine, grâce à une vie associative propre et active. Commune encore bien agricole avec une centaine d'exploitations, plusieurs industries locales et artisanales y sont installées.

Au Sud de Landerneau, côté Cornouaille, le Calvaire de Penecan au pied duquel s'élève Madeleine, est l'ambassadeur de l'art breton à Paris, puisque la copie figure comme telle au Musée des Arts et Monuments Français. Dominant Landerneau, l'enclos plein de charme est entouré du bourg ancien, d'une entreprise en pleine expansion, du château du Chef du Bois et de pavillons neufs de toutes les formes.

Un peu plus, au Sud-Ouest, Dirinon, qui doit son nom à Sainte-Nonne, à laquelle l'église est dédiée et dont le tombeau où elle est représentée quarante, les pieds sur un dragon et entourée d'apôtres, est dans la chapelle qui porte son nom, sur la route des plages et des petits ports de la Presqu'île de Plougastel. Les grandes cheminées blanches de la centrale à gaz émergent d'un paysage doucement vallonné où se cachent de nombreux étangs, moulins, croix de chemin.

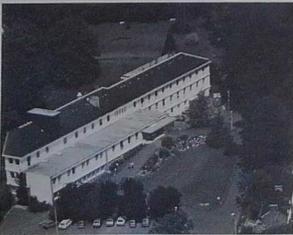
Landerneau, c'est enfin la porte grande ouverte vers l'Elorn, vers la Roche-Maurice, Pont-Christ, comme vers les ensembles parisiens prestigieux que sont La Marrière, Loomlar, Sican et vers les landes et sentiers piédestres de l'Arre.

Au-delà de la Ville elle-même, au-delà du canton, il y a donc tout un «Pays de Landerneau» à découvrir, à sillonner, à comprendre. C'est la joie que nous vous souhaitons.

THEO LE BORGNE
Conseiller général
Président du Comité départemental
du Tourisme

CLINIQUE SAINT - LUC

Rue Claude Bernard - 29220 LANDERNEAU
Tél. : 85.13.94 (5 lignes groupées)



- CHIRURGIE
- MATERNITE
- PHLEBOLOGIE
- VARICES
- UROLOGIE
- ORTHOPEDIE

- GYNECO
OBSTETRIQUE
- ORL
- OPHTALMOLOGIE
- RADIOLOGIE
- ECHOGRAPHIE

URGENCES

Conventionnée par la Sécurité Sociale, les Mutuelles, la S.N.C.F. - Assurances chirurgicales

Un Landerneau économique et combattif

Situé aux confins du Léon et de la Cornouaille, en amont du long estuaire de l'Elorn, le canton de Landerneau regroupe autour du chef-lieu, les communes de Dirinon, La Forest-Landerneau, Penran, Plouédern, Saint-Divy, Saint-Thonan et Tremouzean. Sa population passe de 22 611 habitants en 1975 à 24 633 en 1982, à donc augmenté d'environ 9 %, rappelés qu'il s'agit progressivement de près de 17 % entre 1968 et 1975.

Le recensement de 1982 montre que si la population landerneenne est restée stable, le centre ville s'est tout de même quelque peu dépeuplé au profit de la périphérie et surtout des petites communes limitrophes. Celles-ci ont trouvé un second souffle sous l'effet conjugué du développement du chef-lieu et de l'attrait de la "vie au vert".

	1975	1982	Variation en %
Dirinon	1 218	1 838	+ 50,9
La Forest	1 160	1 384	+ 19,3
Penran	757	1 060	+ 44,0
Plouédern	2 252	2 576	+ 14,4
Saint-Divy	745	1 138	+ 52,7
Saint-Thonan	554	769	+ 38,6
Tremouzean	265	347	+ 30,9
Landerneau	15 660	15 521	- 0,9
Canton	22 611	24 633	+ 9,0
Finistère	804 088	828 364	+ 3,0

Le canton regroupe approximativement 3 % de la population du département.

Bien qu'appartenant à la vaste zone d'attraction brestoise, le canton se pose en véritable entité économique et humaine grâce à sa situation privilégiée au contact d'un pôle de développement d'envergure nationale et du Léon agricole, riche et dynamique. Place au carrefour des axes routiers et ferroviaires desservant la pointe de la Bretagne et à proximité de l'aéroport de Guipavas, il joue un rôle de capitale agricole régionale, abritant les sièges d'organismes divers dont le rayonnement a largement dépassé ses frontières.

L'INSEE n'ayant pas à ce jour, et loin s'en faut, mené à bien le dépouillement du recensement de 1982, il faut se référer pour un temps encore aux chiffres de 1975 si l'on veut détailler la population active cantonale. En 1975, l'on dénombrait un peu moins de 9 000 actifs dont 8 % travaillaient dans le secteur primaire, 34 % dans le secondaire et 58 % dans le tertiaire. Sur la circonscription de la C.C.I. de Brest, seul le canton de Crozon présentait un poids équivalent de services.

UNE ÉCONOMIE...

L'appareil commercial se compose de près de 300 commerces, rassemblant plus de 2 500 salariés, et installés pour la plupart à Landerneau. C'est là un tissu relativement dense compte tenu de la taille de la ville et de la proximité de Brest. L'on notera qu'en matière d'urbanisme commercial, la rivalité commerce indépendant-grandes surfaces qui se fit pour au moment de la tentative d'extension d'Intermarché, risque d'être ravivée par le projet d'installation d'un hypermarché Leclerc sur la zone de Bel Air.

Venons-en à présent aux principales zones d'activités artisanales et industrielles. Landerneau est le fief de la première coopérative polyvalente de France. En plein redressement, Coopagri réalise plus de 4 milliards de chiffre d'affaires consolidés.

Au nord de la ville, la zone industrielle de *Bel Air* regroupe plus de 300 emplois. S'y trouvent entre autres les établissements Page, Le Meur, Scarmor, ainsi qu'un groupement d'artisans... Sur la petite zone du *Bas Noir* figurent notamment les sociétés Le Fur, Autret. Enfin, la zone de *Saint Eloi* (Plouédern) accueille nombre d'entreprises (Thebaud, Gelouest, Garage des Pôles Lourds Bretons... soit environ 250 emplois). Sa vocation à attirer les sociétés venant de l'extérieur a notamment permis l'implantation de l'industrielle du Ponant, d'Eira, grâce à la construction d'un atelier-remis. Comment ne pas citer enfin, au nombre des entreprises importantes du canton, les Roland (matériel agricole - Penran), Lagadez (Travaux publics - Plouédern) et autres SOBALG (transformation des algues - La Forest Landerneau) ?

Cependant, le tissu économique du canton n'échappe pas à la crise. Récemment encore la presse locale se faisait l'écho des difficultés d'entreprises du bâtiment, de réseaux de matériaux, de sous-traitance textile. L'agence pour l'emploi de Brest-Massillon recensait 785 demandeurs d'emploi sur le canton, en octobre 1983. Notons qu'une antenne permanente de l'ANPE, réclamée depuis longtemps par les élus et responsables économiques du cru, vient de s'installer dans les locaux de la mairie de Landerneau.

RÉSOLUE À LUTTER...

Pour illustrer le dynamisme local, revenons brièvement sur l'opération lancée en 1979, visant à créer en 10 ans, 36 000 emplois non agricoles qui feraient du Nord-Finistère un pays nouveau. Cette ambition témoignait de la volonté des responsables locaux de prendre le relais d'une politique de décentralisation industrielle aux effets limités. Elle se concrétisa en 1981 par la naissance de CODEPAL. Celui-ci avait pour mission d'étudier et de mettre en œuvre toute action sus-

ceptible de concourir au développement du pays de Landerneau.

Après avoir élaboré un dossier en vue de la reconnaissance d'un contrat ville/pays, le CODEPAL a signé fin 1982 avec le Crédit Mutuel de Bretagne une convention tendant à favoriser la création d'emplois dans les entreprises de moins de vingt salariés et ce, par le biais des prêts privilégiés. Quelques semaines auparavant, le C.M.B. - en liaison avec le Groupement des employeurs - avait lancé la formule du prêt d'honneur encourageant l'investissement créateur d'emplois.

CODEPAL et Groupement des employeurs se sont par ailleurs engagés à participer à fond aux opérations de formation des jeunes, aux côtés des établissements scolaires et de formation. Une structure d'accueil a déjà été mise en place. L'un et l'autre appuient également les démarches entreprises pour la création d'un centre d'aide par le travail.

Enfin, l'on peut faire confiance aux municipalités pour tirer parti des opportunités qu'offre la loi de décentralisation en matière d'action économique.

Preuve est ainsi faite, s'il en était besoin, qu'au "pays de la lune", l'on veut et l'on sait agir efficacement pour soutenir et, mieux encore, dynamiser le tissu économique du canton.

C.C.I. DE BREST

- CODEPAL : Comité de développement du Pays de Landerneau, association loi 1901 créée le 20 mai 1981.
- Sivom Région de Landerneau
- Syndicat intercommunal du Plateau de Plouedry
- Syndicat intercommunal du Nord-Finistère
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest
- Chambre de Métiers du Finistère
- Chambre d'Agriculture du Finistère
- Groupement des employeurs de Landerneau et région
- Amicale des industriels, commerçants, artisans et membres des professions libérales
- Office du Tourisme et Syndicat d'Initiative.

Une entreprise en expansion : LA S.A. CLOÏTRE

Exemple d'une collaboration étroite entre une commune de 800 habitants, St-Thonan et une entreprise dynamique et ambitieuse : l'usine-relais de la S.A. Cloître vient d'ouvrir ses portes sur la zone industrielle de St-Thonan.

Pari original pour la commune de St-Thonan, qui sous la responsabilité de son maire G. Lagadez prend en charge le coût de l'opération soit 3 000 000 F (HT).

Une convention-bail, d'une durée de 15 ans, stipule que la S.A. Cloître devra s'acquitter d'une location annuelle de 350 000 F correspondant au remboursement de l'emprunt contracté par la commune de St-Thonan.

Le bâtiment devient propriété de la S.A. Cloître au terme des 15 années.

Nouveau pari aussi, pour les responsables de la S.A. Cloître, les deux frères, Jean-François et Alain qui n'ont cessé de développer avec bonheurs l'entreprise familiale.

En 1926, François Cloître père, d'origine comme typographe à Landerneau.

En 1972, première véritable évolution technologique avec l'introduction de l'offset, une dizaine de personnes travaillent alors à l'imprimerie.

En 1979, arrivée du matériel de photocomposition, l'effectif passe de 22 personnes en 1980 à 45 personnes aujourd'hui.

Souhaitons que cet exemple de solidarité "collectivité-locale-entreprise" serve d'exemple à de nombreuses communes.

Une politique constante

UNE INTERVIEW DE PAUL JARRY



Premier adjoint dans la précédente municipalité, membre du Conseil depuis 1985, Paul Jarry n'est pas un nouveau venu dans les affaires de la cité. En maire en mars dernier, à la prise des commandes d'une ville dont la santé, certes, nécessite quelques soins constants mais qui, dans l'ensemble, se porte bien. Nous voyons dans un autre article comment Landerneau vit la crise, comment la municipalité essaie de contribuer sinon à la suppression du moins à la temporisation au niveau local. Dans l'interview qui suit, Paul Jarry ouvre les voiles dans lesquelles la ville compte s'engager dans les années à venir.

A.M. - Sans préjuger de ses problèmes, Landerneau donne à l'extérieur l'image d'une ville vivante où l'activité est dynamique : la réalité est-elle ainsi ?

P.J. - Landerneau a toujours été une ville importante et sans doute l'estelle moins qu'elle ne l'a été. Il faut se rappeler qu'avant la Révolution, c'était la capitale de la principauté de Rohan, que Landerneau avait des justices seigneuriales importantes. Plus tard, au 19^{ème} siècle, ville de toile, Landerneau comptait une très grande filature dont l'activité s'est arrêtée en 1880. D'ailleurs, il a fallu attendre 1928 pour retrouver la population de 1880. Un nouvel essor a été donné avant la guerre de 1914 avec l'installation de l'Office Central de Landerneau, grâce auquel de nombreuses industries se sont implantées.

A.M. - Et Landerneau aujourd'hui ?

P.J. - Landerneau a la chance d'avoir conservé un patrimoine artistique important avec des vieilles maisons, un centre ancien et notre politique est de sauvegarder au maximum ce cachet propre à la ville ; cela n'est pas sans poser de problèmes au plan de la circulation notamment car il nous faut tenir compte de l'érotisme des rues ; sellement, c'est aussi un avantage que d'avoir ce centre avec ses commerces et nous envisageons, par la piétonisation et l'aménagement d'une rue, de donner un attrait supplémentaire à ce secteur. En même temps, nous nous intéressons au désenclavement de la ville qui, comme vous le savez, est un lieu de passage très fréquenté et où la circulation est souvent très difficile. Il est prévu un deuxième pont sur l'Elorn afin que ceux qui viennent de la route de Daoulas pour se rendre à l'échangeur de St Eloi n'aient pas besoin de transiter par le centre.

A.M. - Venons-en maintenant à votre programme d'action : quelles en sont les grandes lignes ?

P.J. - C'est évidemment, prioritairement, l'action économique et l'emploi - notre souci est de prendre toutes mesures possibles pour favoriser la création, l'extension ou la sauvegarde d'entreprises. Nous avons des atouts en la matière puisque notre taxe professionnelle, qui se situe autour de 11 %, est la plus basse des villes de plus de 15 000 habitants, que nous avons des terrains à la disposition de ceux qui veulent s'installer, que pour ceux qui détiennent, nous étudions des ateliers-relais, que nous accordons une exonération totale ou partielle de la taxe professionnelle aux entreprises qui se créent. L'emploi des jeunes est aussi une des préoccupations à laquelle nous essayons de répondre par des emplois d'utilité collective, par une permanence d'accueil pour les jeunes, en provoquant l'installation d'une antenne ANPE...

Une autre de nos priorités est l'action sanitaire et sociale qui consiste d'une part à aider les plus déshérités, d'autre part à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées... D'autres opérations rentrent dans ce secteur : c'est la modernisation de l'hôpital, la création de logements sociaux dans le centre-ville...

Autre secteur d'intervention : la qualité de la vie et là les projets sont multiples : aménagement du site du calvaire en lieu de promenade, plan de circulation amélioré, aménagement de Kerandren en centre socio-culturel, etc.

Des efforts vont également être faits en matière d'infrastructures urbaines et rurales ; sans vous donner la liste des opérations programmées, on peut citer le désenclavement mais aussi l'amélioration des chemins ruraux, des travaux pour la ZAC de Kergres et la construction ou l'aménagement d'une nouvelle mairie.

Bien entendu, d'autres secteurs feront l'objet de soins les plus attentifs : l'enseignement en continuant la modernisation de nos écoles ; les sports avec en prévision la rénovation des terrains de la Petite Pallud et l'étude une salle ouverte en zone sud ; enfin, l'information que nous considérons comme primordiale.

A.M. - Nous sommes à l'heure de la décentralisation : qu'en pensez-vous ?

P.J. - L'en pense ce que tout le monde en pense, c'est-à-dire que la décentralisation, c'est bien à partir du moment où les transferts se font régulièrement, que nous avons les moyens en même temps que les pouvoirs. Il est sans doute encore trop tôt pour juger de ce qu'elle va devenir.

Propos recueillis par ANNE-EDITH POILVET



Photo Alain GILBERT

Des secteurs fragiles mais une ville équilibrée

Une discussion a réuni autour de la même table Paul Jarry, maire de Landerneau et quelques uns des responsables de la vie de la cité - Guy Delamotte, adjoint à l'action sociale et sanitaire, chargé des questions d'emploi ; Jean Chaplain,

adjoint aux commerçants et artisans, chargé de l'information ; Jean-Pierre Le Nena, chargé de l'urbanisme, Françoise Dinuff, chargée des affaires culturelles et Alain Gerech, conseiller municipal. Au centre du débat : les problèmes économiques.

UNE POPULATION STABLE

A.M. - Avant de rentrer dans le vif du sujet, peut-être pourrions-nous examiner les chiffres du recensement ?

Le recensement de 1982 laisse apparaître une relative stabilité puisque de 15 660 en 1975, nous sommes passés à 15 527 et que, si la ville s'est un peu vidée, c'est, ainsi qu'on le constate ailleurs également, au profit des communes limitrophes. Des communes comme Plouderrien ou Pencaen ont vu leur population s'accroître très sensiblement entre les deux recensements.

A.M. - Landerneau a un certain nombre d'atouts : quels sont-ils ?

Il en est un qui connaît un développement intéressant : c'est le tourisme ; pour vous donner un exemple, la capacité hôtelière de la ville a doublé en deux ans et c'est important car auparavant, nous étions un peu sous la coupe des grandes villes comme Brest dans la mesure où nous n'étions pas capables d'héberger ceux qui venaient ici. De plus en plus, nous nous apercevons que les gens viennent à Landerneau pour la découverte de l'intérieur et non pour les plages ; nous avons donc un rôle à jouer en matière d'accueil comme en matière d'information pour que nos visiteurs aient envie de revenir. C'est dans cet esprit que nous envisageons de valoriser l'Elorn et c'est pourquoi nous préparons une exposition sur ce thème en collaboration avec l'APPSB.

Un autre de nos atouts est la situation géographique de Landerneau ; véritable carrefour entre le Léon et la Cornouaille ; c'est aussi une région à forte tradition agricole avec la présence d'organismes comme la Coopérative, la MSA, la CMRA.

A.M. - Quel est le secteur économique en meilleur santé ?

On peut dire que l'agro-alimentaire se maintient très bien avec la C.E.G.F., la laiterie, les conserveries...

Nous comptons également des entreprises de matériel d'élevage comme Elra ou Galvepor.

A.M. - Et le bâtiment ?

Il subit la crise de plein fouet et c'est une de nos préoccupations. Certes, il reste quelques

petites entreprises qui se maintiennent mais les problèmes du bâtiment ont eu des effets désastreux sur l'emploi.

UNE NOUVELLE POLITIQUE DE L'EMPLOI

A.M. - Le chômage, parlons-en : comment Landerneau se situe-t-elle ? Et comment vous responsables, considérez-vous le problème ?

Au mois de novembre, nous avions 507 chômeurs ; si l'on se réfère à novembre 1981, nous en comptons 436 ; c'est évident, le nombre progresse ; seulement, il faut dire qu'en matière d'aide à l'emploi, nous n'étions guère organisés et que nous espérons des effets bénéfiques des mesures qui vont être prises. En effet, une antenne ANPE vient d'être créée ici, ce qui va permettre aux jeunes d'être davantage suivis et leur donnera peut-être la possibilité de trouver plus facilement un emploi dans la mesure où des prospecteurs placés seront chargés de visiter les entreprises.

Il se pose au niveau de l'embauche un autre problème, c'est qu'à l'heure actuelle, les jeunes qui ne sont pas encore au terme de leurs droits, ne sont pas intéressés par ce qu'on leur propose et bien souvent, ils attendent l'ultime limite pour rechercher du travail et souvent à ce moment-là, c'est trop tard.

A.M. - Un certain nombre d'organismes se sont créés au fil des ans pour traiter de ces problèmes économiques : le CODEPAL, le Groupement des Employeurs... Que sont-ils devenus ?

Le plus ancien puisque créé en 1968, le Groupement des Employeurs, a une politique d'entraide qui fonctionne toujours et qui a porté ses fruits ; c'est une équipe très soudée. Quant au CODEPAL (Comité de Développement du Pays de Landerneau), composé des collectivités locales, des organismes consulaires et d'associations professionnelles, sa mission est d'étudier et de mettre en œuvre toutes actions susceptibles de concourir au développement économique du Pays de Landerneau. Dans le cadre de ce Comité, un accord a été passé avec le C.M.B. pour aider les créateurs d'emplois à avoir une trésorerie, grâce à des prêts à taux réduits.

L'électronique du Ponant à Landerneau

L'Electronique du Ponant s'installera en janvier prochain dans les anciens ateliers Memner, ceci permettra de faire à Landerneau une trentaine d'emplois dont dix nouveaux.

L'Electronique du Ponant est une entreprise spécialisée dans la réparation des cabines téléphoniques et travaille notamment avec Thomson-CSF.

Des tractations menées depuis avril entre l'entreprise et la mairie de Landerneau viennent d'aboutir. La ville achète les ateliers Memner 1 015 000 F qu'elle revend 1 200 000 F après cinq années de travaux.

L'Electronique du Ponant bénéficiera d'une exonération de la taxe professionnelle durant 3 ans.

Puisque l'on parle des aides, il faut parler des usines-relais que nous mettons à la disposition des entreprises qui s'installent. C'est ainsi qu'Elra s'est installée dans une usine-relais du SIVOM, que l'Electronique du Ponant va s'installer dans un atelier-relais de la ville... Quand l'usine est rachetée par son occupant, nous en mettons une autre en route pour d'autres événements industriels.

Il faut préciser que la formule est étendue au commerce-relais pour permettre au jeune commerçant de profiter d'un local à été ainsi mis à la disposition d'une superette dans la ZAC de Kergrès et des opérations de ce genre sont prévues dans le centre de Landerneau.

ENCORE DE LA PLACE DANS LES ZONES

A.M. - Vos zones industrielles ne semblent pas complètes ?

Il nous reste en effet des lots pour accueillir ceux qui voudraient s'installer et en ce qui concerne celles de Landerneau (Bel Air, le Bois Noir et Lanrinou), nous avons la possibilité de les agrandir. Il existe également des zones dans les petites communes autour de Landerneau et là, il faut sans doute se méfier de la prolifération de ces zones car leur aménagement coûte cher et il faut pouvoir les remplir ; il faut également, pour qu'elles soient attractives, que le prix du terrain ne soit pas trop élevé. Cette politique industrielle doit se faire dans le cadre du SIVOM où, ce sont les intérêts généraux et non ceux particuliers des petites communes qui sont défendus.

A.M. - Pour conclure, pouvez-vous vous permettre d'être optimistes ?

Sans reconnaître les problèmes qui nous touchent ici comme ailleurs, on peut dire que Landerneau est une ville où il est agréable de vivre et son gros atout est d'être une ville équilibrée et vivante.



L'amélioration de l'habitat au centre de la politique de logement

Par la place qu'elle réserve au logement, la loi N° 83-8 du 7 janvier 1983, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, conforté l'il en est besoin, les élus de Landerneau dans les positions qu'ils tiennent depuis plusieurs années pour mener à bien une politique municipale de logement.

A l'échelon de notre commune, elle se traduit par des objectifs en partie atteints ou, en passe de l'être : faire face à des urgences en resorbant l'habitat insalubre, revitaliser le centre-ville, promouvoir le logement dans la Z.A.C. de Kergrès et, appréhender les perspectives du marché immobilier.

C'est dans cet esprit notamment que, depuis le 28 juin 1982, la commune de Landerneau, l'Etat et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat associent leurs efforts pour réaliser, dans le cadre d'une Operation Programme d'Amélioration de l'Habitat, un projet global, permettant une restructuration urbaine et une amélioration significative de la vie quotidienne dans le périmètre des quartiers anciens du centre-ville.

UN PROGRAMME SUR TROIS ANS

A ce programme s'allie sur trois ans et s'articule en plusieurs volets.

- **L'Amélioration de l'Habitat** : elle s'adresse aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs et, à la Commune pour les logements qu'elle possède. Elle prévoit la réhabilitation de 140 logements, dont 60, occupés par leurs propriétaires, 70, loués par des propriétaires privés et, 10, appartenant à la Commune.

- **L'Action Foncière pour le Logement Social** : elle prévoit la création, en centre-ville de 50 logements sociaux localisés et de 10 logements sociaux en accession à la propriété.

- **Les Mesures d'Accompagnement Social** : elles consistent en des aides aux déménagements, en l'absence d'autres aides publiques ou parapubliques et, en des aides au paiement des loyers dans le cas de logements provisoires.

- **Les Actions d'Accompagnement** : elles concernent notamment, l'aménagement d'un secteur piétonnier en centre-ville, l'accessibilité aux handicapés des espaces publics du centre-ville, l'aménagement des berges de l'Elorn et, les interventions liées à la création de logements sociaux pour en assurer la faisabilité.

DES OPERATIONS SPECTACULAIRES

A mi-chemin dans cette entreprise de grande envergure, le catalogue des opérations réalisées, dans ce cadre, au centre-ville, suffit à en mesurer les effets. Parmi les plus spectaculaires citons :

- Au titre des actions d'accompagnement subventionnées à l'époque par le Fonds d'Aménagement Urbain, l'acquisition de la propriété de Kerandren et le parking de la rue de la Libération.

- La création de 10 logements localisés sociaux, rue de la Libération.

- Le rélogement des habitants de la Petite Pailud, avant l'aménagement de leurs baraquages.

- L'acquisition de l'immeuble Page, rue Romani Desfossez, en vue de l'aménagement de 8 logements localisés sociaux et de la création d'un parking de 35 places à l'emplacement des anciens ateliers de confection.

- L'aménagement d'un secteur piétonnier rue de la Fontaine Blanche.



Il faut remarquer, par ailleurs que, si l'action en faveur de "l'Amélioration de l'Habitat" n'a pas encore reçu auprès des propriétaires bailleurs tout l'écho favorable escompté, elle rencontre un vif succès auprès des propriétaires occupants.

Notons enfin l'effet d'entraînement produit, par l'opération programme d'Amélioration de l'Habitat, sur les propriétaires privés, agissant même sans recourir aux subventions prévues par la convention d'opération, et ce, globalement, pour le renouveau de notre Cité.

Pour autant cette réhabilitation du centre-ville ne doit pas être qu'un feu de paille qui s'éteindrait au bout de trois ans. Elle constitue, au contraire, le catalyseur de tous les éléments d'une réflexion à court et moyen terme sur une politique locale de l'Habitat.

C'est la raison pour laquelle la Municipalité de Landerneau s'est également dotée d'un observatoire du logement, véritable banque de données statistiques de sources et de natures variées dont l'exploitation permet d'assurer le suivi des décisions prises dans le cadre de sa politique de l'Habitat.

Pour peu que l'intendance suive, la décentralisation c'est également cela.

J.P. LE NENA

Adjoint au Maire

chargé de l'Urbanisme

MESCOAT

CENTRE HERVÉ DE GUEBRIANT

(98) 21.42.37

Un cadre exceptionnel pour vos

réunions • séminaires • congrès

A votre disposition sur place

un hôtel • un bar cafeteria • 2 restaurants

LANDERNEAU

COURS DE BRETON

Tous les mardis de 20 h à 21 h 30 au Millé-Club n° 2.

Professeur : Paul Mingant.

Contact : Jean Rosmorhac, 7, bd de la gare, (98) 21.34.65.

Une antenne A.N.P.E.

« Sous la présidence de M. le Commissaire adjoint de la République, en date du 4 mai 1983, la municipalité réunissait la direction de l'ANPE et le Groupement des Employeurs.

A l'issue de cette première réunion, un accord intervenait entre la Municipalité et les responsables de l'ANPE dans le but d'améliorer les services de l'Agence au bénéfice des demandeurs d'emploi de Landerneau :

1 - Aménagement par la municipalité d'un local pour recevoir les intervenants.

2 - Mise en place par l'Agence de prospecteurs-placiers sur le secteur concerné.

Par délibération du 7 septembre, le Conseil municipal convenant que le local retenu à cette fin serait l'immeuble appelé "La Sirène" situé rue du Chanoine Kerbrat et que 250 000 F seraient prévus pour sa rénovation.

Depuis, les appels d'offres ont été lancés et les travaux de rénovation entrent dans leur phase d'exécution pour être terminés fin décembre 1983.

Suite à ces différentes réunions, et conformément à nos engagements, la Direction départementale par lettre du 12-10-83 nous avisait qu'une permanence serait tenue le vendredi toute la journée (9 h - 12 h - 13 h 30 - 16 h) à partir du 1er novembre et deux jours par semaine seraient consacrés à la prospection des entreprises des cantons de Landerneau et de Plouderrien, cette mesure étant transitoire, en effet dès que les nouveaux locaux seront mis à la disposition de l'ANPE celle-ci tendra la durée de la permanence à 2 jours et ceci dès le 1er janvier 1984.

Nous espérons que ces mesures permettront aux demandeurs d'emplois d'être reçus dans des conditions meilleures et qu'avec la collaboration de l'ANPE, du Groupement des Employeurs et de la Mairie, les offres convergeront vers ce nouveau service. »

La qualité de la vie passe par le développement socio-culturel

Au cours de ces dernières années, le souci de la "qualité de la vie" s'est exprimé de façon de plus en plus pressante : cette préoccupation a eu comme corollaire un regain d'intérêt pour les loisirs, qu'ils soient culturels ou sportifs.

Les municipalités dont naturellement celle de Landerneau ont été confrontées à ce phénomène qui s'est traduit pour elles par la nécessité de créer de nouveaux équipements ou de rendre de nouveaux services dans le domaine socio-culturel.

Les investissements ont consisté en l'acquisition et l'aménagement de Kerandeu et la construction d'un pavillon de l'Office du Tourisme.

Les services ont été la création d'un poste municipal permanent de l'Office du Tourisme chargé en même temps de la coordination des activités des Associations, et la mise en place d'un Office de Culture et des Beaux-Arts, dont la mission est de réunir les Groupements qui, à des titres divers, tendent à promouvoir la culture, qu'elle soit musicale, chorégraphique, photographique ou bibliophile, pour assurer une cohérence dans les manifestations qu'ils organisent.

Enfin, la Commune, sans intervenir dans le fonctionnement des diverses associations landerneennes - ce n'est pas son rôle - les encourage malgré tout en leur apportant son aide financière ou matérielle.

L'aménagement de Kerandeu

Jusqu'en septembre 1981, l'Amicale des Retraités demeurait la seule locataire de la propriété de Kerandeu ; depuis lors, les Cours Municipaux de Musique et la Musique de la Caisse des Ecoles, ont pris possession des locaux qui ont été attribués et qui leur ont été spécialement adaptés à l'enseignement de la Musique. Les plans d'aménagement du Manoir proprement dit, sont en cours d'élaboration. Un centre de lecture et de consultation d'archives est prévu qui regroupera d'une part les archives historiques de la ville, actuellement dispersées, et la Bibliothèque de la Caisse des Ecoles.



Le futur Centre Culturel de Kerandeu (ph. Alain Geerck)

L'animation de la ville

Les nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année démontrent que Landerneau est une ville "active".

Elles sont le fruit du travail de multiples associations qui seules ou regroupées, assurent une animation quasi permanente.

Un bref survol d'une année parmi d'autres, permet de constater la tenue d'expositions (Salon d'Art Régional, Peintres et Sculpteurs de la Rade, Affiches 1900), de concerts (Orchestre Philharmonique de l'Elorn, Jazz, Folk), des séances de danse, du théâtre, des défilés de mode, des bals ou festi-noz organisés par des groupements landerneens.

Une semaine spéciale consacrée au Cinéma attire des passionnés de toute la Bretagne, un salon international de photo a lieu tous les 2 ans tout comme le Carnaval qui remporte un succès de plus en plus impressionnant.

Il faut encore ajouter à ce tableau, l'initiative privée qui permet la présentation au public de peintre et artistes régionaux pratiquement en permanence.

Deux bibliothèques, celle de la Caisse des Ecoles et la Bibliothèque pour Tous sont ouvertes à tous les Landerneens qui y trouvent, moyennant un abonnement modique, de quoi satisfaire leur envie ou leur besoin de lecture. La Bande Dessinée a aussi ses fervents adeptes.

Des cours privés de danse, des ateliers de dessins, peinture, poterie etc., ... donnent aux jeunes et aux moins jeunes des facilités pour se consacrer à leur passe-temps préféré.

Cette énumération certainement incomplète ne donne qu'une image imparfaite et tronquée de tout ce qui se fait à Landerneau.

Les Landerneens le savent bien car rares sont ceux qui ne font pas partie d'une Association qui correspond à leur goût et à leur désir ou du moins s'ils ne sont pas adhérents actifs, ils savent qu'elles existent et qu'elles sont à leur disposition.

FRANÇOISE DINCUFF
Adjointe à la culture

AU SERVICE DE VOTRE REGION.



- Rue Alain Daniel — Tél. : 85.13.15
- 17, rue de la Tour d'Auvergne — Tél. : 85.13.15
- Kergreis — Tél. 85.17.63

OUVERT A TOUS

Premier anniversaire pour le Centre de Mescoat

Premier anniversaire, première bougie : voici en effet un peu plus d'un an que fonctionne, au lieu-dit Mescoat en Landerneau, le centre Hervé de Guébriant, un ensemble que se partagent deux propriétaires : d'une part le Crédit Mutuel de Bretagne, d'autre part le Syndicat de la Promotion, chacun ayant à charge d'organiser ses propres formations. Mais le centre de Mescoat c'est, aussi, bien autre chose : un hôtel ouvert depuis juillet, deux restaurants, une cafétéria, des structures qui, précisons-le d'emblée, sont ouvertes chaque jour au public. *"Des le départ, dit Pierre Pallier, le directeur du Centre, nous avons eu cette volonté d'ouverture"*.

Une architecture réussie

Quand, en 1972, le Crédit Mutuel de Bretagne achète le terrain, c'est pour y construire son siège. Finalement, celui-ci ira au Relecq-Kerhuon, où sont regroupés la Direction générale et les services centraux et Mescoat se trouvera libéré. C'est là, niché dans la verdure au milieu des bois qu'émergera le Centre Hervé de Guébriant, du nom du fondateur de l'Office Central de Landerneau.

"Si le centre de formation n'avait pas été ici, il aurait été ailleurs". En posant cette évidence, M. de la Pallice, alias Pierre Pallier, veut dire qu'il a toujours été hors de question de mettre au même endroit les bureaux du C.M.B. et le Centre de formation qui doit être "physiquement différent". *"Il faut 1/4 h pour venir du siège, dit-il, c'est le temps nécessaire pour déconnecter et ne pas se sentir prisonnier de toutes sortes de contraintes professionnelles qui n'auraient pas manqué de surgir si la formation avait été assurée sur le lieu de travail"*.

Il faut dire que les conditions de tranquillité sont idéales et l'on doit certainement rendre hommage au concepteur, Cyril Glovel, d'avoir si bien su allier architecture et environnement. Le bâtiment est d'ailleurs surprenant : formé de petits pentes, il ne se dévoile jamais complètement et l'on est surpris de découvrir ainsi au fil de la visite de nouveaux éléments que seule une vue aérienne permet de globaliser. Respect du

payage et de la configuration du site (même les talus ont été conservés), voilà pour l'extérieur mais aussi respect de la dimension humaine et en cela l'intérieur du bâtiment est sans doute exemplaire : des salles de taille moyenne pouvant accueillir une trentaine de stagiaires avec, pour chacune, un souci de confort (phonique et visuel) et de détente (ouvertures donnant sur les arbres) ; une ambiance chaleureuse apportée par des couleurs agréables de "coins-salons" ou tout un chacun peut à loisir s'asseoir et discuter. On déambule avec plaisir dans ces lieux qui portent le nom de poètes bretons : "Xavier Grall, Anjela Duval, Max Jacob..." ou de rivières "Elorn, Couesnon, Blavet..." *"Nous avons donné aux couleurs des noms de rues afin que chacun, en possession d'un plan, puisse reconnaître où il se trouve"*. C'est ainsi que l'on passe dans le boulevard du Nouveau Monde, le square des poètes ou la rue du Levant.

Avant tout un Centre de Formation

Mais la finalité première de ce Centre, même si elle n'est pas unique, reste tout de même la formation. Une formation à de multiples niveaux selon les personnes à qui elle s'adresse. C'est ainsi que plusieurs organismes occupent les lieux :

Un hôtel comme les autres

"L'hôtel Ibis installé à l'entrée du Centre Hervé de Guébriant est un hôtel de Landerneau à part entière". Quand il a été décidé d'ouvrir un hôtel, dit Pierre Pallier, il a été constitué une société hôtelière dont je suis d'ailleurs le gérant. Nous avons proposé aux hôteliers de la région de prendre en gestion l'unité de Mescoat, ce qui n'a intéressé aucun d'eux. C'est alors que cet hôtel a eu la franchise Ibis.

Depuis, et l'ouverture de l'hôtel Ibis y est pour quelque chose, d'autres chambres se sont montées à Landerneau dont la capacité hôtelière a doublé en deux ans. La concurrence est décidément un bon facteur d'émulation !

Vue aérienne (photo Alain Geerck)



• LE F.A.F.R.O., Fonds d'Assurance Formation Régionale de l'Ouest, qui collecte auprès des entreprises régionales des fonds destinés à la formation continue et finance des actions de formation individuelles ou collectives pour les salariés de ces entreprises.

• L'I.R.F.A., Institut Régional de Formation d'Adultes, qui assure sur toute la Bretagne des formations de tous types s'adressant à tous publics (stages agréés).

• L'A.R.C.A.D.E., Association de Recherche de Conseil et d'Assistance en Développement humain et en Education permanente, qui se charge de la formation des administrateurs du C.M.B. Ce cycle "formation aux responsabilités" est agréé par l'Etat et peut donc entrer dans le cadre des congés de formation rémunérés accordés aux salariés. Cette précision est importante quand on sait que les 4 000 administrateurs concernés sont des bénévoles.

• LE SYNDICAT DE LA PROMOTION, créé par l'Office Central en 1961, qui a un public très large puisque sa mission est à la fois de donner la possibilité à des agriculteurs adultes d'acquiescer une spécialité ou de se perfectionner dans l'exercice de leur profession et de former des jeunes sans emploi aux métiers du tertiaire.

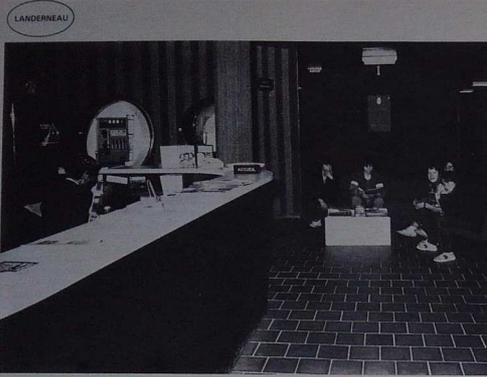


Place St. Julien - Landerneau - tél. 85.21.01

A VENDRE :

- A 15 mn de LANDERNEAU, dans site boisé, sur 3 ha avec étang, ancien moulin rénové.
- A DOUARNENEZ, F5 sur 2 niveaux. Terrasse avec splendide vue sur port
- Proximité HUELGOAT, très beaux bâtiments rustiques pierres. Ardoises de montagne. Tout confort avec 6 chambres + petite maison indépendante. Belles cheminées.
- A KERLOUAN, à 70 m de la plage, maison récente sur 2400 m² avec vue sur la mer de 3 côtés.

A votre entière disposition pour toutes locations et toutes transactions, sans frais pour vendeur.



→ LE CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE, enfin, qui propose une formation permanente à l'ensemble de son personnel. Les sommes consacrées à cette formation représentent 5 % de la masse salariale. Les stages peuvent se dérouler ici à Mescoat mais aussi en d'autres lieux. Ajoutons à cette liste, le nom d'un autre locataire, notre confrère l'hebdomadaire "PAYSAN BRETON" qui possède dans ce Centre une antenne pour ses informations finisériennes.

Mais des services ouverts à tous

Nous l'avons dit au début : ce Centre se veut également un lieu d'accueil pour le public ; Pierre Pailler s'explique "toutes les salles ne sont pas utilisées toute l'année, c'est pourquoi nous avons eu l'idée d'ouvrir cet équipement au public en lui donnant la possibilité de louer les salles pour des réunions, des stages, des séminaires ; nous pouvons accueillir notamment dans notre amphithéâtre Louis Goullou 160 personnes". Ainsi toute association quelle qu'elle soit, tout organisme, peut profiter de ce Centre qui, de plus, offre l'avantage d'une restauration sur place grâce à la présence d'un self, "le beef sous le toit", et d'un restaurant, "les trois rouleaux", et même d'un hébergement avec l'hôtel Ibis d'une capacité de 42 chambres.

Au service de la Bretagne

Apparemment satisfait de cette première année de fonctionnement "nous avons déjà atteint notre vœu de croisière", Pierre Pailler reconnaît que si l'image du Centre est parfaitement comprise sur le plan local, il reste encore à la faire connaître au plan régional. "Notre souci, depuis la création, conducit-il, est de ne pas limiter l'activité de ce Centre aux seuls domaines bancaire et agricole mais de l'ouvrir à tous, sans exclusion, et de prouver par là que nous sommes véritablement un outil au service de la Bretagne".

ANNE-EDITH POILVET

Un centre artistique

Au carrefour du Léon et de la Cornouaille, le Centre Hervé de Guebriant à Landerneau, reflète un choix fondamental du CMD au profit de la région. Il traduit une volonté d'aide à la promotion professionnelle par la mise en

place d'un outil de formation au bénéfice de ses propres salariés mais aussi aux autres à quelque branche d'activité qu'ils appartiennent. Dans un site calme et verdoyant, le lieu regroupe l'ensemble des services nécessaires à la réussite de cette mission.

Simultanément, il a semblé opportun de promouvoir la vie artistique régionale et d'intégrer l'effort de création à ce lieu. Dès sa première année de fonctionnement le succès de fréquentation relevé a activé la mise en œuvre de manifestations culturelles de qualité.

Le souci de donner un caractère didactique aux expositions a été l'occasion d'exposés, de conférences, de projections de films destinés à rapprocher du public l'art et la création. Cette orientation a reçu le meilleur accueil auprès d'une population de jeunes et d'adultes intéressés à cette démarche.

CHANTAL PLOUGOULM

MESCOAT
HOTEL IBIS ★ ★ NN
(98) 21.31.32
Calme et confort

- Les trois rouleaux, restaurant gastronomique
- Le Beau sous le toit, restaurant libre-service (98) 21.44.27

LANDERNEAU

Visite sur les bords de l'Elorn

Le Massif Armoricaïn possède encore quelque 21 rivières, la plus forte densité en France, où il se prend régulièrement du saumon. La plupart de ces cours d'eau sont concentrés sur la partie occidentale de la péninsule armoricaine, à l'ouest d'une ligne St-Brieuc-Vannes.

L'ELORN

L'Elorn ou rivière de Landerneau est une de ces rivières de 1ère catégorie qui conserve une bonne population de salmonides (truites fario, saumon atlantique).

Ce modeste cours d'eau prend ses sources au cœur des Monts d'Arrée, au pied du Tuchenn Gador, à près de 300 mètres d'altitude où après 42 km d'un cours rapide il se jette, au niveau de Landerneau, dans un large et profond estuaire de près de 15 km qui alimente la partie nord de la rade de Brest.

L'Elorn n'a ni la majesté, ni la beauté sauvage du Leguer, du Scorf ou de l'Elle mais sa vallée présente des variétés de paysages inattendus. Quoi de commun en effet entre les hauteurs sauvages et désolées de l'Arrée et la région Breistaise qui présente une des plus fortes densités démographiques de Bretagne ? Quoi de commun entre les paysages de la région Commana-Sizun avec ceux du plateau Léonard que l'Elorn frôle après avoir brusquement bifurqué au sud de Landivisiau ? Promontoires rocheux émergeant des landes et de vastes taillis qui couvrent une vallée aux versants souvent encaissés, chapelles perdues dans les bois ou se mirant dans les eaux, autant de trésors que peut encore découvrir le promeneur qui prendra le temps de flâner dans la vallée.

UNE RIVIERE OBJET DE BEAUCOUP DE SOINS

Outre ce patrimoine naturel l'Elorn présente bien d'autres intérêts. Entre autres, celui d'être, avec le Scorf, une des rivières de Bretagne où les associations ont le plus œuvré pour tenter de concrétiser leurs idées sur le terrain : aménagement des rives, mise en place d'un programme de recherche avec les hydrobiologistes du CNEOX-COB, lutte pugnace contre les pollutions affectant la qualité des eaux, etc.

Ce travail qui porte aujourd'hui ses premiers fruits a été lancé sous l'impulsion de l'APPSB, aujourd'hui Eau et Rivières de Bretagne, en étroite liaison avec l'association de pêche locale, l'AAPP de l'Elorn, qui a en charge la gestion de ce fleuve côtier.

Depuis 1974 un programme de recherche associant pêcheurs et scientifiques du CNEOX-COB ainsi que des associations locales, telle le Chupen des Pêcheurs de Saumons, a permis de mieux comprendre "le fonctionnement de la rivière" et de mieux connaître la vie du saumon dans cette rivière.

LES PREMIERS RESULTATS

Le bilan à ce jour est fort éloquent : 120 km de rives aménagées en 10 années, pour plus de 18 000 journées de travail presque uniquement bénévoles. Depuis 1982, pour assurer l'entretien de ces rives aménagées, l'AAPP a même créé deux postes de cantonniers de rivière. Un important travail d'information a été également assuré auprès des pêcheurs bien sûr mais plus généralement auprès de toute la collectivité car l'Elorn présente une particularité d'importance puisqu'il

alimente plus de 350 000 consommateurs "grande région Breistaise" en eau, soit le tiers de la population finisérienne. La lutte contre les pollutions a donc, depuis 1970, été le souci majeur des associations. Grâce à diverses actions, les pollutions domestiques et d'origine agro-alimentaire, ont été minorées dans des proportions très sensibles : mise en place de stations d'épuration à Landivisiau, à Landerneau mais aussi dans les industries de Lampaul Guimiliau, de Landivisiau et de Landerneau (abattoirs, laiteries, etc...)

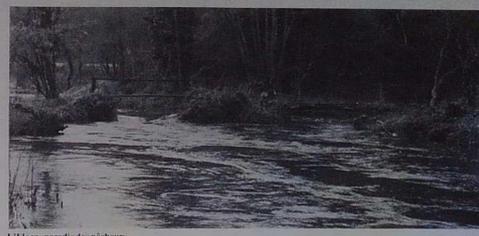
Ce constat ne doit cependant pas cacher une autre réalité moins réjouissante : la montée continue de la pollution diffuse ou agricole qui sans atteindre les "sommets" enregistrés sur le plateau Léonard, n'est pas moins fort inquiétante.

LE TOURISME-PÊCHE : UN NOUVEAU PARI

Mais au-delà de ces résultats, les associations présentes sur l'Elorn lancent à présent un nouveau pari et pensent arriver à démontrer qu'une rivière à salmonides à l'image de celles des Îles Britanniques, constitue une richesse économique qu'il convient de gérer et d'exploiter.

Les responsables associatifs se rappellent en effet que la pêche au saumon et à la truite constitue une des bases du tourisme rural chez nos voisins celtiques, que la France doit faire face à de coûteuses importations de viande de saumon alors qu'elle possède le plus prestigieux réseau de rivières à salmonides d'Europe. Dans ce domaine aussi il y a donc lieu de reconquérir un marché.

Dans cette optique le tourisme-pêche, convenablement organisé pourrait et devrait constituer un ballon d'oxygène pour nos régions de l'intérieur. Une première étude à partir de données nationales et étrangères (Pays de Galles, Ecosse) montre qu'un saumon capturé à la ligne rapporte 8 à 10 fois sa valeur marchande (100 000 F le kilo, poids moyen du saumon 3 à 4 kg), au bénéfice de l'économie locale : sous forme d'hébergement, repas, etc... Ainsi donc, un niveau de capture de 500 poissons/an, ce qui est tout à fait réaliste pour le bassin de l'Elorn, per-



L'Elorn, paradis des pêcheurs

mettrait d'injecter quelques millions de francs dans cette modeste vallée, de Sizun à Landivisiau et jusqu'à Landerneau. On imagine ce que cela pourrait représenter pour la région si l'ensemble de nos bassins côtiers étaient parfaitement gérés.

Une première expérience lancée en 1983, par l'intermédiaire d'une revue halieutique française, vantant les mérites de notre vallée, a permis de drainer quelques touristes-pêcheurs et nous a amené à constater combien nos rivières pourraient être attractives pour les amoureux de ce type de pêche qui chaque année quittent l'Europe continentale, par dizaines de milliers, pour les régions d'Outre Manche.

Les avantages d'une telle forme de tourisme sont multiples : il ne nécessite pas de gros investissements mais des capacités d'accueil adaptées, chez l'habitant notamment, style "bed and breakfast", ou "guest house". C'est pour tenter de promouvoir ce type de tourisme que l'AAPP de l'Elorn et l'APPSB ont pris des contacts avec les organismes de tourisme locaux, notamment à Landerneau, en vue de réaliser ensemble, avec le concours du talentueux photo-club Landerneau, une exposition sur le thème de la vallée.

Quoiqu'il en soit, tous ces projets, nécessitent le maintien d'une eau de qualité, voire son amélioration pour ce qui concerne la pollution d'origine agricole, faute de quoi il serait vain et illusoire d'attendre un quelconque renouveau de l'Elorn, comme de l'ensemble des rivières d'Armorique et de leurs estuaires, sièges d'une importante activité (ostréiculture, aquaculture, etc...) économique.

Sur l'Elorn on reste cependant confiant, la présence d'une station de pompage qui alimente le tiers de la population d'un département ne devrait-elle pas constituer l'atout majeur pour conserver à cette belle rivière la pureté de ses eaux ?

Ici, comme ailleurs, les salmonides restent donc les symboles de ce combat pour la préservation de l'eau, bien essentiel à la vie dans notre région de Bretagne.

JEAN-YVES KERMARREC

Eau et Rivières de Bretagne - 64, rue Paul Guyesse à Lorient, éditée une revue trimestrielle sur les rivières du massif armoricain.
AAPP de l'Elorn : 11, rue de la Paix, 29220 Landerneau.

LES GRANDS LITERS DE FRANCE

latoflex
UN NOUVEL ART DE DORMIR



présentent
«A la Ville
de Paris»

LANDERNEAU
Tél. (98) 85.11.01

Parking réservé à la clientèle



Cloître Imprimeurs
Voie express - Z.A. SAINT-THONAN
29220 Landerneau - Tél. (98) 20.31.44
Permanence - 14, rue de la Fontaine-Blanche
29220 Landerneau - Tél. (98) 85.33.11

Cloître Imprimeurs et Imprimerie de la Marine regroupent leurs activités dans un vaste atelier, neuf et fonctionnel, en bordure de voie express R.N. 12

Cloître Imprimeurs, c'est maintenant 45 personnes, avec pour objectifs : qualité, organisation et délais.

LANDERNEAU

Un service de santé complet à Landerneau

Fondé en 1336, l'hôpital de Landerneau - dont une partie des vieux murs existent toujours dans l'immeuble sis à la tête cornuaillaise du vieux pont de Rohan - est l'un des plus anciens de Bretagne. En 1660, il est reconstruit dans un jardin au haut de la rue de Plouédern (aujourd'hui, rue des Déportés) puis, bien plus tard, agrandi vers l'ouest rue du Docteur Poulliguen.

Que Landerneau se soit doté d'équipements de santé de façon plus précoce que la plupart des autres communes s'explique très simplement. En premier lieu, la très importante attraction commerciale de Landerneau sur les communes environnantes, par là la richesse des notables facilitait les dons nécessaires à la fondation des hôpitaux.

Ensuite, Landerneau était et se trouve encore, bien sûr, au cœur même d'une zone rurale large et fort peuplée. Enfin, de tout temps, Landerneau a été extrêmement facile d'accès à carrefour des chemins, port fluvial et maritime, arrêt des trains en provenance de Morlaix et de Quimper.

Outre ces éléments qui persistent aujourd'hui, l'essor industriel et la migration de toute une population paysanne vers les centres urbains au cours des deux derniers siècles, vont transformer le gros village de Landerneau en une véritable ville. Ces cent dernières années voient la population landerneuaise quasiment doubler pour atteindre aujourd'hui le nombre de 15 530 âmes.

À l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements de santé, s'allie la modernisation des équipements au fil des années. Le nouvel hôpital, construit à Lavalot, est pleinement entré en fonction en 1983 ; ses 135 lits actifs, son important service de médecine (généraliste, gynécologie-obstétrique, etc), son hébergement de plus de 300 lits, en font un service de santé performant et complet.

L'assise médicale que constitue le nouvel hôpital et la clinique (classée en première catégorie en chirurgie), et la large représentation des professions de santé, offrent à présent à Landerneau un service santé complet et de qualité où public et privé s'harmonisent dans un constant souci de complémentarité et de modernisation.

La clinique Saint-Luc : une renommée de plus en plus grande

Située au nord de la ville, près de la gare et de la voie express, dans un quartier calme, la Clinique Saint-Luc, depuis 23 années, accueille nuit et jour malades, accidentés et futures mères.

Au début, seuls les landerneuaises bénéficiaient des soins éclairés qui y sont dispensés, mais la réputation de cet établissement a fait que des malades de toute la Bretagne viennent à Landerneau pour consulter et se faire opérer.

L'immeuble de la clinique, niché dans un grand parc fleuri, abrite 65 lits dont 20 réservés à la maternité.

Le soin apporté à sa construction, au choix des appareillages et au recrutement du personnel a fait que la Clinique Saint-Luc est classée par le ministère de la Santé en première catégorie.

Ses sept salles d'opération, ses salles de radiologie et d'échographie sont mises à la disposition de seize spécialistes, assistés par un effectif de 70 personnes. Le personnel soignant, quelle que soit sa compétence, reçoit dès son entrée une formation complémentaire propre à la clinique. Tout au long de sa présence dans l'établissement, il a la possibilité de se perfectionner et d'accéder, s'il le souhaite, à un niveau de qualification supérieure.

L'hôtellerie et la restauration sont aussi une réussite à la Clinique Saint-Luc. La cuisine, menée par deux chefs compétents, apporte par la qualité des mets qu'ils préparent sa contribution au bon rétablissement des malades.

La Clinique Saint-Luc est conventionnée par la Sécurité Sociale et par la plupart des mutuelles.

Elle est un élément sécurisant pour la population de Landerneau qui est certaine de trouver à la Clinique Saint-Luc, et ce 24 h sur 24, accueil, compréhension, compétence et efficacité.

EXPOSITION AU CENTRE HERVE-DE-GUEBRIANT

Quatre sculpteurs exposent au Centre Hervé de Guebriant jusqu'en avril 1984 sous le titre "Perspectives 83".

- Le britannique Peter Briggs, professeur de sculpture à l'École des Beaux-Arts de Tours.
- Le morlaisien Marcel Dinahet, professeur à l'École des Beaux-Arts de Rennes.
- Sylvain Hary, sculpteur et fondeur.
- Michel Gérard, professeur à l'École Nationale des Arts de Cergy-Pontoise.

UNE COMMUNE DU PAYS DE LANDERNEAU

Cette paroisse fondée il y a bien longtemps par un moine irlandais du nom d'Edern (Plou-Edern) est devenue un gros bourg de plus de 2 500 habitants que la proximité de Landerneau et la présence de la voie express toute proche ont conduit à s'étoffer. Une zone industrielle, des lotissements, des nouveaux résidents - le visage de Plouédern a changé mais pas de façon brutale ; d'ailleurs le maire de la commune est le premier à ne pas souhaiter un accroissement trop rapide de la population. Ce ne sont pas les équipements que la commune devrait faire qui effraient M. Ropars ; c'est plutôt une intégration qu'il voit difficile pour les nouveaux habitants ; "s'il arrive trop de monde à Plouédern en même temps, il risque d'y avoir une cassure entre les nouveaux et les anciens habitants".

Ainsi 1 814 habitants en 1968, 2 252 en 1975 et 2 586 en 1982 : la progression semble raisonnable. Elle a entraîné dans un premier temps une modification du nombre de sièges au Conseil Municipal. "Nous sommes 23 au lieu de 17 jusqu'à nous avons franchi la barre des 2 500 habitants ; et croyez-moi ce n'est pas facile de constituer une telle liste dans une petite commune". Cette progression a également entraîné la construction de nouvelles habitations mais sans que la commune ait à s'engager dans des grandes dépenses puisque les lotissements sont tous privés ; "nous laissons les privés se lancer dans ce type d'opération et dans la mesure où ils sont volontaires, je ne vois pas l'utilité de faire des lotissements communaux. D'une part, cette politique permet d'alléger les charges de la commune, d'autre part elle freine l'expansion démographique qui, comme je vous l'ai dit, ne doit pas être trop rapide si l'on veut garder son caractère à Plouédern".

Langage de sage si l'on peut dire dans la bouche d'un maire conscient des difficultés d'équilibre budgétaire d'une petite commune. "Il est de plus en plus difficile d'administrer une commune sur le plan financier. Certes, le Sivom permet une répartition intéressante dans les charges communes que représentent le ramassage des ordures ménagères, l'adduction d'eau, les transports scolaires... mais il faut savoir que notre Dotation Globale de Fonctionnement est loin d'aller en augmentant et que les subventions spécifiques dont nous pouvions bénéficier par le passé pour tel ou tel équipement sont souvent remplacées et intégrées maintenant dans la Dotation Globale d'Équipement dont le pourcentage est beaucoup moins intéressant".

UNE RICHESSE FICTIVE

Plouédern a la chance d'avoir sur son territoire la zone industrielle du SIVOM sur laquelle sont installées plusieurs entreprises. Ainsi donc, les taxes professionnelles (environ 30 millions en 1983) rentrent dans les caisses de la commune. "C'est vrai mais c'est une richesse toute fictive car savez-vous que Plouédern reverse 80 % de ces sommes au SIVOM mais qu'en fait, le montant de la D.G.F. est calculé en fonction de la totalité des taxes encaissées. Nous ne sommes pas gagnants du tout. Nous considérons qu'avec cette zone du SIVOM, nous faisons une opération blanche".

Des entreprises ; celles installées donc sur cette zone du SIVOM, d'autres implantées ici et là sur la commune, mais du chômage aussi : 84 inscrits au dernier pointage. "C'est beaucoup, reconnaît le maire, mais doit-on accorder trop d'importance à ce chiffre qui n'est pas très significatif car dans ce nombre, il y a des familles entières qui viennent s'inscrire lorsqu'elles arrivent ici et qui, pour certains, ne sont pas de vrais chômeurs". Ceci dit, le phénomène ne manque tout de même pas d'inquiéter M. Ropars ; même à Plouédern des artisans ont cessé d'exercer ; "nous avons un marchand de bières, il n'a pas tenu ; de même pour le pépiniériste qui a fait faillite".

Pourtant, des espoirs sont nés et l'ouverture le long de la voie express à Keriell d'un restaurant est encourageante ; au bourg, l'animation commerciale est toujours aussi absente - plus de boulangerie, plus de boucherie, quelques cafés et une épicerie. Mais bientôt, celle-ci fermera ; l'épicerie prendra sa retraite. Devant ce problème, la municipalité a acheté un débit de boissons qui a fermé pour le relouer, une fois aménagé, à une superette. L'ouverture sera peut-être pour 1984 ?

Même si Plouédern demeure une commune essentiellement rurale, il n'en est pas moins vrai que le nombre de ses agriculteurs diminue. Le phénomène est général. Ceux qui restent pratiquent la polyculture ou l'élevage (essentiellement porc et bovin). Quelques uns se sont lancés dans la culture du chou-fleur. Peu sont éleveurs.



Il y a ceux qui ne sont ni agriculteurs, ni commerçants, ni industriels... : ceux-là travaillent à Landerneau ou même à Brest et c'est une des caractéristiques de Plouédern que d'accueillir ainsi des habitants travaillant dans les centres voisins.

DES NOUVELLES ASSOCIATIONS

L'intégration de cette frange nouvelle de population n'est pas toujours facile, écrivons-nous plus haut : c'est peut-être le mouvement associatif qui en facilite le processus. Il est à noter, à ce propos, que plusieurs communes sont nées ces dernières années à Plouédern et qu'il s'est même créé une inter-association, regroupant le Comité des Fêtes, le foot, le cyclisme, l'association d'aide familiale.

"Nous avons mis à la disposition de ces associations, dit le maire, une vieille maison qui a servi un moment de chapelle provisoire en attendant que les travaux de l'église qui avait brûlé en 1974 soient terminés. Aujourd'hui ce local sert aux réunions et aux diverses activités de la commune".

Des projets : le P.O.S. Sa mise à l'étude est imminente. Cette fois les choses ne se passent pas trop mal alors qu'en 1974 l'opposition des agriculteurs avait nécessité un arrêt du projet. On repart donc aujourd'hui avec de nouvelles bases et des esprits semble-t-il moins échauffés. Deuxième projet, dont la réalisation dépendra de la situation financière : c'est le terrain des sports. Le terrain est acheté, il reste à l'aménager.

"Nous voulons qu'il soit polyvalent, qu'il serve pour le foot, pour le basket... Et plus tard, mais beaucoup plus tard, nous prévoyons de construire une salle omnisports".

De quoi demain sera-t-il fait ? "Je ne suis pas prophète, conclut M. Ropars, mais ce qui est certain c'est que l'avenir des petites communes est fragile".

A.E.P.

LANDERNEAU

PLOUEDERN



SPECIAL LANDERNEAU ★ FIN

L'école de dessin de Fanch Bernard

Fils de Charles Pierre Bernard, artiste peintre, Fanch Bernard est ne sous le signe du Cancer à Montendre, près de Blaye à la limite du Bordelais. Pendant sa jeunesse passée à Paris, il pratique le dessin, la musique et entre à l'Académie Carpentier puis à la Grande Chaumière.

Il étudie le dessin et la décoration avec Maurice André, Pierre Charpentier, Yves Brayer ; Charles Pierre Bernard, son père le fait travailler à son atelier.

En 1968, il quitte Paris pour la Bretagne et vit de sa musique pendant 10 ans, jouant du piano et accompagnant Glenner aux quatre points cardinaux de l'Europe et même au Canada. Il rencontre Léo Ferré, Brassens... Au cours de ses tournées, Claude Hiart, peintre l'encourage à ouvrir un atelier, et c'est ainsi que depuis 6 ans, il enseigne à Landerneau l'art du dessin et la science des couleurs.

Pour lui, la note de musique a toujours une couleur et la couleur a toujours une note !

Depuis la rentrée d'automne, Fanch a transféré son atelier de dessin, rue Romain-Desfossez. Il double ainsi sa surface d'accueil et reçoit 51 élèves landerneuaises dans un cadre très agréable et bien éclairé.

Plus qu'un simple professeur de dessin, il sert de guide à ses élèves et les initie au maniement du crayon et du pinceau en les ouvrant aux techniques de l'aquarelle, du pastel, de l'huile ou de l'acide.

Depuis cette année, il propose également une initiation à la sculpture sur glaise et s'est assuré le concours du potier de Lann-Rohou. Les élèves pourront ainsi travailler une étude à l'atelier puis la voir prendre forme dans la glaise.

Une petite ombre au tableau : Fanch propose des séances d'études avec modèles. Or ceux-ci se font rares... Nous lançons un appel ! (Atelier : rue Romain-Desfossez, Tél. (98) 85.11.53).

THÉRÈSE MORVAN

ÉTIQUETTES ADHÉSIVES EN ROULEAUX de 25 collages sobredix

b.p. 74 - 29208 LANDERNEAU Cedex
Tél. (98) 20.20.33

- moyennes et gros tirages en 1 et 2 couleurs
- possibilité grands formats
- étiquettes "spécial surgelés"

RENNES

Eureka 83, un siècle d'inventions françaises

126 novembre au 10 janvier - Centre régional INPI, avenue du Général Patton, Rennes - Exposition réalisée par le Centre de création industrielle, Centre Georges Pompidou, et l'Institut national de la propriété industrielle.

Le monde industriel, dans lequel les échanges internationaux s'intensifient, connaît une période de crise. Seuls les pays inventifs, susceptibles de créer de nouveaux procédés et produits pourront garantir à leurs populations de bonnes conditions d'existence. A condition que cette mutation technologique et économique s'effectue parallèlement à des développements sociaux et culturels. Dans ce contexte, les brevets d'invention sont un outil indispensable pour les entreprises innovantes. Pionnière dans bien des secteurs, la France s'est laissée distancer par les autres pays industrialisés en matière de brevets d'invention. Quand un Français en dépose un chez lui, l'Allemand en dépose trois, le Nord-Américain six et le Japonais quinze.

S'adressant au grand public mais aussi aux créateurs potentiels et responsables économiques, cette exposition veut apporter des éléments d'information, susciter une réflexion sur ces brevets. On y évoque l'aspect historique et documentaire du brevet. Les 2 000 000 de brevets déposés à l'I.N.P.I. en France constituent une formidable bibliothèque technique, ouverte à tout chercheur.

Le chômage en Pays de Rennes

Dans le Pays de Rennes, fin août 1983 : 16 499 chômeurs inscrits (+ 1 199, soit + 7,8 % par rapport à juillet 1983). A noter que cette augmentation mensuelle est supérieure à celle enregistrée l'an dernier (en août 1982 : + 501, soit + 3,1 % par rapport à juillet 1982). Fin septembre 1983 : 17 942 chômeurs inscrits (+ 1 443, soit + 8,7 % par rapport à août 83). Augmentation plus faible que celle constatée l'an dernier (en septembre 82 : + 2 399, soit + 14,5 % par rapport à août 1982). Doc. CESPAP.

Trois semaines Britto-Tchécoslovaques

Le comité régional de l'Association France-Tchécoslovaque organise trois semaines de manifestations culturelles dans la capitale bretonne. Les points forts : du 2 au 22 décembre, expositions à la mairie (Art Protis et les artistes de Brno), à l'Atelier du Thabor (art graphique contemporain), au musée des beaux-arts (100 dessins thématiques du XXème siècle), à la Maison du Champ de Mars du 2 au 22 diverses expositions, du 14 au 18 dessins animés à la Maison de la Culture cinéma les 3, 10 et 17 ; nuit tzigane à la cafétéria le samedi 10.

A Rennes le Quartez Jazz - Edelin

Michel Edelin s'est peu à peu imposé comme le fidèle du jazz français. Amateur, il l'est au sens plein du terme, jouant ce qui lui plaît, avec qui lui agré, sans souci du commerce. Pour l'heure, il a convié François Méchali, François Couturier, à une fête de l'aventure improvisée. D'habitude soliste, Edelin montre ici sa face cachée de compositeur le jeudi 12 janvier à 20 h 30 à la MJC du Grand Cordel, rue Mirabeau, Rennes, 36.42.67.



LOCATION DE CAMIONS : un accélérateur de croissance

1920, la période des "années folles", a connu les bases de la location utilitaire. Puis ce fut la guerre, la naissance de la société de consommation ; on apprit à budgétiser. Par la suite, le système de crédit-bail tendra à se répandre dans les métiers. Quant à la maintenance, elle reste avant tout une affaire de spécialistes.

Dans une conjoncture qui n'est pas bonne, quel choix effectuer pour les entreprises à la recherche du matériel pouvant acheminer, par la route, leur produits ? A cette question la société "Via location de camions", leader sur le marché français et pionnier de la location en Europe, n'hésite pas à répondre : "nous sommes les spécialistes du sur-mesure".

Un bureau d'études détermine les besoins des clients, gestion, titres de transports, mise à disposition de chauffeurs expérimentés, maintenance. Le secteur visé est à 90 % de clients industriels à qui sont offerts trois produits : location courte durée (1 jour à 1 an), location longue durée (1 an à 5 ans), crédit-bail plus service (forme qui offre à l'utilisateur cet avantage : un seul interlocuteur s'occupe de toutes les démarches et la garantie est de même service qu'en location longue durée).

S'il est un slogan que connaissent bien les entreprises de transports par route : "sur mesure, porte à porte, à la carte, au cœur du village, près du cœur des villes, le cœur de l'économie", les entreprises de location de véhicules ont bien compris le rôle déterminant que représente le maillon transport dans l'élaboration et la distribution du produit.

Via location de camions vient d'installer son premier centre d'exploitation en Bretagne mais compte déjà 60 points sur le réseau national. Le dernier-né, dirigé par Yves de Colonges, a choisi de s'installer à l'ouest de Rennes (Z.I. Lorient) car cette zone à vocation agro-alimentaire correspond au choix de développement de Via qui, d'ores et déjà, réalise plus de 50 % du chiffre d'affaires dans l'agro-alimentaire et la distribution.

Via précède l'événement, telle est l'ambition de ses dirigeants qui proposent aux clients toute une gamme de véhicules de 3 T 5 à 38 T de P.T.R., soit 5 000 véhicules camions, camionnettes et tracteurs, 1 000 remorques et semi-remorques.

Si le transport routier est l'image de la vitalité économique de la France, c'en est aussi l'un des ressorts. On sait que la route est le moyen de transport le plus usité et c'est pourquoi les spécialistes de la location de véhicules industriels n'hésitent pas à prouver sa grande capacité d'adaptation et son adéquation aux besoins des entreprises.

MARIE-CHRISTINE TREGARO

Le 1 000^e plan de développement

Une réunion a marqué l'octroi du 1 000^e Plan de développement en Ile-et-Vilaine. Au moment où certains près bonifiés à l'agriculture (moyen terme ordinaire) viennent d'être supprimés par les Pouvoirs Publics, les organismes participant à l'élaboration des plans (D.D.A., A.D.A.S.E.A., Crédit Agricole Mutuel) ont organisé cette rencontre pour dresser le bilan de sept années de fonctionnement de cette nouvelle procédure, et en faire un temps fort de réflexion sur le financement le plus avantageux.

Le Plan de Développement constitue la principale forme d'aide communautaire à l'amélioration du revenu des agriculteurs pour la modernisation de leur exploitation.

Il s'agit d'une technique de financement fondée sur l'approche globale des besoins permettant à l'agriculteur de prévoir ses investissements et de bénéficier de près à taux réduit.

Bien que le département d'Ile-et-Vilaine se situe aux tout premiers rangs sur le plan national pour le nombre de plans mis en place, moins de 5 % des agriculteurs ayant une exploitation de plus de 10 hectares en bénéficient actuellement, alors que cette proportion est deux fois plus importante dans d'autres pays de la C.E.E.

Un symposium franco-allemand

Cette réflexion s'établit autour de huit regards sur la réalité rurale autour de Pontivy, par la photo, la vidéo, la littérature, la peinture : 4 artistes allemands, 4 bretons.

Du 21 novembre au 4 décembre, le groupe se rencontre à Rennes pour une réunion de concertation avant de partir à Pontivy. En mars, la manifestation publique démarre, pour quatre semaines, à Rennes dans les locaux de l'Institut Franco-Américain. En avril, elle se présente à Pontivy au Château des Rohan. En mai, elle est à Erlangen (R.F.A.), dans le cadre du festival des "Rencontres Culturelles" (thème : "Rencontre avec Rennes-Focus sur la Bretagne"). En juin, la manifestation est accueillie par Wesseling, jumelle de Pontivy.

Les artistes invités : Joel Benzakin, Alain Bourges, né à Rennes en 1955, Jean-Yves Le Bon, né à Carhaix en 1955, Philippe Oudard, 29 ans, enseignant à Nantes, Annebarbe Kau, 25 ans, Barbara Kloos, 25 ans, Martin Rosswog, 33 ans, Bernd Schaub, 28 ans.

Martin Rosswog - Chez Jim O'Brian (Eire)



PAYS DE VILAINE

Un «pays» uni pour son avenir

Le 24 octobre dernier, Raymond Marcellin inaugurait le Pont d'Aucfer sur l'Oust, pont reliant l'Ile-et-Vilaine et le Morbihan.

La présence du Président du Conseil Régional de Bretagne a donné une réponse claire à ceux qui se demandent parfois, encore, si l'assemblée bretonne accorde une priorité aux pays de Vilaine et de Redon.

Il est bon ici de rappeler que dans les délibérations approuvées à l'unanimité par le Conseil Régional, figurent trois priorités souvent rappelées : la Bretagne intérieure, les îles du Ponant et le Pays de Redon tel qu'il est défini par sa cellule administrative (9 cantons, 59 communes, près de 100 000 habitants de trois départements et de deux régions de programme).

La présence de Jean de Baudinière, vice-président du Conseil Général de Loire-Atlantique, membre du Conseil Régional des Pays de la Loire, représentant ce jour-là M. Olivier Guichard, montrait, s'il en était encore besoin, la priorité donnée au Pays de Redon par l'Assemblée régionale des Pays de la Loire.



PAR JEAN-BAPTISTE LELIÈVRE

La présence de près de 200 personnalités : politiques, économiques, administratives et professionnelles, témoignage de la volonté de tous de travailler en commun pour le développement du "Pays".

C'est là le premier objectif du Conseil des Pays de Vilaine (mini "Conseil Général" interdépartemental) : réussir à mobiliser les énergies dans le but d'harmoniser les politiques de deux Régions et de trois départements pour l'efficacité. Ne parlons plus de nos divisions administratives, mais de notre unité. C'est peut-être là une des heureuses conséquences de la décentralisation, même si nous sommes en "décentralisation à responsabilité limitée" (1).

Tout en poursuivant la modernisation de l'axe Rennes - Redon - Alzay, celle de l'axe Redon - Pontchâteau (liaison avec la voie express de la Bretagne Sud), il faudra engager les travaux des rocadés.

Déjà, le Conseil des Pays de Vilaine a déterminé les priorités suivantes :

- 1 - Rocade Est
- 2 - Rocade Ouest

Les services ont été sollicités dans ce sens pour les montages technique et financier.

Le désenclavement, faut-il le répéter, est l'outil numéro 1 du développement, mais notre pays a aussi beaucoup d'atouts. Nous demandons à l'Etat, aux régions et aux départements, les moyens qui nous permettraient de les valoriser, dans l'intérêt même de l'économie nationale et de l'économie régionale.

La préparation du IXème Plan a permis de définir en commun les priorités 1984-1988 ; elles sont au nombre de trois :

- 1 - la formation supérieure : BTS, IUT...
- 2 - le désenclavement
- 3 - la coopération interdépartementale et interrégionale.

Le premier équilibre à rétablir étant bien entendu celui de l'emploi.

La réussite dépendra de la volonté des hommes et des moyens financiers attribués au "Pays".

Est-on en droit d'espérer ?... Souhaitons le.

JEAN-BAPTISTE LELIÈVRE

président du Conseil des Pays de Vilaine
(1) R. Marcellin ; discours d'Aucfer, 24 octobre 1983.

LE NOUVEAU PONT D'AUCFER SUR OUST



Trait d'union entre l'Ile-et-Vilaine et le Morbihan, le pont d'Aucfer qui jumbo l'Oust entre la zone portuaire de Redon et la commune de Rieux est un ouvrage de 137,50 m de long, de 7 m de large avec sur chaque rive une «rocade» d'environ 2 200 mètres. L'opération a coûté 21 250 000 F dont 60 % ont été financés par l'E.P.R. Bretagne. L'Ile-et-Vilaine a apporté 13 415 000 F et le Morbihan 7 835 000 F.

Contrats de Pays et IXème plan en Pays de Redon et de Vilaine

Les Pays de Redon et de Vilaine au confluent de : - 5 circonscriptions, - 4 arrondissements, - 3 départements, - 2 régions administratives n'en constituent pas moins un "pays" avec : - 1 "axe d'aménagement" - la Vilaine ; - 1 "pôle de développement" - Redon ; - 1 "art de vivre" dans un espace rural entouré des trois anciennes capitales bretonnes : Vannes, Nantes et Rennes ; - 1 "force" - 96.676 habitants, 179.207 hectares, 6.000 exploitations agricoles, 1.700 entreprises artisanales, 170 établissements industriels, 350 associations ; - 1 "reconnaissance" - le territoire de la Cellule Administrative Interdépartementale, créée le 25 juillet 1977 par le Ministère de l'Intérieur, suggéré par le C.O.C.A.P.A.R., Comité de Coordination pour l'Aménagement des Pays de Vilaine.

Partagés entre des forces centrifuges et centripètes les Pays de Redon et de Vilaine doivent gérer leurs rapports avec les départements, les régions et l'Etat afin de bénéficier des aides adéquates à leur situation sans renier leur unité, c'était l'enjeu des procédures "Contrats de Pays" et des "Propositions pour le IXème Plan".

1ère étape

LES CONTRATS DE PAYS

L'Assemblée Générale du C.O.C.A.P.A.R. en 1980 préconisant un développement de la politique contractuelle en Pays de Redon et de Vilaine par l'intermédiaire des Contrats de Pays. A défaut d'un contrat à caractère interdépartemental et interrégional, complexe à élaborer en raison des différentes politiques départementales de répartition des aides, il était convenu que chaque secteur des Pays de Redon et de Vilaine serait candidat, dans son département, à un contrat de pays ou un C.A.R.A. (Contrat d'Aménagement Rural et d'Animation) appellation Pays de la Loire.

Quatre ans plus tard, trois contrats sont prêts à recevoir un début d'exécution, des dizaines de réunions dans les communes, les cantons, les pays, par commission, se sont succédées, le C.O.C.A.P.A.R., ayant comme mission d'apporter la connaissance de ce qui était envisagé chez le voisin afin d'assurer la coordination des actions.



Les tableaux ci-joints permettent de considérer les opérations qui seront lancées dans les trois prochaines années. Chaque secteur a porté l'accent sur un volet du développement qui lui semblait opportun, compte tenu des contraintes à lever et des moyens limités du contrat, en essayant d'éviter et le saupoudrage et la concentration excessifs :

- en Ille-et-Vilaine : l'aménagement,
- en Loire-Atlantique : l'agriculture,
- en Morbihan : le tourisme rural.

Mais les trois contrats participent ensemble à la "promotion et à la prospection industrielle".

Trois opérations programmées d'amélioration de l'habitat seront réalisées simultanément.

L'Ille-et-Vilaine et le Morbihan ont envisagé une "signalisation routière touristique" spécifique ainsi que l'animation de "chamiers-écoles".

La "reconstruction d'un pont" entre les communes de Bruac/Aff (Ille-et-Vilaine) et Quelneuc

(Morbihan) prend valeur de collaboration inter-Contrats de Pays.

Si l'Ille-et-Vilaine a consacré moins d'attention à l'agriculture, c'est qu'une O.G.A.F. vient d'avoir lieu et si la Loire-Atlantique n'a pas retenu d'opérations strictement touristiques, c'est qu'une expérience "Pays d'Accueil des 3 Rivières" venait d'être réalisée.

Malgré la division administrative et grâce à la concertation entre les Elus, les politiques des trois contrats de pays sont cohérentes, à l'issue des trois années de déroulement du contrat, on peut envisager un développement harmonieux, les trois secteurs départementaux ayant atteint des niveaux de développement comparables.

Mais, faut-il le rappeler, les contrats de pays ne sont pas une fin en soi, ils sont une étape dans la coopération intercommunale.

En attendant, les 3 contrats apporteront près d'1 milliard de centimes complémentaires aux Pays de Redon et de Vilaine et entraîneront des travaux pour un montant dix fois supérieur.

MORBIHAN

CONTRAT : Contrat de Pays des Vallées de la Basse-Vilaine et de l'Oust
 PRÉSIDENT : Alphonse Menand, Maire de Carenrant.
 ANIMATEUR : Charge de Mission D.D.A. CALENDRIER : • Elaboration : 1980-1983
 • Exécution : 1984-1985-1986.
 OBJECTIFS : "Entreprendre, Investir, Innover".

OPÉRATIONS

- ★ **Agriculture**
 - participation à la mise en œuvre d'une opération groupée d'aménagement foncier (O.G.A.F.) 75 000 F
 - faciliter le logement des exploitants qui prennent leur retraite en libérant leur siège d'exploitation
 - zonage des terres humides
 - incitation à l'inscription aux suivis laitiers 100 000 F
 - programmation du remembrement
- ★ **Artisanat - Commerce - Industrie**
 - études portant sur la desserte en gaz des zones d'activités 200 000 F
 - rattachement de la zone industrielle de Saint-Jacut-les-Pins à la voie ferrée 100 000 F
 - prospection industrielle
 - exposition itinérante sur le savoir-construire des artisans locaux 25 200 F
 - Etude sur l'offre et la demande en matière de construction
 - animation d'un "chantier-école" 50 000 F
- ★ **Equipements - Infrastructures - Transports - Communications**
 - liaisons routières
 - aménagement du pont Bailey sur la commune de Saint-Jean-la-Poterie 100 000 F
 - reconstruction du pont de Pré-Naval sur la commune de Glénac 60 000 F
 - Pont de la Mineraiie - Communes de Carenrant et Sixt/Aff 60 000 F
 - Pont entre Bruac/Aff et Quelneuc 100 000 F
 - Passage souterrain des Métaïres - Commune de Nuillac 80 000 F
- ★ **Tourisme - Sports - Loisirs**
 - village de Folloux en Nuillac et Bégnane, opération pilote d'habitat léger et loisirs-caravanning 200 000 F
 - village des vallées de l'Arz et de la Vilaine 100 000 F
 - village de gîtes écologiques - canton de la Gaellicy 100 000 F
 - Equipements sportifs et de loisirs - animation culturelle 650 000 F
 - signalisation routière touristique 84 000 F

★ **Habitat - Qualité de la Vie**
 - opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) 550 000 F
 100 800 F
 ★ **Suivi des opérations**
 100 000 F
 ★ **Crédits d'études**
 100 000 F
TOTAL
 Participation Contrat de Pays 3 000 000 F
TOTAL
 Travaux 47 174 200 F

ILLE-ET-VILAINE

CONTRAT : Contrat de Pays de Redon et de Vilaine pour les communes rurales des cantons de Pipriac, du Grand-Fougeray et de Redon.
 SUPPORT JURIDIQUE : Association des élus des cantons de Pipriac, du Grand-Fougeray et des communes rurales du canton de Redon.
 PRÉSIDENT : Emmanuel Chérel, Maire de Guipry.
 ANIMATEUR : Charge de Mission C.O.C.A.P.A.R.
 CALENDRIER : • Elaboration : 1981-1982
 • Exécution : 1983-1984-1985.
 OBJECTIFS : "Freiner l'exode par l'aménagement pour l'emploi".

OPÉRATIONS

- ★ **Aménager le territoire**
 - Prévenir l'excès d'eau - calibrage Canut et Vieille Vilaine 130 000 F
 - assainissement prés-marais 30 000 F
 - lutter contre les inondations 200 000 F
 - **Conserver et utiliser les espaces naturels**
 - châtaigniers 45 600 F
 - marais Roche du Theil 50 000 F
 - **Rehabiliter les bâtiments anciens**
 - préparation O.P.A.H. 299 900 F
 - **Adapter les fournitures d'énergie**
 - étude desserte en gaz de Messac-Guipry 300 000 F
 - **Aménager les villages**
 - Parking à Guipry 50 000 F
 - Parking à Sainte-Anne/Vilaine 65 500 F
 - Pont Bruac/Aff - Quelneuc 200 000 F
 - Bascule Sixt/Aff 100 000 F

Collaboration étroite Pays de Vilaine et région de Bretagne

Il convient de souligner le rôle des Régions depuis les candidatures jusqu'à l'approbation des contrats. Pour chaque contrat régionalisé, la Région accorde une subvention de 2 millions de francs et l'Etat 1 million de francs. Ces subventions exceptionnelles permettent d'entraîner pendant les trois prochaines années pour 100 millions de francs de travaux au bénéfice des Pays de Redon et de Vilaine. La Région de Bretagne, en accord avec la Région des Pays de Loire, s'est chargée de l'expédition et du suivi du questionnaire pour les propositions 9ème plan aux communes de l'Etat situées des Pays de Vilaine. Sept groupes de travail ont été animés en commun par le charge de la Mission Régionale, Georges Foucher, et le directeur du Cocapaf Hervé Menager.

★ **Développer l'économie**
 • Reconquérir les marchés micro-régionaux 10 000 F
 - savoir-vendre
 • Préparer l'installation d'entreprises
 - zone d'activité de Sainte-Anne/Vilaine 10 000 F
 - zone d'activité de Courbi-Bouton 240 000 F
 - service administratif des artisans 10 000 F
 • Améliorer le savoir-faire
 - chantier-écoles 50 000 F
 • Prolonger la consommation touristique
 - Tour du Guesclin 150 000 F
 - C.I.T. Langon 350 000 F
 - C.I.T. Pipriac 180 000 F
 - Aire naturelle de camping à Saint-Malo-de-Philly 24 000 F
 - Gîtes - maisons ecclésiastiques de la Potmes 40 000 F
 - Signalisation routière touristique 54 000 F
 - Prospection et Promotion industrielle 120 000 F

★ Animer la Vie Sociale et Culturelle

• Adapter les équipements récréatifs
 - terrain de tennis à Sainte-Anne/Vilaine 19 000 F
 - terrain de tennis à Saint-Ganton 19 000 F
 - salle polyvalente à Saint-Ganton 76 000 F
 - salle polyvalente à la Dominique-lais 20 000 F
 - salle polyvalente à Saint-Sulpice-des-Landes 50 000 F
 - terrain de sports au Grand-Fougeray 33 000 F
 • Rompre l'isolement des personnes âgées
 - cantine scolaires et personnes âgées à Sixt/Aff 50 000 F
TOTAL
 Participation Contrat de Pays 3 000 000 F
TOTAL
 Travaux 25 118,72 F

LOIRE-ATLANTIQUE

CONTRAT : Contrat d'Aménagement Rural et d'Animation de Guemene-Penfao et Saint-Nicolas-de-Redon.
 SUPPORT JURIDIQUE : Syndicat d'Etudes pour le C.A.R.A. de Guemene-Penfao et Saint-Nicolas-de-Redon.
 PRÉSIDENT : René BOUILLOT, Maire de Saint-Nicolas-de-Redon, Conseiller Général.
 ANIMATEUR : Charge de Mission D.D.A. CALENDRIER : • Elaboration : 1982-1983
 • Exécution : 1984-1985-1986
 OBJECTIFS : "Effort vers les activités supports du développement : agriculture, artisanat, commerce et amélioration des conditions de vie...".

IMPRIMERIE NOBLET SARL
 41, rue Notre-Dame et Z.A. du Pâtis
 35600 REDON
 (99) 71.01.74
 notre travail...
 c'est
 notre meilleure publicité

OPÉRATIONS

- ★ **Agriculture**
 - répertoire des exploitations disponibles et des candidats à l'installation 33 341 F
 - contrats jeunes aînés 141 142 F
 - opération programmée d'habitat
 - inciter les jeunes à se former entre la sortie de l'école et l'installation 136 560 F
 - ancienne chambre d'agriculture mise en place d'un service de remplacement 77 000 F
 - aide à la diversification de CUMA 5 115 F
 - étude globale d'hydraulique 125 000 F
 - inventaire des terres humides 72 000 F
 - aide au drainage à la parcelle 600 000 F
- ★ **Emploi et Développement Économique**
 - opération globale d'assistance au petit commerce 75 000 F
 - action d'animation du secteur des métiers 50 000 F
 - opération de promotion ou adaptation de bâtiments à vocation industrielle existants 50 000 F
 - prospection industrielle
 - création d'une antenne de Redon de Chambre de Métiers avec Redon
- ★ **Ressources Locales et Environnement**
 - animation et vulgarisation sur l'utilisation du bois 29 000 F
 - ordures ménagères 30 000 F
- ★ **Infrastructures et Finances**
 - mise en place d'un programme pour les économies d'énergie dans les bâtiments communaux : 20 %
 - programme d'aménagement de villages
- ★ **Logement - Santé - Social**
 - opération programmée d'amélioration de l'habitat 50 000 F
 - création d'un poste de sage-femme
 - mise en place d'une "instance locale de coordination" pour les personnes âgées
 - halte-garderie à Guéméné-Penfao 25 000 F

- ★ **Développement des Loisirs, de la Vie Culturelle et Associative**
 - mise en place d'une bibliothèque municipale en milieu rural 480 000 F
 - salles de sports polyvalentes
 - réhabilitation de salles à vocation polyvalente
 - aide à la promotion de l'école de musique de Guéméné-Penfao
 - aide à l'aménagement d'un centre d'accueil 10 000 F

PROPOSITIONS POUR LE IXÈME PLAN

Aménagement du territoire

- Modernisation du carrefour routier redonnais
- Modernisation du carrefour ferroviaire redonnais
- Gestion du carrefour fluvial
- Equipement électrique
- Desserte en gaz naturel
- Liaison par câbles en fibres optiques Nantes-Rennes via Redon
- Réhabilitation de l'habitat ancien
- Protection de l'environnement

Développement économique

- Modernisation de l'agriculture
- Adaptation du commerce et de l'artisanat
- Développement des industries et des services
- Amélioration des niveaux de formation
- Accueil touristique
- Adaptation des services administratifs

Animation de la vie culturelle et sportive

- Faire connaître le patrimoine
- Donner des outils à la culture
- Accès des ruraux à la parité des loisirs

Action sanitaire et sociale

- Renforcer le réseau d'établissements hospitaliers
- Humaniser la vie des personnes âgées
- Augmenter les capacités d'accueil pour les handicapés

2ème étape

LES PROPOSITIONS DU IXÈME PLAN

En même temps que les Contrats de Pays entreraient dans leur phase de présentation aux régions, le C.O.C.A.P.A.R. et le Conseil des Pays de Vaine interrogèrent les 59 communes des 9 cantons des Pays de Vaine, les organismes socio-économiques et les services compétents, pour élaborer un programme de développement à l'horizon 1989. Dans cette première phase, les contraintes financières n'étaient pas évoquées.

Réunis le samedi 24 septembre 1983, en "Assemblée de Pays", à l'occasion du Conseil d'Administration du COCAPAR (Comité de Coordination pour l'Aménagement des Pays de Vaine), les représentants élus des Pays de Redon et de Vaine, politiques, socio-professionnels et associatifs ont adopté un programme de développement global et concerté, propositions pour le IXème Plan à l'Etat, aux Régions de Bretagne et des Pays de la Loire, aux départements d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et au Morbihan et autres partenaires contractants.

Les Pays de Redon et de Vaine doivent être une zone d'action prioritaire en matière d'implantations industrielles, créatrices d'emplois nouveaux.

Des efforts importants de modernisation doivent être entrepris pour concourir à cet objectif :

- 1ère priorité : la formation professionnelle,
- 2ème priorité : le désenclavement routier,
- 3ème priorité : la coopération interrégionale et interdépartementale.

Le Conseil des Pays de Vaine (des 9 Conseillers Généraux de la zone de la Cellule Administrative Interdépartementale) et le C.O.C.A.P.A.R. (60 élus politiques et socio-professionnels œuvrant pour le développement des 59 communes des Pays de Redon et de Vaine), s'engagent à promouvoir le programme adopté à l'unanimité le 24 septembre 1983.

VERS UNE CHARTE INTERCOMMUNALE ?

Les Pays de Redon et de Vaine existent, ils s'organisent, ils sont reconnus et veulent préparer l'avenir. La libre circulation, des idées, des hommes, des capitaux est encore entravée par les contraintes administratives bi-centénaires mais la décentralisation bien comprise voudrait que les propositions des Pays de Redon et de Vaine permettent d'étendre la coopération interrégionale et interdépartementale. C'est l'intérêt des régions et des départements, c'est une nécessité vitale pour les Pays de Redon et de Vaine.

L'article 29 de la loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat indique :

"Les communes peuvent élaborer et approuver des chartes intercommunales de développement et d'aménagement qui définissent les perspectives à moyen terme de leur développement économique, social et culturel, déterminent les programmes d'action correspondants, précisent les conditions d'organisation et de fonctionnement des équipements et services publics.

"Dans le cas de communes situées dans plusieurs départements, le périmètre est arrêté par le représentant de l'Etat dans la région après avis du Conseil Régional et des Conseils Généraux concernés... Les communes s'associent pour l'élaboration de leur charte...

Les chartes peuvent servir de base à des conventions avec le département, la région ou l'Etat pour la réalisation des projets et programmes qu'elles ont définis..."

Sur 59 communes ayant répondu au questionnaire retransmis aux régions par le C.O.C.A.P.A.R. et le Conseil des Pays de Vaine, 50 se reconnaissent dans l'appartenance aux Pays de Redon et de Vaine.

Depuis 1969, des pas décisifs ont été accomplis vers l'unité des Pays de Redon et de Vaine, les années quatre-vingts seront aussi déterminantes pour leur développement.

C.O.C.A.P.A.R.

Redon, la mal aimée, prend son destin en mains

Depuis mars dernier, Redon s'est donné d'autres dirigeants : à l'ancienne municipalité de Jean Tiger devenue minoritaire a succédé une nouvelle équipe de gauche emmenée par le socialiste Pierre Bourges.

Mais, comme nous le verrons dans l'interview qui suit, ce changement a entraîné d'autres changements, notamment dans l'attitude des partenaires de la ville de Redon comme le SIVOM, le COCAPAR ou le Comité Local pour l'emploi. Alors, Redon, malgré elle, se trouve écartée des principales décisions qui sont prises au niveau du pays et doit, en quelque sorte, faire cavalier seul.

Comment, dans ces conditions, la ville de Redon peut-elle envisager son avenir dans un contexte qui ne lui est guère favorable ? C'est ce que nous explique Pierre Bourges.



UNE INTERVIEW DE PIERRE BOURGES

UNE VILLE A L'ÉCART

A.M. - Une municipalité de gauche a donc succédé à une municipalité de droite, seulement, les organismes restent plutôt de droite et la ville de Redon, depuis votre élection, a été plus ou moins mise à l'écart du SIVOM et du COCAPAR ?

Pierre Bourges - Pour le SIVOM, ce n'est pas tout à fait exact puisque nous sommes toujours au Conseil syndical du SIVOM où nous occupons 5 postes sur 40 et que moi-même, suis membre du bureau. Ce qui est vrai par contre, c'est que nous avons été écartés de la direction du SIVOM.

En ce qui concerne le COCAPAR, il n'est en effet plus question d'être au Conseil d'administration, encore moins au bureau. Nous sommes néanmoins invités aux réunions du Conseil d'administration mais sans que nous soyons associés aux décisions. Il existe un troisième organisme, le Comité Local de l'Emploi dont

mon prédécesseur était président : là aussi, nous avons été évincés de la présidence.

A.M. - Quelles réflexions cette situation vous inspire-t-elle ?

P.B. - Ces opérations ont été politiques et la volonté a été évidente d'éliminer la gauche des postes de responsabilité qu'elle était en droit d'espérer à la suite des élections municipales. C'est dommage car cela rend les rapports difficiles. Ceci dit, il faut s'accomoder de la situation et jouer malgré tout une certaine concertation.

A.M. - Qu'est-ce que cela change pour Redon ?

P.B. - Cela amène Redon à élaborer sa propre politique en matière d'aménagement et de développement, en tenant compte cependant de la politique des autres afin que l'ensemble soit cohérent. Je prends pour exemple dans les options concernant le IXe Plan le problème des rocadés : au début, il n'était pas question de la rocadé-est qui devait relier la route de Rennes à

la route de St-Nazaire à la sortie de St-Nicolas de Redon et nous avons réussi à faire comprendre que la solution aux problèmes de circulation sur la digue de St-Nicolas passait par cette rocadé-est. Or, au départ, les Pays de Loire n'avaient pas envisagé cette réalisation : nous avons fait valoir nos arguments et il semble que l'on nous a donné raison.

TERMINER LES ÉQUIPEMENTS

A.M. - Vous parlez de politique d'aménagement : quelles sont les priorités ?

P.B. - Dans un premier temps, il faut finir les équipements notamment l'hôpital dont le projet de travaux date de 1959. Le financement de la première tranche a été obtenu en 1971, les travaux de cette première tranche ont été terminés en 1974 et c'est cette année seulement qu'ont commencé les travaux de la deuxième tranche ; nous en sommes à la première phase mais nous espérons réaliser dans la foulée la deuxième phase, c'est-à-dire la réalisation de la maternité, de la pédiatrie et de la Maison des personnes âgées.

Deuxième projet : l'aménagement du centre ville avec la piétonisation de la Grande Rue, ceci afin de redonner un dynamisme commercial au centre.

A.M. - C'est pour bientôt ?

P.B. - Les parkings sont en cours de réalisation, le reste suivra. Mais je voudrais préciser que cette opération sera unique et que nous n'envisageons pas de mettre en voie piétonne d'autres rues. A notre avis, les autres ne s'y prêtent pas. Nous prévoyons une concertation pour l'aménagement de la rue Notre Dame où la circulation, notamment, n'est pas facile.

A.M. - Le passage à niveau en plein centre ville ne vous pose-t-il pas des problèmes ?

P.B. - C'est en effet un des gros problèmes que nous avons à résoudre ; la S.N.C.F. propose deux solutions : soit supprimer le passage à niveau, soit le mettre en passage automatique et ce avant 1987 ; la S.N.C.F. accepte de participer au financement des travaux bien entendu ; il reste à la municipalité à décider quelle solution retenir sans couper la ville en deux.



La Grande Rue bientôt en voie piétonne

ÉCOLE SECONDAIRE D'AGRICULTURE

29, rue de Rennes - 44590 DERVAL - Tél. (40) 81.72.72

Les Jeunes Filles sont admises après la 2^e ou BEPA ou en BTA

Formation d'exploitants agricoles : Polyculture et ÉLEVAGE

Formation de Jeunes pour la Conduite et l'entretien des MACHINES AGRICOLES

ADMISSIONS : 4^e et 2^e préparatoires

après la 2^e dans la section CAPA, Exploitant d'élevage après CAPA ou 4^e ou 2^e après l'Accueil

après la 2^e :

- 2 sections de BEPA
- 2 Exploitant Agriculteur Élevage
- Conduite et entretien des MACHINES AGRICOLES
- Le Brevet de Technicien Agricole Général (B.T.A.G.) et B.T.A.D.

Effectif : 430 élèves, 20 filles

1 S.A.C. de vacances le lundi et le vendredi : villes des environs : Nantes, Nant-Croix, Châteaubriant, Savennay, St-Etienne, St-Gilles-Redon, Rennes-Bruz.

Pensées-études : Le Père Directeur reçoit, plus spécialement les familles les mercredi.

Journée portes ouvertes : dimanche 19 février

SITUATION ÉCONOMIQUE DIFFICILE

A.M. - Il est aussi une priorité : c'est l'économie ?

P.B. - C'est en effet la priorité des priorités mais on est tellement brisé par le fait que le SIVOM a tous les pouvoirs économiques qu'il est difficile actuellement de parler, au niveau de la ville, de décisions à caractère économique. Nous avons l'impression d'être bien impuissants par rapport aux décisions qui appartiennent à la majorité du SIVOM.

A.M. - Redon est tristement connu par un taux de chômage largement au-dessus de la moyenne nationale et des conflits durs. Qu'en est-il aujourd'hui ?

P.B. - Redon a connu, plus tôt que d'autres, de très graves difficultés économiques parce qu'en fait les familles d'industriels redonnais en place au moment du boom économique des années 60, n'ont pas su changer de vitesse et prendre quand il le fallait les décisions importantes en matière de gestion ou d'investissement. Cela fait que la crise Garnier qui était la première grande crise de Redon en 1970 n'a fait qu'anticiper des difficultés de l'industrie française quelques années plus tard.

Aujourd'hui encore, notre taux de chômage est élevé puisqu'il avoisine les 16-17 % mais pour le moment, il faut quand même savoir que l'on n'a pas des fermetures d'entreprises comme à Fougères par exemple ; cela ne veut pas dire bien entendu que l'on soit à l'abri de nouvelles catastrophes.

A.M. - On dit qu'il faut que 4 350 emplois soient créés pour que le Pays de Redon s'inscrive dans la moyenne nationale du taux de chômage ?

P.B. - Ce chiffre énorme est le résultat d'un processus que l'on avait signalé dès 1968 quand des études avaient évalué les besoins en création d'emplois pour amortir le choc de la mutation agricole et absorber la main d'œuvre disponible. Nous chiffions alors ces besoins à 900/an. Faites le calcul en tenant compte que plus de 1 500 emplois industriels ont disparu : le bilan est fortement négatif. S'il faut encore 4 350 emplois pour arriver au taux de chômage national, vous imaginez combien sont partis et en particulier ceux qui étaient les plus armés pour s'en aller, soit parce qu'ils avaient des diplômes, soit parce

QUELQUES JALONS

★ Redon est candidat pour l'installation du centre de recherche du machinisme agricole mais d'autres villes sont sur les rangs. Il semble que les préférences du Conseil Régional aillent à Redon qui bénéficie d'une vieille tradition du machinisme agricole.

★ Plus précis est le projet de décentralisation de l'atelier des publications de la Bibliothèque Nationale. Le terrain est acquis, les crédits d'études obtenus. On n'attend plus que le financement d'État pour passer à la réalisation qui devrait être opérationnelle en 1987. Nombre d'emplois prévus : une trentaine.

qu'ils avaient assez d'audace pour quitter la région.

A.M. - Cela voudrait dire qu'il reste ici une main d'œuvre non qualifiée ?

P.B. - Elle est certainement moins qualifiée ou elle a une qualification qui n'est plus adaptée à la conjoncture présente dans les Pays de Vilaine. Cela pose bien sûr des problèmes de formation, de réadaptation...

A.M. - Vous avez dit récemment que vous souhaitez faire de Redon un pôle d'animation, de culture et de loisirs : qu'entendez-vous par là ?

P.B. - Des projets, il y en a toujours mais ils partent de ce que l'on a déjà, c'est-à-dire la vie associative riche avec une quarantaine d'associations culturelles et une trentaine d'associations sportives, ce qui est beaucoup pour une ville de 10 000 habitants. Nous avons les équipements d'une ville de 35 000 habitants mais les ressources d'une ville de 10 000, ce qui nécessite beaucoup de rigueur financière. Ceci dit, il y a en matière d'animation un atout que nous pouvons jouer, c'est la situation de Redon au carrefour des voies navigables et il serait possible de développer davantage le tourisme fluvial.

A.M. - Quel avenir pour Redon ?

P.B. - Tout est lié à l'économie et la conjoncture n'est, certes, pas encourageante. Il faut être vigilant et ne pas relâcher l'attention. Mais l'avenir ne nous appartient pas.

Propos recueillis par ANNE-EDITH POILVET

LE CANTON DE ST-GILDAS DES BOIS

une véritable unité

PAR JEAN DE BAUDINIÈRE

Entre le Brivet, affluent de la Loire, et la Vilaine, le canton de St-Gildas des Bois est composé de cinq communes et recouvre 20 000 ha à l'ouest de la Loire-Atlantique. Il est peuplé par près de 12 500 habitants en régulière augmentation.

Jouissant d'un climat maritime doux, l'agriculture y est prospère et tournée essentiellement vers l'élevage bovin pour la viande ou le lait. Mais des terres maraîchères ou des vergers à fruits s'y rencontrent dans les terrains les plus productifs bordant les marais.



Canal de Nantes à Brest

L'industrialisation s'y est développée depuis vingt ans, créant sur place des emplois souvent de haut niveau (électronique), alors que, dans un passé récent, St-Nazaire, Pontchâteau ou Redon

étaient les lieux de travail habituels pour ceux qui n'étaient pas agriculteurs.

Au centre du Pays d'Accueil touristique des Trois Rivières, le canton présente un aspect particulièrement agréable avec ses maisons basses, couvertes en ardoises, ses mouilins à vent ou ses colaires. Des sites pittoresques, telles la vallée du Brivet ou les berges du canal de Nantes à Brest, attirent les visiteurs et le tourisme rural s'y développe, des restaurants réputés étant bien connus d'ailleurs des gastronomes.

Fier de son passé, St-Gildas des Bois s'enorgueillit d'une église abbatiale médiévale remarquable et, dans le cadre de la biennale des Abbayes bretonnes, la commune envisage un jumelage avec St-Gildas de Rhuy dans le Morbihan.

Traversé par un axe routier entièrement refait (CD 773) et par la ligne de chemin de fer Paris-Quimper, le canton est à quelques minutes de Redon, de St-Nazaire, de Nantes ou de Vannes.

Beaucoup d'autochtones donc et, fait à souligner, des syndicats intercommunaux vivants, tel celui de l'Expansion économique et de l'Emploi font que le canton représente une véritable unité.

Partie intégrante des Pays de Vilaine, il se sent solidaire des cantons voisins du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, se retrouvant ensemble au sein du Conseil des Pays de Vilaine ou du COCA-PAR.



Collège de Missillac

Le lotissement du Rousseau à St-Gildas

JEAN DE BAUDINIÈRE
Premier vice-président du Conseil général de Loire-Atlantique
Maire de Dreffac

LE CANTON DE LA GACILLY

ouvert aux échanges

Le Pays de La Gacilly a bâti sa réputation sur une "certaine idée de la nature". Non pas une nature en soi, mise sous cloche et vide d'activité humaine, mais une nature toute entière associée au développement d'une communauté rurale. Prendre et façonner ce dont le besoin s'impose, mais ne pas anéantir, ne pas détruire, tel est le pari pris ici avec l'environnement.

DES SECTEURS EN EXPANSION

À l'extrémité orientale des Landes de Lanvaux, ce pays de schiste et d'ajoncs, où rivières, canaux et marais animent un relief boisé et vallonné, fut longtemps une simple terre d'élevage, exploitée par une petite paysannerie nombreuse et laborieuse. L'exode rural aurait pu - comme ailleurs en Bretagne centrale - vider le canton de sa substance. Au lieu de cela, fait assez unique pour être souligné, la population s'est accrue, a ralenti, entraînant le cortège bénéfique lié à une telle situation démographique : le maintien de la trame des petits commerces et de l'artisanat, le développement des écoles et des services collectifs, la modernisation sans trop d'a-coups du secteur agricole, et surtout la préservation d'une qualité de vie que beaucoup envient.

Cette vitalité, le canton l'a trouvée en lui-même, à travers la réussite d'un enfant du pays.

On ne présente plus l'entreprise que lanca Yves Rocher il y a une vingtaine d'années ; chacun a reçu un jour dans sa boîte à lettres au moins un



Fête des vignerons matiers aux Fougerêts (photo J. Baudinière)



Un passage à niveau gênant



L'hôpital en rénovation

Bowling Beaulieu

Snack-Bar

Salle de jeux

Restaurant

Billards français
Billards américains

Jeux de Salons

Flippers - Vidéos
Baby-foot

OUVERT TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION DE 9 H A 2 H DU MATIN ET 3 H LES VENDREDIS ET SAMEDIS

Centre Commercial, route de Rennes
★ REDON ★
Tél. : (99) 71.38.92

PRECISION - QUALITÉ

AILLET
OPTICIEN - LUNETIER

Lentilles de contact

29. Grande rue
35600 REDON
Tél. 71.02.01

PAYS DE VILAINE

de ces messages postés de La Gacilly et qui témoignent d'une activité "florissante". Aujourd'hui encore, les visiteurs demeurent surpris lorsqu'ils apprennent que la conception, le traitement et l'expédition des produits cosmétiques emploient ici plus de 1 200 personnes ! Pourtant, c'est bien cette réussite qui a eu un effet d'entraînement et de renouveau dont bénéficie l'ensemble des communes environnantes. A Carentoir, à Bains-sur-Oust, à Saint-Martin, de petites entreprises, fruits d'idées originales, ont vu le jour ou trouvé des facilités pour se fortifier.

L'ATTRAIT DE LA NATURE

Mais la renaissance du canton ne s'exerce pas seulement dans le domaine industriel. Mettant à profit la quiétude et l'harmonie de leurs paysa-

ges, Glénac et son marais, Saint-Martin que baigne l'Oust, Cournon et ses landes, La Chapelle Gaceline au charme un peu archaïque, Tréal et son Vieux-Bourg, Quélicuc et ses anciennes demeures, et les Fougerêts qui honorent chaque année la chasse et la nature, sont autant de points d'attraction pour les touristes en quête de ressourcement.

Quant à La Gacilly, les boutiques et ateliers des artisans accueillent chaque été près de 200 000 personnes ; intérêt qui ne se dément pas l'hiver, puisque le village reste toute l'année un but de promenade et un lieu privilégié pour le plaisir des yeux. Voilà donc un canton rural largement ouvert à tous les échanges, à toutes les innovations, et qui sait en même temps garder un visage authentique.



Le Bout du Pont à la Gacilly



Chapelle St-Marc (ph. Jacques Berthelet)



Saint Conwoïon et ses moines, d'après une gravure ancienne.



Saint-Nicolas : vue aérienne

Le canton de Saint-Nicolas de Redon

PAR RENÉ BOUILLOT

une unité difficile à réaliser

Situé au Nord Ouest du département de Loire-Atlantique, à la limite de l'Ille et Vilaine et du Morbihan, toujours dans les "Pays de Loire", mais seulement séparé de la "Bretagne", par la Vilaine, le canton de Saint Nicolas de Redon est formé de quatre communes : Saint Nicolas, Avesac, Figréac et Plessé, auquel se rattachent deux sections de commune Le Coudray et Le Dresny. Les chiffres du dernier recensement font apparaître une population de 10 532 habitants, en légère augmentation par rapport à celui de 1975, pour une superficie de 24 737 ha.

De par leur situation géographique, cartelées entre deux pôles d'attraction - Blain pour Plessé, Redon pour les autres - les communes ont, de plus, des activités économiques différentes, ce qui rend la recherche d'une unité particulièrement délicate.

LE PROBLÈME : DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS

L'agriculture reste l'activité principale sur l'ensemble du canton, malgré une diminution continue du nombre d'actifs agricoles. Au cours de la période 1970-1980, 16,6 % d'exploitations ont disparu, et si des mesures énergiques ne sont pas prises pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs, il est à craindre que les difficultés front croissantes aboutissent à terme à la mortelle de l'agriculture et par là-même, de nos communes rurales.

La production dominante en orientation principale est celle du lait puisque l'elle atteint 80 % de l'ensemble de la zone contre environ 5 % pour les autres orientations, qu'elles soient animales (bovine, porcine, ovine ou avicole) ou végétales (céréales, cultures légumières autres). Cette situation implique une certaine fragilité, la région pouvant, en cas de crise laitière, être durement frappée, elle sous-entend la nécessité de rechercher une diversification de productions. Trouver le créneau qui permette le maintien d'une population rurale dense n'est pas facile ; il est cependant indispensable de s'en préoccuper pour conserver un artisanat et un commerce locaux, facteurs d'animation et de richesse de l'économie rurale, qui souffrent de la proximité de la ville de Redon et de la mobilité des gens qui vont de plus en plus facilement chercher dans un centre important ce qu'ils trouvaient auparavant sur place.

ZONE FRAGILE ET PRIORITAIRE

Malgré les efforts entrepris par chacune des communes pour créer des activités nouvelles - zones artisanales et industrielles, prêtes à accueillir des entrepreneurs - peu de grosses entreprises se sont encore installées, sinon à

Saint Nicolas de Redon avec Bertrand Faure, la SEMES, et à Plessé, à un degré moindre, mais pourquoi pas un jour !!!
Le tableau qui vient d'être rapidement brossé comporte un certain nombre de tentes plutôt grises. Ceci explique que le canton de St-Nicolas, tout comme son voisin, celui de Guéméné, ont été classés en zones fragiles, et donc prioritaires dans le cadre de la politique régionale d'aménagement rural.

Souhaitons que le programme d'actions proposé par le Syndicat d'Etudes susceptible d'aboutir à une candidature pour un C.A.R.A. marque une nouvelle étape plus "optimiste" dans l'aménagement de nos communes qui veulent vivre.

RENÉ BOUILLOT
Conseiller général
Maire de St Nicolas de Redon

Entreprise A. Lecomte

Séjour social : 21, rue du Pélerin
35600 REDON
Tél. (99) 71.00.45

Magasin : 3, rue de la Gare
REDON. Tél. (99) 71.24.71

Chauffage Fuel, Gaz, Electrique, Solaire
Travaux de Chauffage - Isolation
Installation Sanitaire
Installation Electrique
Menuiserie

SPECIAL PAYS DE VILAINE

★
FIN

REPARÉZ VOUS-MÊME VOTRE VOITURE

Sous le slogan "réparez votre auto, c'est moins cher", un garage de Bains s'Oust a eu l'idée de mettre à la disposition de ses clients un service "self-auto". Il s'agit pour ces automobilistes de profiter à la fois du conseil du spécialiste et du matériel de l'atelier pour effectuer une réparation sur leur véhicule. La formule semble se développer dans quelques villes de Bretagne et d'ailleurs, et son succès confirme qu'elle correspond à un besoin. Gaston Deret, le patron du self-auto de Redon, a pour sa part décidé de se lancer dans l'aventure pour répondre au souhait de nombre de ses clients de mettre eux-mêmes la main dans leur moteur ; c'est ainsi qu'ils peuvent, grâce à l'outillage nécessaire, mener à bien des petites réparations et bénéficier, si besoin est, du conseil du spécialiste.

Apparemment, si l'on en juge par les premiers résultats, le service est apprécié. Nul doute qu'il est appelé à se développer encore davantage dans les temps à venir.

avec SELF-AUTO, économisez + 50 % sur la main d'œuvre

Réparez vous-même votre AUTO
Conseils et pièces à votre disposition

SELF-AUTO (AUTO-SERVICE 2000) BAINS-SUR-OUST

3 km sortie Redon
Route de Rennes
Tél. (99) 71.03.50

Chaque mois,

armor magazine

LA REVUE DE L'ACTUALITÉ BRETONNE
en vente chez les marchands de journaux du Pays de Redon

Beaux ongles, belles mains

L'entretien des mains, des ongles est tout un art mais il faut des produits spécifiques et dignes de confiance. Des vernis qui s'appliquent facilement mais qui tiennent et conservent au fil des jours une bonne texture - ce sont ces qualités que revendiquent les vernis Pous qui de plus offrent la variété puisqu'ils proposent 13 tentes allant des couleurs naturelles aux bruns en passant par les roses et les rouges mais sans oublier l'indispensable base protectrice qui est là pour faciliter le maquillage et le démaquillage des ongles et pour en assurer une protection efficace.

Tout aussi important est le dissolvant et Gemey en a fait un véritable produit de soins ; il ne faut pas oublier en effet que par son action, le dissolvant redonne à l'ongle son aspect premier, le rend naturel. Il convient donc d'apporter à cette opération un grand soin. Le dissolvant Gemey dont la conception est à la fois pratique, originale, économique semble répondre aux exigences énoncées plus haut. D'application facile, il agit rapidement, ne dessèche pas et laisse une sensation subtile et fraîche au parfum d'amandes amères.

itron

IDÉES-CADEAUX POUR NOËL

Pous Rocher lance toute une série de promotions de fin d'année à des prix accessibles à tous. Nous avons sélectionné pour vous l'ensemble pour enfants (goûlet, brosse à dents, dentifrice à la pomme, shampooing, peigne), les sets de bains au magnolia, à l'aubépine ou à la glycine, la bougie parfumée, les vaporisateurs de poche Espahan et Cica.



Magic bronze

Une poudre magique pour paraître bronzée toute l'année. C'est l'anti-complex "visage pâle" que Shendal a mis au point pour celles qui rêvent que l'été dure douze mois. On en met très peu mais l'action est durable. Présentation en petit pot de terre beige rosé, cerné de trois anneaux couleur de terre.

Spécial cheveux fin

On ne choisit pas la nature de ses cheveux et le mieux à faire est de l'accepter et d'adopter des produits adaptés. Un cheveu fin n'est pas malade seulement, c'est vrai, il est plus fragile que les autres et plus sensible aux agressions extérieures. Un sondage fait ressortir que 40 % des femmes déclarent avoir les cheveux fins et ces femmes ne semblent pas être satisfaites. Il faut donc leur donner la possibilité d'améliorer la tenue de leurs cheveux en leur fournissant des produits qui fortifient et tonifient. C'est pour ces femmes que Daxco a lancé une mousse fortifiante, grâce à laquelle les cheveux pourront retrouver vitalité et tonus mais aussi volume et souplesse. Le soin s'effectue après le shampooing sur cheveux mouillés et essorés.

NANTES et la LOIRE-ATLANTIQUE

LE TRANSPORT FERROVIAIRE : le renouveau nantais

La mise en service officielle - et l'inauguration - de la ligne Nantes-Le Mans par rail à traction électrique a eu lieu le 24 septembre. Le projet d'électrification approuvé au début de 1980 nécessitait plus de trois années de travaux, tant en ce qui concerne la mise au gabarit des ouvrages d'art et tunnels que la pose des caténaires.

79 PASSAGES A NIVEAU SUPPRIMÉS : UN FACTEUR DE SECURITE SUPPLEMENTAIRE

La mise en service de trains plus performants et rapides a imposé la suppression de 79 passages à niveau, opération menée conjointement par la S.N.C.F., le Conseil régional et les Conseils généraux et cofinancée par ces organismes. 130 ans après l'arrivée du rail à Nantes, seule grande ville jusqu'alors non "électrifiée" le début des années 1980 sera placée sous le signe du renouveau, tant en ce qui concerne les relations inter-cités qu'en ce qui touche les transports en commun d'agglomération, la mise en service du tramway nantais étant prévue pour fin 1984 ou début 1985.

Le confort et l'image de marque du fer sont également sensiblement améliorés tant par la qualité de la prestation transport désormais offerte (Paris se situe à guère plus de 3 h de Nantes, 2 h 50 des l'année prochaine), que du rajeunissement des gares, Nantes avec son double accès Nord et Sud, Le Mans et Angers, qui ont été modernisés. Moderniser les équipements et le service c'est rendre le produit vendable, c'est également promouvoir l'image de la Région. Un regret tenace cependant ce climat favorable, et c'est la stagnation des lignes transversales, comme si ce marché était délaissé au profit du transport aérien, qui est également, dans ces conditions, nettement plus onéreux.

Il ne serait cependant pas bon de considérer les divers moyens de transport uniquement en termes de concurrence, le T.G.V. étant envisagé pour la fin des années 1980, les collectivités locales participant activement au développement des infrastructures aéroportuaires, ainsi que des liaisons intérieures, voire internationales.

HENRI SERVAN

Le FRAM : pour l'enrichissement des musées

Créés en 1982, les Fonds Régionaux d'Acquisition des musées (F.R.A.M.) sont destinés à soutenir et encourager les politiques d'acquisition des musées classés et contrôlés. Ils reçoivent en priorité leurs subventions aux achats d'œuvre majeure et inaccessibles d'ordinaire aux budgets des musées de province. Le F.R.A.M. Pays de la Loire a ainsi pu répartir en 1982 une somme de 1,2 M.F. déléguée par le Ministère de la Culture. Le F.R.A.M. qui a bénéficié cette année d'une dotation de 1 M.F. et d'une dotation régionale de 650 000 F. vient de se voir attribuer un crédit supplémentaire de l'Etat de 700 000 F. Il a d'ores et déjà permis aux musées de la Région d'acquiescer des œuvres essentielles au patrimoine et à l'enrichissement des collections de divers musées dont celui de Nantes. A noter l'achat d'une œuvre majeure du Xxe siècle de Jean Dubuffet ("Colloque sous les arbres" 1949).

LE TOUR 1984 A NANTES

Pour la 5ème année consécutive, le Tour de France cycliste fera escale à Nantes qui fut l'une des six villes-étape du premier Tour en 1903.

Ce sera le vendredi 7 juillet 1984, la seule incursion de la grande boucle en Bretagne avant que les coureurs ne gagnent Bordeaux pour une journée marathon jamais reconduite depuis 1953 !!

Où sera jugée l'arrivée ? Les sites à retenir ne manquent pas pour un beau succès sportif et populaire. Le choix pourrait se porter sur le vélodrome Petit-Breton et sa piste de 500 m, la moitié des Dervallières déjà retenue en 1981 et 1982, les escalades du quartier du Pont du Cens - Gaudinière ou encore une arrivée en plein centre, au pied d'un monument qui rappellerait le passé historique prestigieux de la capitale des Ducs de Bretagne.

Réponse en janvier après la visite des organisateurs du Tour, en particulier Albert Bouvet, qui rencontreront l'adjoint aux Sports, le Professeur J.D. Gmet que l'on connaît aussi comme étant l'un des médecins de Bernard Hinault. D.T.



Le professeur Gmet avec Albert Bouvet

La Loire-Atlantique poursuit sa croissance démographique

L'exploitation du recensement de population de mars 1982 se poursuit par sondages successifs. Les résultats d'un sondage au 1/20ème permettent maintenant de dresser les grandes tendances d'évolution de la population, de l'emploi et de l'habitat en Loire-Atlantique, malgré la relative imprécision de certains chiffres.

La population du département a maintenant dépassé le chiffre de 1 million d'habitants et a poursuivi sa croissance démographique bien qu'à un rythme légèrement ralenti depuis 1975.

C'est maintenant, hors région parisienne, le 8ème département français. Mais, dans cette croissance démographique, la part des personnes d'âge actif s'est fortement accrue.

Les emplois disponibles ne se sont malheureusement pas développés au même rythme : la moitié seulement des actifs supplémentaires a trouvé un emploi, l'autre moitié est venue grossir les rangs des chômeurs.

Pourtant bien qu'insuffisante la croissance du nombre d'emplois disponibles reste remarquable si on la compare à ce qui s'est passé dans de nombreuses autres régions : en effet malgré la poursuite du déclin de l'emploi agricole et la situation difficile de certaines branches d'industries traditionnelles sur la Basse Loire (constructions mécaniques et navales) les progrès du secteur tertiaire et de certaines industries (agro-alimentaires, électronique, énergie) ont permis d'attendre ce résultat.

La population totale

La population de Loire-Atlantique est passée de 931 000 habitants à 1 million entre 75 et 82. Soit une augmentation légèrement inférieure à celle de la période précédente 68-75. Cela est dû aussi bien à une baisse de l'excédent naturel (naissance moins décès) qu'à une légère diminution du solde migratoire. La variation positive de population est surtout sensible dans les communes rurales périurbaines. Par ailleurs, la pyramide des âges n'a plus le même profil en 1982

qu'en 1975. Mais le vieillissement de la population ne s'accroît pas. On décompte toujours chez les hommes 38 personnes âgées de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, et chez les femmes 64 personnes âgées pour 100 jeunes.

La population active

Le taux d'activité a été remarquablement stable entre 62 et 75 : 39,5 %. Il atteint 42 % en 82. Contrairement aux périodes antérieures, la population active a augmenté beaucoup plus vite que la population totale. L'augmentation du nombre d'individus en âge de travailler et la participation des femmes à l'activité en sont les causes principales. Le nombre d'actives a augmenté de 26 % entre 75 et 82, celui des actifs de 8,5 %. Parmi ces actifs, les chômeurs tiennent une place importante (10 %) : essentiellement des jeunes et parmi eux, des femmes. Une active de moins de 25 ans sur trois s'est déclarée chômeuse en 82. Tout cela va de pair avec une redistribution des actifs occupés par secteur. Si le nombre d'actifs ayant un emploi a augmenté de près de 8 %, c'est grâce au secteur tertiaire. Alors que le nombre d'employés industriels diminue, il continue à progresser fortement dans les services.

(D'après Statistiques et Développement n° 54 d'octobre 1985).

Le trafic cumulé au 26 octobre dernier, en augmentation de 32,4 % sur 1982, a atteint 16,519 millions de tonnes. Ce tonnage dépasse le record historique de 16,262 Mt enregistré au cours de 1979. Il laisse augurer un trafic de l'ordre de 19,9 Mt fin 1983. Tant aux entrées (114,302 Mt, + 28,2 %), qu'aux

Port de Nantes - St-Nazaire : record historique battu

sorties (2,216 Mt, + 67,1 %) la progression est importante. Il est à noter dans ce contexte, l'excellent résultat réalisé à l'exportation dans les bassins de Saint-Nazaire, où fin septembre,

avec 82 000 t, une hausse de 55 % du tonnage était enregistrée sur 1982. Cela est imputable au maintien du transit de biens d'équipement, à l'augmentation des expéditions de boîtes issues de la trituration d'oléagineux et à l'implantation de nouveaux trafics dans le domaine des produits sous-froid.

Championnat d'Europe des Nations de Football : les Celtes aussi ?

On saura le 21 décembre si une équipe pleinement celtique, le Pays de Galles, participera en France, en juin 1984, au Championnat d'Europe des Nations de Football. Pour le moment, les Gallois sont idéalement placés, et une victoire à domicile, dès le 14 décembre, face aux Yougoslaves suffirait à leur bonheur.

Le football au Pays de Galles a longtemps, fait de rugby, fait figure de sport déshérité. Faute de Championnat national, les clubs gallois sont inscrits dans les quatre divisions de la Football League anglaise ou l'un d'eux, Swansea, sous la férule du fameux John Toshack, a tenu le haut du pavé, de septembre 1981 à janvier 1983.

Aujourd'hui, l'équipe nationale, qui a manqué de peu la qualification pour le Mondial 82, est une équipe du meilleur niveau européen, qui

remplit les stades. Ses vedettes, sous la conduite de Mike England, sont Ian Rush, avant-centre aussi du Liverpool F.C., Southall le gardien, Robbie James (Stock) et Jeremy Charles, neveu du légendaire John Charles, qui fut dans les années 50 une vedette du Calcio.

La qualification du Pays de Galles pour "L'Européen 84" réjouirait Aroak Trez qui aimera, en particulier, que cette équipe puisse jouer l'un de ses matches à Nantes, jumele, on le sait, avec Cardiff. Faute d'un match France-Bretagne, pour l'inauguration du stade de la Beaujoire, ce serait une belle satisfaction.

Si les Gallois venaient à se qualifier, nous vous présenterions plus longuement leur équipe dans le numéro d'Armor magazine du printemps 84.

D. TREHIC

N'agissez pas à l'aveuglette

Mieux s'informer sur la vie économique régionale ou locale, pour prendre des décisions, est une nécessité.

Les Observatoires Economiques régionaux de l'INSEE

ont dix ans d'expérience en ce domaine et des moyens adaptés de documentation et de traitement informatiques.

Consultez-les

- Observatoire Economique de l'Ouest : 5-6, bd Louis Barthou - 44037 Nantes Cédex - Tél. : (40) 89.36.02.
- Observatoire Economique de Bretagne : Immeuble Le Colbert - 35-36, place du Colombier, B.P. 17 - 35031 Rennes Cédex - Tél. : (99) 30.91.90.



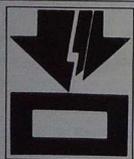
FICHET - BAUCHE

150 ans d'expérience au service de la SÉCURITÉ

Coffres-forts - Armoires réfractaires et ignifuges
Chambres fortes - Alarme et télésurveillance
Contrôle d'accès

7, avenue du Marché Commun
44083 NANTES CEDEX - Tél. : 49.27.97

Agence à Rennes : 16, Rue des Veyettes - Z.I. Sud-Est - 35100 RENNES - Tél. 50 64 52



SUCCURSALE DE L'OUEST

temps libre

"Photo aérienne I.G.N. : la plus belle carte de Noël"

En cette période de cadeaux de fin d'année, l'IGN souhaite élargir à un plus grand public une offre d'achat jusqu'alors connue seulement de quelques initiés, le plus souvent des professionnels.

Il s'agit de trois millions de clichés réalisés par l'IGN et qui rendent possible l'acquisition de la vue aérienne véritable de n'importe quel petit coin de France. L'expérience a prouvé que ces photos constituent une forme de cadeau très personnalisée et valorisante.

Prix de vente des photos IGN pour des agrandissements personnalisés : formats en cm - 24 x 24 - 98 F ; 50 x 50 - 158 F ; 65 x 65 - 207 F ; 90 x 90 - 273 F.
I.G.N. Bretagne, 22, avenue Janvier, 35000 Rennes. Tél. (99) 79.79.12.

Un véhicule bleu et vert pour la promotion des Côtes d'Armor

L'U.D. des Offices de Tourisme et S.I. des Côtes-du-Nord a tenu sa 62ème assemblée générale sous la présidence de Pierre Yvonnet, en présence de M. Pean, président de la Fédération régionale des OT-SI, de M. Hadaad, directeur de la Maison de la Bretagne à Paris, de nombreux élus et, des représentants de 39 OT-SI sur 42, soit 120 participants... Une belle participation !

Un hôtelier ne fait pas une saison. L'analyse traditionnelle de la saison a révélé des tendances diverses. Pour les OT-SI elle apparaît satisfaisante. Les grés ruraux l'annoncent bonne, en raison de l'extension de leurs équipements et de leurs locations à la semaine, les Villages Familiaux de Vacances de l'année, l'aménagement de tarifs pour enfants y étant pour beaucoup.

Morosité par contre chez les hôteliers qui, s'ils avaient un juillet-août très bon "comme d'habitude", estiment que cela n'a pas compensé les médiocres avril-mai-juin... mais n'oublions pas qu'ils ne représentent que 7 % de la capacité d'hébergement de ce département. M. Vallière, délégué départemental au Tourisme, soulignait le côté disparaté des bilans hôteliers et l'aspect subjectif de l'appréciation "bon", "moyen", "médioire". Référence aussi dans les campings où l'on note l'absence de progression et la brevité des séjours.

Coups de chapeau
L'U.D. a donné une mention particulière aux OT-SI qui s'étaient particulièrement distingués... Lamballe pour la qualité de son accueil et de son local - la Maison du Bourreau, maison classée du 15ème, St-Brieuc, pour l'installation d'un point I.S.I. à l'Aire d'Accueil d'Yffiniac... Dinan pour son active participation à la



journée des remparts qui a accueilli 15 000 visiteurs et devrait avoir des prolongements déterminants pour la totale restauration des 2 640 m de muraille, la plus grande enceinte médiévale du nord de la Loire.

Une balance largement bénéficiaire
Est-on encore bien convaincu de l'importance du tourisme dans les Côtes-du-Nord, en Bretagne et en France ?...Voilà quelques chiffres éloquentes évoqués lors de cette assemblée... en 1980 la balance bénéficiaire de l'activité touristique en France égalait celle de l'agriculture, la silviculture, la pêche et autres industries agro-alimentaires réunies.

en 1982, avec 12 milliards de francs, cette balance excédait de 35 % le chiffre réalisé en 1980, et de 30 % le chiffre global des activités agricoles-pêche.

en 1983, les chiffres du premier semestre accusent déjà une augmentation de 35 % par rapport à ceux de la même période de l'année précédente. Cette balance à 13 milliards d'excédent pour les 9 premiers mois de 83.

Cinq tonnes de papiers !
Une des tâches importantes de l'Union Départementale étant la gestion du Centre de collage et de diffusion de la documentation, l'Association s'est dotée d'un véhicule aux couleurs du tourisme : bleu pour l'Armor, vert pour l'Argoat, qui assurera le collage des documents des OT-SI et la diffusion des documents départementaux et locaux sur tous les points émetteurs de touristes : cinq tonnes de "papiers" circulent entre les organismes grâce à ce service. Par ailleurs cette voiture peut être "louée" par les OT-SI intéressés par des opérations de promotions propres.

ELIANE DESHAYES

venezia ha breizh

A l'Na Kaer eo va Breizh,
Dindan hec'h oad' gres
Eo ret he gwelout.
Kaeroc'h eo eget Bro-Spagn
Ha na silun nemez en nos,
Kaeroc'h eo eget Venezia
Sell out hec'h-un, en dour-our !

N'eo ket gwail zispav va zroldigeh, hogen gant un tamm bolontez vat hoc'h eo anavezet memes tri unan eus ar c'hanoanoioù o deus degaset klod da d'Inno Rossi.

Ur souezh eo evidoc'h gwelout an T. Rossi amañ marze? Peseur darempredoù, peseur liamma c'hell bezañ etre ar c'h'haner koskatek e vourz-houtoù, aet da annon nevez 'zo, ha Breizh a veze kentoc'h br ar garterien engouest troid da c'h'hourdrouz ha d'ober trouz ?

Setu : dre zegouezh, dre gendegezh e telen lavarout, pegwir eo c'hoarvezet an drase ur sizhun sa-raok marn T. Rossi, en ur furchal paperoù kosk en Archivoù, en eus kavet e-touez leviou kan a bep seurt savet gant sonaozourien ar c'h'antved tennet pe derou ar c'h'antved-mañ, sonerezh notennet na pouzoù Venezia ha Breizh.

Koshoec'h eo ar ganaouenn-se eget na greden ete. Pegwir eo bet savet ? N'oa ket evit her gouzout. Ar ganaouenn-se, moulet kaer (dre gouevrengraviadur evel ma veze graet gwechall) ne oa ket warni anv an oberourien : sonaozour ha saver ar gerioù.
Goude-se em eus kavet e oa bet skrivet gant E. Dassier ha Bardou, Ar re-mañ, 'zo diaes kavout rouz anezhañ. Met dont a rin a-benn da c'h'houzout hiroc'h diwar o fenn, ha da zizoleñ pegwir, penaos ha perak eo bet dibabet o oberenn gant ar c'h'haner koskatek.
Ne gav ket din en dije bet T. Rossi an digarez rezh bennak evit skoulmañ darempredoù gant Breizh.
Komz eus an drase a zegas sonz din eus ar pezh a lavare din ur migoun, e'ro ar blaevzhioù 35, pa groke ar c'h'haner d'ober berzh war leurennoù Paris :
"A l' M'han deiz ur c'h'haner evl-se, o kanañ e brezhoneg. I Neuze e veze t'hor vezh da vezañ savet !..."

Bet hon eus kanerien awenet abae an annezse, Glenmor en deus bual'het un evl, heuliet goude gant meur a hini. Stivell en deus gae kalz evit brudañ Breizh dre e jin senñ ha sonaozari, ha Doue na vo meulet, en ur stamm gwelloc'h eget paotr an Enezenn Gaer, d'hor menod an nebeutañ. Met goude holl, da bep rammat e arzoù. Ar pezh a veze kavet mat 50 vloaz 'zo ne ra ket berzh ken en bon touez en deiz a hiziv.

Forzh penaos, iragezard da d'Inno Rossi da vezañ brudet Breizh "kaeroc'h eget Bro-Spagn ha k'er-Venezia", n'eo ket bennet e vez klevet an drase !

HERVE HUIBAN

A Lionel Pean le 1er
"Trophée La Concorde"
La 1ère édition du Trophée La Concorde a été remportée par "Hitchi" barre par le malouin Lionel Pean. A l'issue de 8 épreuves il s'est placé en 1ère position avec 96,3 points (sur le même bateau il avait remporté la Course en Solitaire du Figaro). A la 2ème place, Cifralme 2, de Daniel Andreu, avec 75 points.

EMIGRATION

LES ACTIVITÉS DES BRETONS DE LA RÉUNION

Le Cercle celtique Mahe de la Bourdonnais a manifesté sa présence lors de la réception d'industriels saisonniers bretons, accueillis par Bourbon-Salaisons avec qui ils sont en affaire. Six couples ont présenté à des personnes et administratives les 6 novembre. Fin octobre la section sud de Saint-Pierre recevait les nouveaux arrivants à la section et dans le département, en présence du président d'Agon de La Contrie et du bureau. Le 3 décembre le Cercle amènera dans la soirée les manifestations de la semaine commerciale de Saint-Benoit. Enfin le 10 décembre, le "pere Noel" à Saint-Pierre ne descendra pas du ciel, mais viendra en charrette tirée par des bouffes. Si la prestation du 17 décembre annoncée au Tampon a été annulée par suite du manque d'associations provinciales de métropole (sauf le cercle) la ville de Saint-Denis nous convie à participer aux fêtes des Letchis du 3 au 20 décembre, et nous serons du défilé des associations provinciales le 20. Dernière heure : de nombreux agriculteurs finistériens sont actuellement à la Réunion, rendant leur visite à l'adresse des associations (BP 512, 97400 St Denis Cedex).

BRETONS DU ROYAUME-UNI

Depuis quatre ans, l'Association des Bretons du Royaume-Uni, présidée par Jeanette Bleau, anime diverses activités outre-mer : visites, week-ends, réceptions... La prochaine sera le cocktail de Noël le 9 décembre à la House of Lords. (Rens. : A.B.R.U., The Old Town House, Langford, Surrey RH4 7AH, England - Tél. 042 833.115).

"YEC'HEM MAD" AU HAVER

Une nouvelle Association au Havre - son nom : "Bretagne Accueillie" - évoque son but : accueillir. Non seulement les gens, mais qui ont envie d'en savoir plus sur le tourisme, la culture, la langue, l'histoire... Un Centre d'accueil permettra donc aux habitants du Havre et de sa région de se renseigner sur les manifestations bretonnes qui se déroulent dans cette ville, mais aussi en Bretagne, les stages de danses, de voile, de musique, les fêtes bretonnes (fest-noz, concours de boules, de palets...). Un deuxième projet : une bibliothèque de livres écrits par des Bretons par ailleurs situés sur la Bretagne. L'association envisage aussi d'organiser elle-même des fêtes : fest-noz, rallyes, séjours-départs, repas, et ans de faire vivre la Bretagne au cœur du Havre (Stège, 60, rue des Hallates, 76610 Le Havel).

GAZETTE

3ÈME ÂGE

• **Labour ha Kan** Répétitions de danses tous les mardis de 20 à 22 h à l'École mixte, 21, rue Buffon, Paris 2, de musique tous les samedis de 14 h 30 à 17 h à l'Institut Pasteur, rue du docteur Roux, 15ème, Rens. Labour ha Kan, 15, rue du départ, Paris 14.
• **CLAD Paris et région parisienne** - Adhères pour la sauvegarde de l'unité de la Bretagne, cotisation annuelle 150 F (ressources) - Eric Pianezza le Page, 106, Côte du Moulin, 78620 l'Estang-la-Ville, Tél. 16 (3) 858.48.86.

NEIGE

• **La neige** : séjours au départ de la Bretagne une brochure recensée plus de 400 possibilités pour enfants, jeunes, adultes et familles. En vente : 5 à la Centre Information Jeunesse, 6 cours des Allées, Rennes (+ 6.30) pour le port.
• **Séjour dans les Alpes** du sud du 25 décembre au 3 janvier pour enfants de 6 à 13 ans et ados de 14 à 17 ans. Départ de St-Brieuc et Rennes, Rens. : Ouest-Animation, 16, rue de la Santé, Rennes (67 21 02).
• **Superbes de 25** : du 2 janvier au 6 ou 12 février. Tout compris 1 542 F en ski de fond, 1 822 F en ski de piste, MJC Grand Ours, rue Mirabeau, Rennes (36 42 67).
• **En A.J.** : du 26 déc au 3 janvier à la Toussuire, du 21 au 29 janvier à Serre Chevalier, Rens. : MM. Desmoules, Coat Meur, Ploubezre, 22300 Lannion (37 68 59).
• **Marine-Avonaz**, piste 2 120 F en A.J. Yvel Trarvieux, 6, rue Ed. Vaillant, Briest, St-Brieuc (61 57 17).

JARDINS

• **Créez votre jardin de printemps** - Un n° spécial de Rustica pour que, quelle que soit sa superficie et sa situation, votre jardin soit un paradis de verdure le jour venu grâce à un choix judicieux de plantations.
• **Tous les bulbes de nos jardins** - Un n° hors-série de 2 ans des jardins et de la maison en 100 pages et 170 photos couleurs. 200 plantes bulbeuses vous sont suggérées (30 F).
• **La ROSE VEZ PIAGET** - Une sélection Meiland 84 - Yves Piaget, roseur bûsson à grand des fleurs (13 cm de diamètre), variété Meivillid, 80 pétales, parfum suave - environ 80 pétales dentelées, rose myrtille pâle. Hauteur : 85-95 cm Floraison abondante et continue.

• **Animation en milieu rural** - Stages B.A.F.A. spécialisation du 26 au 31 décembre au Trochet (impromettes, théâtre). Rens. F.A.F.R. BP 2518, 35036 Rennes Cedex. (99) 79.49.49.
• **Formation pour agriculteurs** - Stages régionaux à Rennes jusqu'en février (5 jours) : éco-montagne, les agriculteurs à l'horizon 2000 - Europe en question - maîtrise le foncier, organiser l'espace. Rens. INPAR, 85, rue de St-Brieuc, 35042 Rennes.

Deiziataer 1984

Kustumet eo deut an da vezañ bremen gant an Deiziataer a vez kinniget dezho bep bloaz, e brezhoneg penn-da-benn, gant Skol an Emsav.

Barzhonegoù ha bet laketa ennañ er bloaz-mañ evit pep miz, hag un nebeu luc'hskeudennoù kaer, kavout ar ruz 'vez' g'iz hep bloaz traou ken talvoudus ha niverennou parrezioù Breizh, gant an holl anvioù e brezhoneg, ur bern titouroù diwar-benn ar strolladoù sevenadurel ha politikel, ar sindikadoù, ar c'helaouennoù dre skrid pe dre gomz, ar c'hreizennoù sevenadurel, oled, c'hoariva ha me oar me... Un tamm karned a zo evidoc'h da skrivañ chomlec'hioù ha niverennou bellegnoz ho migounez, ur bajenn skoc'h dezoc'h ha sevel ho c'hékennou e brezhoneg hag all, hag all...

30 lur e kouz an deiziataer, g'iz warlene. Hen goulen a c'helli digant Skol an Emsav - Embann - 8, strada Hoche, 35000 Roazon. Na ankouañ-hat ket laketa 15 % ouzhpenn evit ar mizod-kaz.

Evit 10 Deiziataer (25 lur an tamm).

Radios de pays... Radios d'Afrique

5 équipes... 5 projets - Renault qui, depuis 17 ans, aide de nombreux jeunes à mener à bien des projets de voyages dans le cadre d'une opération "dotation Renaault-les routes du monde" a sélectionné cette année encore des jeunes entre 18 et 25 ans qui vont partir pour trois mois (durée du voyage le plus court) ou pour un an et un mois (durée du voyage le plus long) à la découverte d'autres pays et d'autres populations avec tous un souci en commun : le désir de communiquer.

Deux Bretons font partie des sélectionnés 1983 : Françoise Hamon, 20 ans, étudiante à l'école d'Infirmières de St-Brieuc, et Jean-Marc Bausson, étudiant en maîtrise de communication. Leur projet intitulé "radio de pays... radios d'Afrique" prévoit l'étude pendant 6 mois (décembre 83-juin 84) de l'utilisation de la radio dans les actions de développement et de ses applications au niveau de l'animation (Israël) et de l'éducation sanitaire. Ce voyage les conduira au Cameroun, en traversant l'Espagne, le Maroc, l'Algérie, le Niger et le Mali. Nous aurons l'occasion d'en reparler. (Photo Alain Robert)



CÔTES-DU-NORD

3^e fête d'hiver dans les Côtes d'Armor

Jusqu'au 21 décembre, en Bretagne, c'est la fête du spectacle vivant.

Deux périodes
★ jusqu'au 13 décembre, le festival propose huit spectacles originaux à Plerin et à Ploufragan.
★ à partir du 14 décembre, quinze compagnies présentent leurs productions dans plusieurs villes du département.

SUR LE THÈME DE LA MUSIQUE

Après les marionnettes en 81 et le théâtre en 82, la programmation de cette année a été construite "autour de la musique et des sons".
- vendredi 9 décembre : Univers sonore à 20 h 30 (Plerin) ; sons spontanés par le percussionniste Christopher Tree, un américain qui ne possède pas moins de 150 instruments de toutes sortes.
- samedi 10 : soirée gourmandise à 20 h 30 (Ploufragan) avec les Briochepates, par le Théâtre de Nuit de Nantes. A l'issue du spectacle, sera servie une fondue au chocolat. En fin de soirée, veillée.
- samedi 10 et dimanche 11 : 3 stages à Plerin avec la collaboration du Centre Régional de la Chanson. Inventer des chansons avec Yves Prual ; percussions et sons spontanés avec Christopher Tree ; improvisation et musique d'ensemble avec le trio de saxos "Les clés nickelées".

- lundi 12 : débat radiophonique sur Radio Côtes d'Armor de 19 h 30 à 21 h "L'écologie et le spectacle pour le jeune public".
- mardi 13 : soirée à 20 h 30 (Ploufragan) ; rencontre avec le théâtre Cairn dans Saxofolke, danse et musique avec un clown-musicien et le Clownnabule Compagnie dans "sons dessus-dessous".

- mercredi 14 : à 15 h, aux quatre coins de la chanson : contes chantés de Pierre Le Dréau, "comment manger le soleil à la petite cuiller" par Kattel, Serpent de feu par la Compagnie de la Patte d'Oie et "Laissez passer les petites bedaines" par le Sabot à Feu.

La "fête d'hiver" s'étale ensuite sur le reste du département. Pour plus de détails, s'adresser à l'Office d'Action Culturelle de Plerin, au Centre Culturel de Ploufragan et aux Fédérations des Œuvres Laïques de Bretagne.

SAINT-BRIEUC (C.A.C.) - Mercredi 7 : "Le bal des enfants" par le groupe Amulette à 14 h 30. Vendredi 9 : le clown Dimitri à 20 h 30 ; soirée cinéma musicale à la cafétéria à 20 h 30. Dimanche 11 : le mime Mummichans à 16 h. Mardi 13 : conférence "Les romans d'Inde du Nord" à 20 h 30. Les deux mondes d'Angéla - Bonjour Capitaliste - Radio la Jungle - Manille - Terezo Mileno - Juan Felix Sanchez - Le lieu du combat - Quelque chose de l'arbre, du fleuve et du ou du peuple - Vendredi 16 et samedi 17 à 20 h 30, dimanche 18 à 15 h : "Vent d'ouest, le chant d'un monde", création du C.A.C. Vendredi 23 : cinéma et musique "Parafra" à 20 h. Le 7 janvier : "Paros" de Anton Tchekhov par la Comédie de Rennes.

FINISTÈRE

Rétrospective Alain Resnais

L'association Gros-Plan, l'ARC (l'Atelier régional cinématographique Bretonne) et le cinéma "Le Cap-Horn" présentent une rétrospective de l'œuvre d'Alain Resnais du 14 au 18

PROGRAMMES

L'annonce des manifestations doit impérativement nous parvenir le 5 du mois précédent.

décembre à Quimper : 7 courts métrages et 9 longs métrages, avec la participation de Albert Jurgenson (chef-monteur d'Alain Resnais), Jorge Semprun (scénariste-scénariste), Michel Le Bris (écrivain), Jean-Pierre Jeancolas (critique à "Postif"). Renseignements : Association Gros-Plan, 10, rue Jean Jaures, 29000 Quimper. Tél. (08) 90.67.73.

BREST (P.A.C.) - Vendredi 9 : "La vie est trop courte" Ch. Baret, pièce d'André Roussin (Omnia à 20 h 45). Les jeudis 8, 15, 22 et 29 : les vendredis 9, 16, 23 et 30, les samedis 10, 17, 24 et 31 "Farcès de Molière" par le Théâtre de l'Instant (PAC rive droite). Dimanche 11 : "Journée bretonne, messe - Ensemble choral du Léon (église St Martin à 11 h et 16 h 30) - Musique des équipages de la flotte (salle Cerdan à 15 h 30) - Rime Tang, chants et danses de Chine (Espace-Club à 20 h 45).

KERNILIS - 17 et 18 - Manick.
MORLAIX - 13 : "Clair d'usine" par le Théâtre de l'Est Parisien - 16 - Brendan voyage.
PONT-L'ABBÉ - Vendredi 13 janvier : concert JMF avec Emmanuel Sépurne et Philippe Geiss.

QUIMPER - Samedi 10 : concert de la Ste Cécile donné par l'ensemble instrumental de l'École de Musique à l'Auditorium (17 h 30, gratuit). Lundi 12 : "L'école des Maris" par le Théâtre de l'Instant (14 h 30 et 21 h). Mardi 13 : "Les premières farces" par le Théâtre de l'Instant (14 h 30 et 21 h). Les 14, 15, 16 et 17 : "Gros-Plan" cycle Alain Resnais, Vendredi 16 : concert donné par la Chorale-Jef le Parvion (théâtre municipal à 21 h). Samedi 17 : "La vie est trop courte" par Charles Baret (théâtre municipal à 21 h). Jeudi 23 : "L'Enfant Mort sur le trottoir" par les Tréteux Ecclés (Méphentes à 21 h).

QUIMPERLE - 17 : soirée diapos de la Kevrenn D'Amplem. Du 15 au 19 : "Fermes au Cinéma" au Bel Air, organisé par le Foyer Laïque et le Planning Familial.

ILLE-ET-VILAINE

La flûte et le patrimoine musical

Sous l'égide de la nouvelle Association pour la Musique Ancienne en Bretagne - Ar Rouzegant Kevredell, le talentueux flûtiste Philippe Terra, propose "Les dimanches de la flûte à bec", une suite de stages s'adressant aux amateurs, enseignants et amateurs de niveau avancé, les 11 décembre, 15 janvier à Rennes, et les 18 décembre et 22 janvier à Lorient. Dans le sens du développement de la connaissance de la musique ancienne, l'association, prévient le travail de l'ensemble "Flustration" sur des œuvres des 17 et 18^e siècles écrites sur des thèmes bretons de l'époque, de même que sur des journaux de recherche sur la musique ancienne en Bretagne, le but étant de mieux connaître la vie musicale en Bretagne jusqu'au XVIII^e siècle à travers les documents d'archives ou de bibliothèques. En outre, en août 84 Ar Rouzegant Kevredell organisera en coopération avec le centre de musique ancienne italienne de Genova un stage ayant pour thème : "la musique sacrée en Italie au 17^e siècle" et "la musique de danse du 17^e siècle" et "la musique de danse du XVIII^e siècle". Des concerts de musique ancienne devraient également être organisés à Rennes à raison de trois par saison musicale. (Rens. Musique Ancienne en Bretagne, CRIB, 30, place des Lices, Rennes). A.G.H.

RENNES (Maison de la Culture) - Jusqu'au 10 décembre "Le Roi Lear" par le Théâtre Quotidien de Lorient (21 h). Les 7, 8 et 9 : festival du cinéma du "Réal" - Manille. Vendredi 9 : danses avec Alvin Aikawa (20 h 30). Samedi 10 : cinéma technique. "Adèle n'a pas encore diné" et "La coupe de cheveux" - Du 13 au 16 : cinéma "Hiroshima mon amour" - Jeudi 15 : concert avec l'Orchestre de la Ville de Rennes (20 h 30). Vendredi 16 : théâtre de marionnettes "Tristan et Isolde" par le Cie Daru (20 h 30). conférence - Vendredi de la science (20 h 30). Samedi 17 : cinéma technique "La fin du monde" - Les 18 et 20 : concert du Quartet Bernède (20 h 30). Mercredi 21 : Herman Prey (20 h 30). Du 20 au 24 et du 27 au 31 : cinéma "Tintin et le temple du soleil" - "Ma Valse" - "Bandits, bandits" - "Une nuit à Casablanca" - "La Traviata" - "La pêche au trésor" - Du 28 au 31 : création du T.C.R. et de l'Orchestre de la Ville de Rennes sur des musiques d'Offenbach et de Gershwin. Chopin (20 h 30).

M.J.C. Grand Cordel - Vendredi 9 : cinéma "Wick's Movies" (20 h 30). Vendredi 16 : cinéma "Kagemusha" (20 h 30).
Théâtre de la Ville - Les 9 et 10 (20 h 30) et 11 (15 h 30) : comédie musicale "Envoyez la Musique" avec Anne Gordy, 15 : danse avec Piumi Lescaut (20 h 30). 16 : "La vie est trop courte" burlesque Baret (20 h 30). Les 23 et 24 (20 h 30) et 25 (17 h) : opérette "La Vaur".

Orchestre de la Ville - 15 : Symphonie Pastorale, double concerto pour violon et violoncelle. Ouverture Roméo et Juliette (Beethoven), Brahms, Tchaikovsky sous la direction de J.C. Barnède avec Pierre Armoval violon et Frédéric Lodeau (violoncelle).

Parcheminerie - Jusqu'au 29 à 21 h (dimanche 11 et 15 h à 17 h) : la Comédie de Rennes présente Ivan de Anton Tchekhov, adapté et mis en scène par Olivier Ethevevry, scénographie et costumes de Dominique Québecq, conseiller musical Jean Garrec.
REBON - 16 décembre : Connaissance du Monde : La Tunisie, 1001 solets.

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES (Maison de la Culture de Loire Atlantique) - Les 8, 9, 12, 13, 15 et 16 : "Du côté de chez Colette". Jusqu'au 21 (insanité le dimanche 11 à 15 h) : "Chéri" de Colette avec Michèle Morgan.

Opéra de Nantes et des Pays de la Loire - Les 6, 9 et 11 : opéra "Les pêcheurs de perles" de Bizet. Le 13 : Georges Lambert (flûte) et Louis-Claude Thion (piano). Les 24, 25, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre et 1^{er} janvier : opérette "Violantes Impatiales" de Scott. 7 et 8 janvier : Ballet folklorique sud américain Karumaria. 10 janvier : Ensemble Al Shaigan.

Connaissance du Monde - 10 : Aventures en Alaska.

O.P.R.L. - 17 - Jean-Philippe Collard (piano) sous la direction de Emil Tchakaroff (auditorium du conservatoire à 21 h).

Foyer Porte Neuve - 1, rue Porte Neuve - Jeudi 8 Café théâtre du Pré Perche de Rennes, veillée en fugue à 21 h. Jeudi 15 : Corin, musique d'Irlande avec Pete Shaw, Paul Wright, Patrice Quérel, le violoniste d'Alan Stowell. Jeudi 22 : Motus compagnie, café-théâtre "L'azote et le défunt" d'Obaldia.

ST MARS DU DESERT - 17 décembre : Connaissance du Monde.

MORBIHAN

AURAY - 9 décembre : Concert à l'église avec P. Maudet, titulaire adjoint des orgues de St-Patru de Vannes. Dimanche 11 : 2^eme festival de chant rural (Breizh a gan) église St-Gilles.

LORIENT - Mercredi 7 décembre : ciné-conférence sur la Louisiane - New Orleans. Jusqu'au 18 décembre : "Le Roi Lear" de W. Shakespeare par le Théâtre Quotidien de Lorient. 16 décembre : Dominique Breda, orgue, et John Richard Lowry (télévisé N.D. de Jole).

PONTIVY - 5 janvier : Innavo de Anton Tchekhov par la Comédie de Rennes.

LA TABLE BRETONNE

armor gastronome

Un plat régional : le chou-fleur

85 % des choux-fleurs vendus en ce moment sur les marchés, proviennent des Côtes-du-Nord et du Nord-Finistère. Ces deux régions de Bretagne offrent en effet des conditions climatiques optimales pour un bon développement de ce légume. Mais savez-vous que le chou-fleur fait partie de la nourriture des hommes depuis l'Antiquité et que les Romains lui attribuaient des vertus médicinales ? Ils n'avaient sans doute pas tort car le chou-fleur offre une bonne gamme de vitamines B et C ainsi que des sels minéraux. Autant d'éléments utiles et bénéfiques à l'organisme.

Une nouveauté de la Mère Lalie : la terrine de porc à la moscovite

Une délicieuse nouveauté dans le domaine de la charcuterie fine : une originale terrine de porc maigre aromatisé seulement 22 % de matières grasses, soit 270 calories aux 100 grammes (contre 400 à 600 pour les pièces courantes), la terrine de porc à la moscovite de la Mère Lalie est une création qui permet aux gourmets et gastronomes soucieux autant de leur ligne que de leur forme de s'adonner aux plaisirs de cette charcuterie nouvelle qui, pour être diététique, n'en est pas moins des plus savoureuses.

En obtenant un abaissement de 40 % de la teneur en matière grasse par rapport aux normes françaises de la charcuterie, cette ancienne recette de la Vieille Russie, retrouvée dans un cahier jauni d'Eulalie Martin dite Mère Lalie, arrive à mêler les saveurs des meilleurs foies et viandes de porc aux parfums subtils du gingembre, de la noix de muscade et de la vodka. Indéniablement, un mariage réussi.

Suggestions : Pour faire un repas de fête, consommer la terrine de porc à la moscovite en entrée, avec des cornichons à la russe, des toasts grillés et un petit verre de vodka. Sinon, à toute heure, en en-cas, sur une tranche de pain de campagne.

Avec une salade, elle peut constituer l'essentiel d'un repas léger.

Présentation : en pot de verre réutilisable de 280 grammes. Points de vente : les grandes surfaces, les bonnes épiceries. Prix : 15 francs.

Les spécialités de la Mère Lalie sont fabriquées en Bretagne, à Binic, aux Es Ange Rossignol.



Comment choisir un bon chou-fleur ?

Il faut que la tête soit bien blanche et les feuilles fermes et cassantes. Sachez que la loi autorise trois sortes de présentation qui ne sont en rien des gages de qualité : ils peuvent être "en feuilles" avec l'inflorescence totalement recouverte et protégée, "couronnes" avec un nombre de feuilles de protection plus limité ou "écaillées", c'est-à-dire dépourvus des feuilles et de la partie non comestible du trognon. Vous pouvez donc acheter en toute confiance un chou-fleur qui n'a la plus ses feuilles, pourvu que, ainsi que nous le disons plus haut, les bouquets soient bien blancs.

Un petit conseil si vous voulez que votre chou-fleur conserve son agréable petit goût de noisette : consommez-le rapidement après achat.

Comment le préparer ?

En quelques coups de couteau, il sera épluché et les bouquets rapidement rincés à l'eau courante seront prêts à cuire ou à consommer en l'état. La cuisson, 15 minutes à la vapeur, protège mieux ses qualités alimentaires.

Quelques trucs : pour qu'il conserve sa blancheur immaculée, ajoutez dans l'eau de cuisson une cuillerée de farine. Vous savez aussi sans doute qu'un croûton de pain placé dans l'eau limitera le dégraissage de l'odeur, assez forte, du chou-fleur en train de cuire.

Mais gardez cette eau de cuisson riche en éléments minéraux pour en faire la base d'une soupe veloutée qui sera fort appréciée avec des petits croûtons brûlants, rissolés au beurre.

Comment le déguster ?

Le chou-fleur est un légume qui peut se manger cru ou cuit et ses préparations sont multiples.

• cru, il peut accompagner un hors-d'œuvre ou une salade verte ; il faut alors le détailler en minuscules bouquets.

• cuit, il offre de nombreuses fantaisies ; certains l'aiment frotté avec une vinaigrette ; il faut alors savoir qu'il est préparé, il existe beaucoup de sauces ; d'autres le préfèrent chaud coupé dans la poêle avec du beurre et une pointe d'ail ; on le rencontre également beaucoup en gratin avec une sauce béchamel et un peu de fromage ; une pointe de muscade et de currys peut rehausser son parfum délicat.

En fait, la comme ailleurs, votre imagination est mise à l'épreuve et il vous appartient d'inventer, selon vos goûts, des recettes nouvelles.

Des idées de cocktails

- ★ Gwin-champagn Bih : Siros korzen-suker - Rom livex - Limonadez ha bren fresk.
- ★ Panoramik : 4/10 Rom gwenn - 3/10 Contratez - 2/10 Saraval gwasker - 1/10 Siros gwreudez.
- ★ Porto Bro-Naoned : 1/2 Porto - 1/2 Gros-Plant, Muscadet pe likor.
- ★ Bagad-Permud : 3/6 Whisky - 1/6 Curaçao - 1/6 Pernod - 1/6 Saraval gwasker.

YANN-SAIG KARADEG

Sorbet de muscadet à la menthe fraîche

Pour 4 personnes (et même 8) : 250 gr de sucre, 1/4 de litre d'eau, une poignée de menthe fraîche, une bouteille de Muscadet. Mettre dans une casserole le sucre et l'eau et porter à ébullition. Verser le sirop obtenu sur les feuilles de menthe fraîche et laisser infuser jusqu'à refroidissement. Passer au mixer puis au chinois fin. Ajouter le Muscadet et faire prendre de tout en sorbeterie. Servir dans des verres à pied décorés d'une feuille de menthe fraîche.



UNE RECETTE POUR NOËL : les huîtres fumées sur toasts

Pour 2 personnes : Fumage des huîtres
12 huîtres - 1 bouquet de fenouil
Toasts
6 tranches de pain de mie - 50 g de saumon fumé - 25 g de beurre doux - 1 citron - sel - poivre

Salade
Quelques feuilles de salades variées - huile de noix - vinaigre de Xérès - sel - poivre - 1 petite tomate.
Cuire une douzaine d'huîtres, les couvrir sur un lit de fenouil et les fumer une 1/2 journée sans chaleur (20 maximum).

Tailler 6 tranches de pain de mie en 12 médaillons de la grosseur des huîtres, les faire toaster en les gardant bien moelleux.

Passer à la cutter le saumon fumé et incorporer le jus d'un citron ainsi que le beurre.
Assaisonner la salade avec huile de noix et vinaigre de Xérès.
Mouler et épapiner une petite tomate bien rouge, la couper en tranches.

Dresser sur une grande assiette les toasts beurrés et garnis d'une huître fumée en alternant avec un petit bouquet de salade parsemée de brunisse de tomate.
Il est préférable de garder les toasts bien chauds avant de les tartiner.
Déguster avec du Muscadet.
Recette recueillie auprès de M. et Mme Michel Pavageau, Restaurant La Vigne, 18, quai de Versailles à Nantes.

TABLES RECOMMANDÉES

CÔTES-DU-NORD

ETABLES SUR MER

• LA COUMÈRE : Hôtel-restaurant panoramique dominant la baie de St. Brieuc. 14, de L'Éclair, 22000 Gables-Mer (18 km de St. Brieuc). T. 099 70.61.84. Spéc. homard du vivier.

FINISTÈRE

QUIMPER

• LA ROTONDE : restaurant - Paul Fehrer, chef de cuisine - 36, avenue de la France Libre - 1.95.09.26.
• AU RELAIS DE L'ÉCLAIR : restaurant-bar. Spécialités : plateau de fruits de mer, crêpe farcie à la coquille St. Jacques, saumon à la fine Strömme, omelette norvégienne. À Ergué Gaberic sur route Quimper Coray. T. 59.56.67

ILLE-ET-VILAINE

CESSON-SEVIGNE

• GERMINAL : Hôtel - M. Restaurant - Logis de France - Salle de banquet. À 5 km de Rennes. Dans un site exceptionnel, un vaste moulin sur un îlot de la Vilaine. Restaurant fermé le dimanche soir et le lundi. Louis Guélin, 8, cours de la Vilaine. T. 099 61.11.91.

COMBOURG

• HOTEL DU LAC : M. et Mme Hamon, 2 place D'Alsace. En bordure du Lac. Téléphone direct toutes les chambres. Salles pour séminaires. T. 099 73.05.95

LE GRAND FOUGERAY

• LE RELAIS FUKEREN : Bar-restaurant - Repas d'affaires, V.P.P. M. et Mme Jemel, 5, rue du Château. T. 099 98.39.61

LE RHEU

• HOTEL DE LA GARE : Hôtel-restaurant. M. Alain Clairan. (Sortie Rennes, route de Lorient). T. 30.76.24

REDON

• HOTEL DE LA GARE : chez Jean-Marc Chandouineau. "Thésis du Gastro-nome". Mosquée de la rue Gras. Nax de St. Jacques à l'embouchure de choux verts "saumon". Entrée de la rue des endives, carte de desserts faits "à la maison". 10, rue de la Gare. 35 000 Redon. T. 099 71.62.94.

• LE MOULIN DE VIA : Relais gastronomique - Jean Paul Thébaud, propriétaire chef de cuisine. Spécialités : Saumon fumé à la maison / nos poissons du marché / pot au feu de la mer / coquille St. Jacques en saison / ris de veau à l'ancienne sur une tarte de tomates / gibier en saison. Nos desserts maison et les hors-d'œuvre de Moulin. Réservation car couverts limités. Route de la Gacilly, 35000 Redon. T. 099 71.05.16.

RENNES

• HOTEL DE BRETAGNE : M. et Mme J. de la Gare. Hôtel-bar-restaurant face à la gare - service rapide continu de 10 h à 2 h du matin. T. 099 73.25.41

BISTROTS d'AMBIANCE

35400 SAINT-MALO

• LIBERTY : bar snack - Concessionnaires de 1^{er} choix. Musique tous les soirs - 3, rue Jacques Cartier. T. 099 40.96.92.

CAFES

• BRULÈRE DE CORNOUAILLE : Ess. F. Tanneau. Le Spécialiste des Cafés fins. Rue de Audouin, 29 S. Penhaon-Lavernon. T. 07.62.81

• CAFES ANDRÉ : Maison Le Béguic - Brûlerie moderne. 20, rue de La Madeleine, 22000 Guingamp. T. 43.73.71

Réveillons

AU DE LA VILLE Réveillons

GARE - RELAIS DU GASTRONOME

chez Jean-Marc Chandouineau

Restaurant ★★ Hôtel ★

10, rue de la Gare - REDON - Tél. 71.02.04
SEMINAIRES - SALLES DE REUNIONS - REPAS D'AFFAIRES

Ses poissons de la mer et du jour
L'UNE DES PLUS FINES TABLES DE LA REGION



SAINT MALO

• HOTEL DE LA FORTE-ST-PIERRE : hôtel-restaurant - M. Spécialité de fruits de mer et de poissons. Directrice : Mme Bertoinne. 2, place du Guet. T. 40.97.27

• LE CAP-HENTON : une des plus belles vues sur mer de la région. Spécialité de poissons et de crustacés. En face de la plage "100, bel hôtel centre par l'hôtel des Termes. Réservation : 58.02.56

LOIRE-ATLANTIQUE

BOUGUENAIS

• RESTAURANT DE L'AEROPORT : M. et Mme Lardoux. Château-Bougon. T. 75.14.09

CROISIC (LE)

• GRAND HOTEL DE L'OCÉAN : Sur les Rochers, dans les vagues. Restaurant - M. et Mme Gaston de la Mer - Vivers à homards et langoustes. T. 23.00.00

NANTES

• LA VIGIE : Restaurant - Table d'affaires. Michel Pevagoux, Chef de cuisine. 18, quai de Versailles. T. 71.58.22 et 20.35.20

BONNES CREPERIES

SAINT-MALO

• CREPERIE GAULTIER : 21, rue de Dixan. T. 40.94.17

VAL-ANDRÉ (LE)

• CRÊPERIE LE CHALET : Anne et Yves Guélin. La vraie galette et crêpe. Tradition de la Montagne Noire - 73, rue A. Darnier. T. 72.26.80

PRODUITS GASTRONOMIQUES

CIDRE/FINE BRETAGNE

• Production LOUIS RAISON. 35113 Domagné

• CIDRE DE KERISAC : Ess. Gallet Frères, Guernouet 44. T. 75.61.55

CONSERVÉRIES

• Conserverie LA BELLE ILOISE, B.P. 9, 56170 Guéhen. Vente directe aux particuliers à la Conserverie ou par correspondance. Pissons, plats cuisinés selon recettes artisanales traditionnelles. T. 071 30.08.77

Les établissements et les marques qui désirent figurer dans nos pages gastronomiques peuvent demander les conditions d'abonnement-promotion à notre magazine (service "La Table bretonne").

MORBIHAN

BILLIERS-POINTE DE PEN LAN

• Hôtel-restaurant "LE GOELAND". Cadre marin extraordinaire (la mer de tous côtés). Jean-Yves Leclaire, chef de cuisine. T. 071 41.84.11 et 41.84.14. Ouvert toute l'année.

LORENT

• L'HYPOCAMPE : 3 menus au choix - carte. Spécialité de poisson. J.P. Laurent, chef de cuisine. 17, rue Poissonnière. T. 071 64.26.67

MUZILLAC

• AUBERGE DE PEN MUR HÉLÉ : M. et Mme Restaurant - René Miroche, 20, rue de Vannes. T. 071 41.57.58

PORT NAVALO

• L'ESCAPOLLETTE : Bar-restaurant. 13, av. Général de Gaulle (face au square). 56060 Port Navalo. T. 41.25.25. Ouvert du début avril à mi-novembre.

CAVES BRETONNES

* 22 ST-BRIEUC

• LES CAVES DU LANGUEDOC : Du vin de pays servi en vinac. 8, av. du Baron Lacrosse, Zac de Brest-Kerguelen. T. 099 02.34.17

* 29 BREST

• LES CAVES DE MON PÈRE : Pierre Jélin et Fils - Vins fins, spiritueux, confiserie - Distribution de vins en vrac. 8, av. du Baron Lacrosse, Zac de Brest-Kerguelen. T. 099 02.34.17

* 56 LORIENT

• LES VINS ARDISIA : vins de toutes provenances - char de vieillissement en foudre chêne - Cave Corseil, caveau de dégustation. Vaste parking. 56000 Lorient. T. 071 76.94.12

HOTELIERS pour vos chambres... RESTAURATEURS pour vos salles...

... nous pouvons mettre gratuitement à votre disposition des numéros récents d'Armor Magazine : prenez contact avec nous.

sports

L'aventure de Ph. Leleu

Dans la conversation, Philippe Leleu est là, attentif, courtois, vif, prêt en quelques mots précis, riches, à dire les joies et les peines du coureur cycliste, à rechercher aussi dans l'alchemy des hasards la chance impalpable qui lui permet de le pratiquer. Pour lui, la vie est faite, sous l'adret des accomplissements de ces étirements, de ces certitudes, de cette volonté d'un homme qui cache ses qualités, respecte des usages, goûte discrètement ses bonheurs. Regardant le peloton qui s'élanche, il dit en guise d'au-revoir : "un jour il me faudra choisir une autre voie, mais tant que je mériterai d'être coureur cycliste..."

A.M. - Philippe Leleu, présentez-vous.
P.L. - Je suis né le 28 mars 1958 à Saint-Brieuc. Je suis breton. J'habite à Fleureux-sur-Lie dans les Côtes-du-Nord. Je suis marié et ma femme attend un heureux événement pour fin 83. Je suis titulaire du Bac. De technicien.

A.M. - Comment êtes-vous venu au cyclisme ?
P.L. - A 14 ans, par des camarades qui couraient pour le club de Quintin, une petite ville très sportive dont les patineurs sur roulettes sont excellents au niveau national et international. Mon environnement était sportif, c'est vrai. Et pour un jeune décidé à pratiquer un sport individuel, le cyclisme, par sa tradition et sa vie très intense dans la réalité quotidienne bretonne, est une voie toute tracée. Ma peur Française aussi est venue au cyclisme. A 23 ans, pour la seconde année consécutive, elle a été sacrée Championne de Bretagne sur le circuit de Bréès.

A.M. - Quel coureur êtes-vous ?
P.L. - Je crois être assez complet. Je roule convenablement, je suis assez rapide aux arrivées (j'ai battu Castaing au sprint), la montagne ne me fait pas peur et je récupère bien dans les courses par étapes. Etant jeune, j'ai fait de la piste ce qui est excellent pour l'adresse et la vélocité. Un journaliste a dit de moi que je suis un "coureur passe-partout". C'est une bonne définition. Sur le plan du caractère, je crois être à la fois volontaire, inquiet et lucide sur mes limites. J'ai en somme un profil d'équipier qui sait saisir sa chance. En parlant, on dit de moi : "c'est un vrai breton".

A.M. - Après votre victoire dans le Tour, vos déclarations à la presse faisaient apparaître beaucoup de modestie. C'est inhabituel dans le milieu cycliste.
P.L. - Je sais que je ne serai jamais un super-champion et qu'une victoire après 180 km d'échappée, même à 30-500 km/h de moyenne, exige une conjonction d'événements très favorables. Le 22 juillet, j'ai gagné l'étape de Dijon, après un bel exploit athlétique, en sachant saisir ma chance. C'est entendu. Mais je ne suis pas devenu pour autant un coureur de légende. Cette expérience me sera très profitable et je ne suis pas près d'oublier les sensations éprouvées - la folle envie de s'échapper même si loin du but, la longueur d'un effort épuisant, l'incrédulité devant un écart qui se maintenait et puis, tout à coup, à 30 km de la ligne à la fois la conviction de gagner et la peur que le rêve ne s'écroule.

A.M. - L'appel de Bernard Hinault
P.L. - Oui, je quitte l'équipe de Marcel Bois-hardy, un breton aussi, en toute amitié. C'est le métier. Je dois beaucoup à Marcel qui m'a donné ma chance en pros. J'ai beaucoup de respect pour lui.

A.M. - Simplement, il fallait que je réponde à l'appel de Bernard qui m'a fait l'honneur de me solliciter. C'est une chance extraordinaire pour moi. Je crois avoir la confiance de ce grand champion dont je suis parol, le compagnon d'entraînement en hiver, nos résidences étant proches (10 km). Dans cette nouvelle équipe, chacun aura un rôle bien défini au service d'un leader prestigieux. Chacun aussi pourra meubler son palmarès, on l'a bien vu pour les équipes Renault. Et puis, cette équipe aura une forte coloration régionale. Ça compte, croyez-moi.

A.M. - Et l'après-cyclisme ?
P.L. - Je n'ai que 25 ans. Il est trop tôt pour y penser, mais j'en ai pas d'inquiétudes à me faire car je possède une solide formation. Dans l'immédiat, tout pour le vélo. C'est mon aventure.

A.M. - Daniel Tréhic
D. TRÉHIC

Bernard Hinault : une équipe bretonne

Cette fois, on connaît parfaitement l'identité de la nouvelle équipe et le nouveau cadre de vie cycliste de Bernard Hinault.

Sous l'appellation "La Vie Claire - Terral-ton", l'équipe sera dirigée par Paul Koechik (entraîneur), un Suisse peu connu du grand public, mais apprécié des spécialistes pour ses capacités de directeur du cyclisme, et par Philippe Crépel (manager).

Aux côtés de Hinault, six coureurs bretons donneront à cette équipe une ossature très personnelle. Ce sont : Bruno Cornillet, néopro, champion des Côtes-du-Nord 83 - Jean-Pierre Guernon, pro en 83 chez La Redoute, un "cousin" d'Ylfiniac - Marc Gomez, le renouveau, champion de France en juniors, matchmaker en jupon - Philippe Leleu (voir portrait par ailleurs) - Maurice Le Guilloux, lieutenant Julete - Jean-François Rault, venu de l'équipe Mercier, un enfant de Lamballe.

Quel destin pour cette équipe où Bernard Hinault, avide de revanche, entend être, alors qu'on ne peut prévoir ou garantir son avenir, un véritable capitaine de route. Quel destin pour une formation dont le promoteur, Bernard Tapie, dit vouloir révolutionner l'image de marque du cyclisme pro sans jusqu'à présent avoir exposé ses intentions ?

Nous revenons en mémoire ce comte africain qui effrayait, il y a trente ans, les enfants de la maternelle : "... dans l'ombre un algatour se tapit...". Pour aller ou devorer qui ?

DOMINIQUE LE BON
Champion de Bretagne amateur 1983 sur le difficile circuit de Ploëur. Cet élève de Guy Caradec (ASPTT Rennes) n'a pas signé pour l'équipe de Bernard Hinault. Il a été engagé par l'équipe La Redoute. Des départs pro à suivre après une impressionnante année 1983.

D. TRÉHIC



L'édition 84 du Visa CITROËN

Pour la première fois un trophée féminin sur 4 x 4

Inspirée de la double victoire du Trophée Citroën-Total-Michelin 1981 "Visa pour la compétition" et du concours national "Rallye des femmes" en 1981 et 1982, une grande opération Citroën-Total "Visa pour les femmes" sera lancée en 1984.

Sélectionnées dans les onze directions régionales Citroën, onze concurrentes participeront à six rallyes sur terre en 1984 au volant de Visa "1 000 pistes" groupe B. Elles seront totalement prises en charge et libérées de toutes contraintes logistiques et techniques, afin qu'elles puissent se concentrer sur leur pilotage. On se souvient qu'il en avait été ainsi en 1981 pour la désignation des deux pilotes d'usine Christian Rio et Maurice Chomat.

De la même façon la lauréate du Trophée 1984 sera pilote Citroën en 1985. Sa dauphine se verra offrir une saison de course par la direction commerciale, la troisième recevra 50 000 F, la quatrième 40 000 F, la cinquième 30 000 F, la sixième 20 000 F, etc.

Les sélections qui débiteront en janvier 1984 départageront les candidates, dans leur région, par un slalom sur terre et une course contre la montre sur un circuit de rallye cross. Elles sont ouvertes à toutes les femmes sans limitation d'âge, ni d'expérience sportive.

Inscriptions dès à présent dans les concessions et bureaux Citroën (Direction Régionale, 22, avenue de Grèce, B.P. 22109, 35022 Rennes Cedex. Tél. (99) 3.66.55).

le carnet d'armor

Le Breton Jean Offredo à la une de TFI

Nous avons appris avec plaisir la nomination de notre ami Jean Offredo à la direction du journal de 20 heures sur TFI. Ce disciple de Marc Sangnier et de Robert Brunet est attaché à notre pays : il est né en 1944, au camp de Sterzing, d'une déportée polonaise et d'un prisonnier breton de la région de Locminé. Ami du pape Jean-Paul II, du cardinal Lustiger, de Lech Wałęsa, avocat des causes générales, Jean Offredo a eu l'occasion, ces dernières années, de collaborer avec Armor magazine et nos relations n'ont jamais cessé depuis. Homme de trois civilisations, bretonne, polonaise et française, socialiste et chrétien, il est marqué par une conception très large de l'humanisme, faite d'écoute et de tolérance. Nous sommes persuadés que, sur une chaîne parfois teintée de snobisme parisien et azuréen, Jean Offredo saura faire entendre les réalités du monde... y compris les nôtres.

- Georges Droum succède à Gilles Bouyer à la présidence de l'Union patronale de Loire-Atlantique.
- Le pdg de Aer Lingus, David Kennedy, né à Dublin, marié, 3 fils et une fille, a été élu président de l'International Air Transport Association (IATA) qui regroupe les 124 principales compagnies aériennes du monde entier.
- Le 7 décembre à 20 h 30 à Paris, Ti et Yaouanick (22, rue Delambre), conférence de l'édition Jean Ricollé.
- Jean-Claude Cassagne (le Télégramme) a été élu trésorier de la Fédération française des sociétés de journalistes.
- Jacques Boussinesq remplace M. Cadou à la présidence du Tribunal de grande instance de Nantes.
- Yves Mérand, 41 ans, de Bécé, a été élu président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises de Bretagne.
- Gilles de Blignières remplace M. Sculo à la présidence de la Fédération française des sociétés de la CSL (confédération des syndicats libres).
- Le breton Yannick Marzin a été élu président de la Fédération nationale des syndicats pharmaceutiques.

- ### NECROLOGIE
- Louis Bobet, 83 ans, ancien boulangier, fondateur de l'Avenir de St-Méen ; il était le père de Jean et Louison Bobet.
 - François le Bihan, 93 ans, ancien maire de l'Ile-d'Arz.
 - Guy Rivet, 78 ans, ancien président de la Chambre des notaires de Loire-Atlantique.
 - Paul Boun, 62 ans, maire de Basse-Goulaine.

NEVEN HENAFF (Célestin Lainé)

Cela n'est pas toujours facile de diriger un journal lorsqu'on veut être à la fois fidèle à ses idées et résolu à informer honnêtement, même si c'est en contradiction avec son chevron personnel. C'est le cas ici. Un homme vient de mourir, que le résistant, le gaulliste qui a été, aurait combattu s'il l'avait rencontré à l'époque. Avec le recul que permet le temps, je pense que cet homme-là était sincère et cas - avec les nazis il eût peut-être été un peu plus avisé assurément - qu'il avait pour son pays l'avait réprouvés catastrophiques que son action allait avoir pendant une vingtaine d'années sur le combat breton légaliste. Pourquoi il m'agissait que cadeau il allait faire aux Jacobins ?

Mais, en Bretagne, nous respectons toujours les morts. Céléstin comme les autres. Voilà pourquoi j'ai décidé, après un long débat de conscience, de publier les principaux passages (pas tous, car certains auraient entraîné des polémiques débiles) de l'article que Alan Husauff a consacré à son camarade Célestin Lainé, au brevet Neven Henaff, qui n'a plus désormais de comptes à rendre qu'à Dieu. L'Histoire fera les siens plus tard.

YANN POILVET

Neven Henaff, plus connu en Bretagne sous le nom d'état-civil français de Célestin Lainé, est mort à Dublin le 7 octobre 1983, âgé de 75 ans. La part importante qu'il prit dans l'évolution du mouvement national breton de 1932 à 1944 lui a valu plus d'inimitiés et de dénigrements que tout autre de ses dirigeants. Ceci est dû pour une très grande partie à ce qu'il ait suivi jusqu'à l'extrême la logique de son option fondamentale : la Bretagne, nation celtique, devait pour survivre se libérer de l'emprise de l'Etat français.

Son action souleva encore longtemps des passions qui empêchèrent de la juger objectivement. Elle appartient maintenant à l'Histoire. Si on veut que celle de la Bretagne soit écrite d'un point de vue breton et non français, il faut connaître les faits en question et les motifs qui les inspirèrent de façon aussi véridique que possible. Ayant été associé à N. Henaff pendant 45 ans, qu'on me permette de les exposer brièvement et, il verra naturellement beaucoup plus à dire.

Les faits : c'est Henaff (Lainé) qui fit sauter le mouvement symbolisant l'union de la Bretagne en 1932 et qui fonda l'association secrète Gwenn-Ha-Du dont les attentats s'étendirent jusqu'en 1939. Se dit de 1937 à 1939, il organisa la Kadervenn qui rassemblait des militants nationalistes afin de les préparer à des actions de type guérilla. En automne 1939, il fut emprisonné à Châteaubriant pour "défaillance". En 1940, libéré, il prit en charge un groupe de prisonniers de guerre rapatriés d'Allemagne en tant que Bretons. Dès 1941 il établit le "Service Spécial" du Breton pendant deux ans, ce service organisa dans 7 centres des cours d'instruction militaire dans le but de constituer une force armée bretonne.

En automne 1943, après l'assassinat de deux nationalistes bretons, il constitua... une force bretonne appelée Breton Perrot après l'assassinat du...



Célestin Lainé (à droite) photographé à Bray (Haut-Rhin) en 1970 par Roland Carheux, en compagnie de Yann Guédel.

recteur de Scignac, veillant à ce qu'elle ne soit jamais associée à quelque milice française que ce soit.

Les motifs : Henaff revendiquait pour la nation bretonne les mêmes titres, à se gouverner elle-même que les vainqueurs de 1918 avaient reconquis aux nations opprimées d'Europe Centrale. Il était persuadé que la France ne changerait pas sa politique d'assimilation en Bretagne à moins d'y être forcée par d'autres que les moyens dits légaux et constitutionnels : il fallait lutter par les armes et rechercher des appuis extérieurs. Il avait de multiples exemples, comme ceux de Wolfe Tone et Roger Casement en Irlande et ceux plus proches de Pontkallig et le Balg en Bretagne même. Le slogan irlandais "England's difficulty is Ireland's opportunity", il le faisait sien.

Bien des Bretons approuveraient la politique hardie poursuivie par Henaff s'il ne s'était agi d'une alliance avec un régime totalitaire, et d'un peuple au sentiment national aussi faible. Pour lui cependant, une chance de se libérer de la France s'offrait aux Bretons, comme il s'en présente peu souvent au cours des siècles. Et lorsqu'un peuple a subi une affliction telle qu'il ne réagit plus que faiblement au point d'ambivalence de sa nationalité, faut-il que ceux qui sont restés ou redevenus conscients de ce point, et qui ont le courage de lui faire face, se résignent à l'échouement final ? En 1932-44 le Breton était encore la nation vernaculaire d'un tiers de nos compatriotes. Un Etat favorable aurait pu le rétablir sans grande difficulté. Qui en est à présent, 40 ans de "libération" ? En tous cas, Henaff voulait laisser un exemple de lutte que les autres aient les chances de réussir. Jusqu'à sa mort, il garda l'espoir que les générations à venir reconnaîtront qu'il avait raison. Ce sera un signe qu'il sera plus heureux qu'aujourd'hui.

ALAN HUSAFF

automobile L'Alfa 33 la remplaçante de l'Alfasud

Il y a 14 ou 15 ans, la société italienne Alfa Romeo avait pris des accords avec son gouvernement pour la construction des usines de Pomigliano d'Arco, près de Naples, et de la fabrication de l'Alfasud.

Jun 83 : lancement de l'Alfa 33 destinée à remplacer les versions Alfasud et à s'insérer entre ces modèles et la Giulietta. L'Alfa 33 (qui reprend le nom de la célèbre 33 qui permit au constructeur de remporter le Championnat mondial des marques en 1975), traction avant, reprend la structure mécanique de l'Alfasud, moteur quatre cylindres à plat opposés deux à deux. Deux cylindres : 1,3 et 1,5 l ont été retenus pour la France avec trois modèles 1300 SL, 1100 SL et 1500 Quadrifoglio. Cette dernière avec une finition plus luxueuse et un équipement plus complet. La carrosserie est typiquement Alfa Romeo avec une ligne on ne peut plus originale. Il s'agit tout à la fois d'une deux et trois volumes avec un hayon arrière relevable et une banquette repliable.

Cette berline 4 portes de moins de 4 mètres de long offre une très bonne habitabilité. Elle se caractérise aussi par la puissance et la souplesse de son moteur et l'échelonnement de sa boîte de vitesse. 5 vitesses pour permettre une vitesse sportive ce qui n'est pas à négliger chez la clientèle "jeune" et, grâce à cette 5ème, sans pénaliser la consommation.

Nous avons eu l'occasion de l'essayer sur un parcours relatif-



Alfa 33

ment long et avons pu constater une très bonne tenue de route, voire une bonne sécurité : à manabilité, le silence du fonctionnement et sa suspension confortable.

La version la plus puissante avec le moteur 1,5 répond aux exigences des économistes d'énergie et consomme respectivement à 90 - 120 km constants, 9,8 et 7,2 l aux 100 km.

Les prix clés en mains des trois modèles varient entre 58 537 et 66 459 F.

KLAD0 PAKET

Chez Volkswagen la Polo SP 3 cylindres, moteur 4 cylindres, 1 272 cm³ de cylindrée et sportive.



deilles amores

La ligne : 15 F + tva 18,6 % = 17,79 F - Cadre : 35,58 F TTC en sus - Domiciliation au magazine : 30 F

- ### DEMANDES D'EMPLOI
- Menuisier 32 ans, avec CAP (stage AFPA) cherche emploi stable région Rennes-Redon. Bernard Noël, Tél. (99) 57 44 27
 - Secrétaire général Communauté urbaine de Brest rech. poste de COLLABORATION ADMINISTRATIVE dans collectivité territoriale. Ecr. François-Guy Yabre, 1, rue du Barbé Cueil, 29243 Guillev. Tél. (99) 57 44 27
 - Jeune fille, 18 ans, cherche poste SECRÉTAIRE INFORMATIQUE. Nathalie Petit, 26, rue Rome-Trentemout, 44400 Rezé.
 - Diplômée (GR Rennes, maîtrise de gestion (option finance, anglais, inform., exécutif, stage fin d'étude 4 mois) cherche poste EXPORT dans entreprise bretonne. Tél. (97) 51 00 84.
 - J.H. 28 ans, diplômé (E.S.C.E., trilingue dont allemand courant, travaillant en R.F.A., dans société export, recherche poste EXPORT dans entreprise bretonne. Tél. (97) 51 00 84.

- ### OFFRES D'EMPLOI
- Mécanicien agricole, tracteur matériel recherche. Adressez C.V. présentations à E.G.M. B.P. 16, 44130 Blain.
 - Cherche secrétaire-comptable débutante, avant permis de conduire, région Allaire. Tél. (99) 71 25 56.
 - Demande toiliers automobiles, confirmés, libérés obligations militaires. Etablissements Labec, 66, boulevard Schuman, Nantes, 40 63 79.
 - Cherche coiffeur hommes confirmé haute couture. Janet Heio, Pontivy, Tél. (97) 25 05 22, bureau : (97) 25 12 44, domicile.
 - Recherchons dans les 5 départements bretons PROSPECTEURS d'abonnements. Commission 302 Ecr. Armor magazine n° 642.

- ### DIVERS
- Achete cartes postales, vaisselle anc., p. de monnaie, bibelots divers. Tél. (99) 08 21 88.

VACANCES

- L'attente de la Bretagne en Belgique recherche des LOCATIONS MEUBLES en bordure de mer en juin, juillet, août et septembre. Ecr. P. BOCKSRUTH - 8, Petite avenue du Parc - 1900 Overijse (Belgique).

deilles amores

deilles amores

SOPEL

société bretonne d'édition recherche DE SUITE pour ses supports Armor Magazine, revues municipales et cantonales, guides sur Rennes, Nantes, Paris, etc. COURTIER PUBLICITE, TR. INDEP. ou AGENT COMMERC. dynamique, haut niveau, possédant voiture pourcentage permettant gains élevés à élément performant Envoyer candidature avec C.V. à SOPEL - B.P. 123 - 22400 Lamballe - Tél. (96) 31 20 37 +

armor immobilier

La ligne (35 signes ou espaces) : 20 F + tva (18,6 %) = 23,72 F ou le mm/colonne : 10 F + tva = 11,86 F TTC

- PRESQU'ILE DE COZON : pour acheter une maison, un appartement, un terrain. Cabin CONSULTYS, Tél. (98) 27 11 56.
- A vendre : zone artisanale de Plescop, 6 km centre Vannes, TERRAINS VIABILISÉS 800 à 10 000 m², environ 50 F le m². Adresser courrier à la Mairie de Plescop 56000 Vannes.
- Achetez terrain pour lotissement proche banlieue Nantes, paiement comptant. Patrick Périon, 10, rue Arche Sèche, Nantes, 89 58 80.

NOTAIRES

Etude de Me CONAN, notaire, 23127 TELERICHER.

A VENDRE

Proximité de DOUARENEZ, propriété vue imprenable sur baie, parc 1 ha 200 cros de murs, 20 m de la mer, maison de Maître 10 pièces, eau courante, électricité, chauffage central, maison de gardien : 1 200 000 F.

AGENDA

MISSION BRETONNE TI AR TROUENNE 22, rue Delambre - 75014 PARIS - Tél. 329 08 91 - Mérite Vieux ou 64 Quai.

RECOURSMENT

SOREFI Recoursment de créances Prêts et placements hypothécaires 50, rue Braille - Le Forum 56108 LORIENT Cedex - Tél. (97) 21 32 18

COURRIER

MAJORITÉ SILENCIEUSE DES BRETONS : NON ! MAJORITÉ DES BRETONS PSYCHOLOGIQUEMENT REDUITE AU SILENCE : OUI !

Le "vo" au secours de M. Mahé par M. Yves Le Goff de Paris, dans l'entre-feuille titre "La majorité silencieuse des Bretons", paru dans le n° 166 d'Armor, mérite réponse, car certains propos tenus dans le cadre de la polémique qui nous occupe deviennent décidément trop indignes de la part d'individus qui se proclament toujours Bretons. De quel droit M. Yves Le Goff ose-t-il faire table rase de l'authentique histoire de son pays, la Bretagne, pour n'en retenir que la période de 1940-1944 qualifiée par lui de "l'une des pages les plus noires de l'histoire bretonne" ? Alors, laissons l'histoire au vestiaire, et mettons l'auteur de cet article. En bien non ! Un Breton conscient, même en 1983, donc 450 ans après 1532, ne peut laisser au vestiaire des sous-entendus aussi ignobles que cette allusion à "l'une des pages les plus noires de l'histoire bretonne", car on retrouve ici la nouvelle tentative (oh combien perfide, mais désormais bien connue !) de vouloir assimiler le comportement des 70 individus de la Bazen dite Perrot à celui de l'ensemble des patriotes Bretons de l'époque. Comme si nous autres, nationalistes bretons, nous osons également aujourd'hui assimiler au comportement de la totalité des nationalistes français de 1940-1944, celui d'une Milice française pro-nazie, organisation cependant bien plus nombreuse encore, croyez-vous, que la poignée d'agressés précitée.

"Soyons honnêtes, M. Le Goff ! Allez-vous enfin en finir à Paris avec ce jeu par trop sinistre et, tout compte fait, ignoble ? N'avez craint, vous ne trom-

pez plus jamais l'historien sérieux avec de tels sous-entendus si il serait même amplement souhaitable que vous cherchiez à réfléchir un peu plus sur les circonstances de l'assassinat du saint abbé Jean-Marie Perrot, avant que l'historien d'un pays étranger à la Bretagne et à la France, prenant enfin en considération le cas de ce pur martyr de la Cause bretonne, ne fasse bricoler une lumière décevante sur l'affaire, et ce pour la plus grande confusion de plusieurs criminels du stalinisme hexagonal, auxquels on peut attribuer (ah ça oui !) une page vraiment noire dans l'histoire anti-bretonne de la période considérée.

"Qu'en savez-vous si les Bretons, ainsi que vous l'affirmez si péremptoirement, "en auront toujours assez de ces Nationalistes", quand ils seront vraiment nourris de LEUR HISTOIRE enfin enseignée, et que cessera cette frustration, cette désinformation soigneusement entretenue, cette décoloration collective, dont la Bretagne, nation sans Etat depuis la Révolution, continue de souffrir dans le cadre d'une Puissance qui est désormais la dernière de l'Europe Occidentale à reconnaître l'existence d'autres ethnies sur le territoire qu'elle régit ? votre appartenance hexagonale sent vraiment le renfermé, le vieux, le rétrograde. Ouvrez donc un peu votre fenêtre sur le monde extérieur à votre Etat-Nation désormais dépassé, car le passésisme auquel vous faites également allusion, ce n'est pas nous, mais bien vous !

"Comme vous paraissez les hair ces Nationalistes, eux qui sont pourtant les représentants incontestables du peuple, de l'irrésistible patriotisme breton qui n'a jamais connu d'éclipse malgré 450 ans de domination parisienne ! Et si ces Nationalistes ne représentent aujourd'hui que 1 % de l'opinion en Bretagne, n'est-ce pas la précisément le résultat néfaste spectaculaire et la preuve irréfutable de l'action expressive - sous couvert de liberté depuis la République, mais toujours souterraine et tenace - du système infernal issu de la Terreur Révolutionnaire, admirablement perfectionnée plus tard par le génie de l'organisation préfectorale et policière d'un Etat Moltch qui n'a cessé depuis la dictature napoléonienne de quadriller des "provinces réputées étrangères" comme la Bretagne, afin de préserver et d'affirmer ses conquêtes ?

Allons, M. Le Goff, soyons sérieux ! Vos sabots de bois parisiens sont décidément trop lourds, car, enfin, un phénomène purement électoral comme l'infime proportion des 1 % que vous mettez en raim ethnique pour tenter d'accéder l'idée que la majorité des Bretons peut-être qualifiée de "silencieuse" par rapport à un consensus ethnique spécifique, alors que ses maîtres parisiens retiennent toujours de lui enseigner son histoire véritable ? Majorité silencieuse de Bretons ? Non, ce terme est ici malhonnête. Majorité des Bretons PSYCHOLOGIQUEMENT REDUITE AU SILENCE, grâce au succès de la générale stratégie mise sur pied par un Etat pharaonique dont nous venons de décrire les exactions, voilà qui est certes incontestable. Et la direction d'Armor, bien plus perspicace que vous, ne s'y trompe pas elle qui accepte, ce dont nous la remercions de tout cœur, de nous accorder 20 % des colonnes de sa publication que vous avez raison de qualifier d'objectif. Nous autres nous irons même jusqu'à dire qu'Armor sait jouer le jeu de l'équité et de la démocratie. Si bien que, comme vous encore, nous crions, longue vie à Armor, journal de tous les Bretons qui se reconnaissent et se proclament les fils d'un vraie nation à taille humaine, dans une future Europe fédérale basée sur ses Régions naturelles, seule construction politique désormais viable et qui apportera le remède à la faillite de ses Etats-Nations à nos yeux. Voilà l'avenir ! Le reste, M. Le Goff, n'est que passésisme, schéma, défilé et mort politique, à petit feu, pour vous comme pour nous !

Les fidèles de l'EMSAV à Gungamp (transmis par P. Even)

LES RELIURES D'ARMOR

"Je vous ai déjà commandé voici quelques mois des reliures pour "Armor Magazine" qui sont à la fois très pratiques et superbes. Je voudrais donc compléter la mise en reliure de ma collection et recevoir à nouveau 10 reliures". Di F.M. Descamps, 5 rue Deboullers, Nantes

armor magazine

revue mensuelle fondée en 1969

Membre du Syndicat national des publications régionales (S.P.R.)

Directeur - rédacteur en chef YANN POILVET

* Direction, rédaction, administration, publicité : 7, rue St-Jacques - B.P. 123 22444 Lamballe Cedex - T. (96) 31.20.37 +

* RENEZEH, SKRIDAZREZH, MEREZEH, BRIGEREZH : 7, strada Sant Jakez - B.P. 123 22404 Lamballe Cedex Pg. (96) 31.20.37 +

* Editeur : SOPEL
* N° ISSN (International standard serial number) : Fr. 0044-8966/9441/07735-X
* N° CPPAP: 47.307
* N° SIRET : 302306741 00018

* Comité éditorial
Yann Poilvet - Elane Deshayes (tourisme, loisirs) - André Georges Hamon (la fête et les spectacles) - Yannick Paletier (culture) - Anne-Edith Poilvet (vie moderne).

* Secrétaire générale
Thérèse Depex

* Comptabilité
Catherine Boret

* Abonnement d'un an : 104 francs (dont 4 francs de TVA) - Abonnement de soutien : 250 francs

* Abonnement pour l'étranger : 140,40 francs (dont 5,40 francs de TVA) - Abonnement par avion : Ajouter le tarif postal en vigueur.

* Changement d'adresse : 10 francs. (joindre la dernière bande)

* C.P. Armor-Magazine : Rennes 269170 X

* Forfait et publicités : doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 5 du mois précédant la parution.

* Armor-Magazine ne publie pas de communiqués.

* Les manuscrits et photos non insérés ne sont pas rendus.

* Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.

* Les textes signés n'engagent que leurs auteurs

* La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée dans lesdites lettres.

* La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.

* Seules les personnes titulaires de la carte millésimée 1983 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor-Magazine.

* Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor-Magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.

* Dépôt légal à la parution.

* Le bulletin d'abonnement est en page 19

* Diffusion : N.M.P.

* Imprimerie Saint-Michel, rue Réaumur, zone indus. triale, Saint-Breuc, Tél. 61 42 88 N° imp. 1056

* Rennes Quai 28, rue du Champ Maréchal, 35760 St-Gregoire, Tél. (96) 68 94 46

* Rener : gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.

* Publication à la parution.

* Le bulletin d'abonnement est en page 19

* Diffusion : N.M.P.

* Imprimerie Saint-Michel, rue Réaumur, zone indus. triale, Saint-Breuc, Tél. 61 42 88 N° imp. 1056

* Rennes Quai 28, rue du Champ Maréchal, 35760 St-Gregoire, Tél. (96) 68 94 46

* Rener : gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.

* Publication à la parution.

* Le bulletin d'abonnement est en page 19

* Diffusion : N.M.P.

* Imprimerie Saint-Michel, rue Réaumur, zone indus. triale, Saint-Breuc, Tél. 61 42 88 N° imp. 1056

* Rennes Quai 28, rue du Champ Maréchal, 35760 St-Gregoire, Tél. (96) 68 94 46

* Rener : gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.

* Publication à la parution.

* Le bulletin d'abonnement est en page 19

* Diffusion : N.M.P.

* Imprimerie Saint-Michel, rue Réaumur, zone indus. triale, Saint-Breuc, Tél. 61 42 88 N° imp. 1056

* Rennes Quai 28, rue du Champ Maréchal, 35760 St-Gregoire, Tél. (96) 68 94 46

* Rener : gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.

* Publication à la parution.

* Le bulletin d'abonnement est en page 19

* Diffusion : N.M.P.

* Imprimerie Saint-Michel, rue Réaumur, zone indus. triale, Saint-Breuc, Tél. 61 42 88 N° imp. 1056

* Rennes Quai 28, rue du Champ Maréchal, 35760 St-Gregoire, Tél. (96) 68 94 46

* Rener : gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.

* Publication à la parution.

* Le bulletin d'abonnement est en page 19

* Diffusion : N.M.P.

* Imprimerie Saint-Michel, rue Réaumur, zone indus. triale, Saint-Breuc, Tél. 61 42 88 N° imp. 1056

* Rennes Quai 28, rue du Champ Maréchal, 35760 St-Gregoire, Tél. (96) 68 94 46

* Rener : gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.

* Publication à la parution.

Yves Rocher

Installés en pleine campagne pour faciliter les recherches sur la nature, les laboratoires YVES ROCHER sont parmi les plus modernes d'Europe.

Une équipe de chercheurs de très haut niveau travaille dans ces laboratoires.

Les produits de soins de beauté YVES ROCHER sont vendus par correspondance (56201 La Gacilly Cédex) et dans les Centres de beauté YVES ROCHER.

Yves Rocher



- Gestion de services de production et de distribution d'eau potable, de traitement et de collecte d'eaux usées
- Travaux de pose de canalisations et de branchements pour collectivités et particuliers
- Irrigation

Compagnie des EAUX et de l'OZONE

Secteur de BREST : 12, rue de l'Eau Blanche, 29200 - Téléphone : 02.27.12
Agence de LANDERNEAU : rue Gaston de l'Hôpital, 29220 - Téléphone : 85.10.49

Elle dessert les communes de LANDERNEAU - LA ROCHE MAURICE - PLOUEDERN - TREMAOUEZAN - ST-THONAN - ST-DIVY - KERSAINT PLABENNEC - BRIGNOGAN - DIRINON - LOPERHET - DAOULAS - LE FAOU - PONT DE BUIS / QUIMERCH - RUMENGOLO - HANVEC - TREBABU - LECOQUET - PLOUARZEL - PLOUGUVELIN - PLOUMOGUER - PORSPODER - BRELES - LANDUNVEZ - LANILDUT - PLOURIN - Syndicat de Transport d'eaux de Daoulas - Barrage du DRENNEC.

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?

Nous vous rappelons qu'Armor-magazine pour aider ses compatriotes, publie GRATUITEMENT les demandes d'emploi

Une Bretagne
en pointe.



**Crédit Mutuel
de Bretagne**

L'ESPRIT D'ÉQUIPE